



HAL
open science

Observer les crises et les résiliences en République Centrafricaine. Manuel à destination des évaluateurs humanitaires

Benoît Lallau, Lise Archambaud

► To cite this version:

Benoît Lallau, Lise Archambaud. Observer les crises et les résiliences en République Centrafricaine. Manuel à destination des évaluateurs humanitaires. [Rapport de recherche] Clersé; Laboratoire d'économie rurale et de sécurité alimentaire de Bangui. 2018. hal-03166009

HAL Id: hal-03166009

<https://hal.science/hal-03166009>

Submitted on 11 Mar 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Observer les crises et les résiliences en République Centrafricaine

Manuel
à destination des évaluateurs humanitaires

VERSION 1

AVRIL 2018

Sous la direction de Benoît Lallau et Lise Archambaud

Manuel financé par l'Agence Universitaire de la Francophonie



Propos liminaire

Ce manuel est le fruit d'un projet de recherche mené entre janvier 2016 et Mars 2018 en République Centrafricaine, « Construire la paix en République Centrafricaine grâce au développement agricole ». Ce projet a pu être initié grâce à un financement de l'Agence Universitaire de la Francophonie, complété par un appui du Service de Coopération et d'Action Culturelle (SCAC) de l'ambassade de France en RCA. Il s'appuie sur le partenariat liant deux laboratoires, le Clersé (Université de Lille) et le LERSA, Laboratoire d'Economie Rurale et de Sécurité Alimentaire de l'Université de Bangui.

Il n'aurait pas pu exister sans les partenariats établis avec 4 ONG internationales, ACTED, Action Contre le Faim, Croix-Rouge Française, et Triangle GH. Les auteurs de ce manuel tiennent à remercier les équipes de ces ONG, pour leur accueil, tant à Bangui que sur les sites d'enquêtes du projet. Dans le contexte centrafricain, aucun travail de recherche n'est possible sans cet adossement à des acteurs humanitaires soucieux de réfléchir à leurs pratiques et de mieux connaître leurs contextes d'intervention.

Outre Benoît Lallau et Lise Archambaud, qui en ont dirigé la rédaction, les autres contributeurs à ce manuel sont, par ordre alphabétique : Ludovic Andres, Andrea Ceriana Mayneri, Emmanuel Chauvin, Perrine Laissus-Benoist, Emmanuel Mbétid-Bessane, Ibrahim Tidjani.

Citons aussi les autres personnes ayant contribué aux réflexions et/ou au travail de terrain : Fabien Cousseau, Isabelle Droy, Marc Dufumier, Nancie Gbalaka, Cyril Hostache, Lopez Kalla Doma, Angelot Katanga El-Dabengue, Florian-Lazare Kiandji, Pierre Naze, Wilfried Poukoule, Parfait Toadera Phidias.

Cette version 1 du manuel est le fruit d'une recherche en cours. D'autres versions suivront. La version numérique de ce manuel, ainsi que tous les documents de synthèse issus des travaux de terrain sont ou seront disponibles sur <http://resiliences.univ-lille1.fr>. Tout commentaire peut être envoyé à Benoît Lallau, responsable du projet (benoit.lallau@univ-lille1.fr).



Sommaire

Propos liminaire	2
Sommaire	3
Résumé exécutif	4
Quelques point-clés du manuel	4
Schéma récapitulatif des points-clés du manuel	7
Introduction Pourquoi ce manuel ?	8
1. EVALUER LA RESILIENCE DES RURAUX	10
1.1. Les fondements d'une analyse de la résilience	10
Evaluer la résilience : un défi opérationnel	10
Les échelles de la résilience : du finage au ménage	14
Les temporalités de la résilience : comprendre les trajectoires	16
1.2. Comprendre les transformations du finage villageois	17
Etudier l'évolution des fonctions villageoises	18
Le finage villageois comme système complexe	21
Du village au ménage : dynamiques des systèmes d'activités et des enjeux locaux	23
1.3. Analyser la trajectoire du ménage	27
Des enjeux aux trajectoires	27
Les pratiques des ménages face à l'adversité	29
Caractériser les capacités des ménages	32
2. Mettre en œuvre un observatoire	35
2.1. Un observatoire, pourquoi et comment faire ?	35
Nécessité et spécificités d'un observatoire	35
Le déploiement de l'observatoire	38
Le travail fait en 2016 et 2017	39
2.2. La séquence méthodologique de la <i>baseline</i>	42
La première succession d'outils : l'approche du finage villageois	42
Deuxième succession d'outils : l'approche des ménages	46
2.3. L'observatoire, un outil pour la formulation et l'évaluation de l'appui	49
L'observatoire, un outil pour penser le changement	49
L'observatoire, un outil d'aide à la décision pour les acteurs humanitaires	51
3. Trois focus thématiques	60
3.1. Appliquer l'approche aux campements pastoraux	60
Fondements conceptuels d'observatoires pastoraux	61
Les adaptations de la méthodologie à l'échelle du campement	62
Comment mener les enquêtes ménages ?	66
3.2. Notes sur la violence ordinaire, la sorcellerie et la famille en RCA	69
Comprendre les violences sorcellaires	69
Un schéma persécutif	71
La centralité de la famille	72
3.3. Comment lier l'observatoire à une approche des bassins de production	74
Les fondements d'une approche des bassins de production	75
Quelle approche des bassins de production en RCA ?	81
Conclusion Les prochaines étapes	86
Bibliographie	87

Résumé exécutif

Ce manuel est le fruit d'un projet de recherche-action, qui associe des universitaires de diverses disciplines et de plusieurs nationalités. Il présente et illustre le cadre d'analyse et la méthodologie de l'observatoire des crises et des résiliences, initié dans les campagnes centrafricaines en 2016 et 2017. Le projet est piloté par le Clersé (Université de Lille-CNRS) et le LERSA (Université de Bangui), et est mené en partenariat avec 4 ONG internationales (ACF, ACTED, Triangle GH, Croix Rouge Française), grâce à un financement de l'Agence Universitaire de la Francophonie et un appui de la coopération française.

Cet observatoire s'est fondé sur trois constats :

- 1/ Ce sont les insuffisances du développement agricole qui, en marginalisant les populations rurales, ont largement produit les insécurités politico-militaires actuelles ; un relèvement agropastoral n'en est que plus impératif pour pouvoir envisager une sortie de conflit durable.
- 2/ Très peu de travaux ont été menés ces dernières années voire décennies, pour rendre compte finement des réalités rurales de ce pays, ce qui peut constituer un réel obstacle à la formulation d'appuis adaptés.
- 3/ Enfin, la résilience, thématique majeure de la communauté humanitaire, en RCA comme ailleurs, peine à être opérationnalisée ; notamment à cause de la difficulté à suivre les dynamiques existant dans les campagnes centrafricaines, faute d'évaluations appropriées.

Face à ces trois défis majeurs, en quoi consiste cet observatoire ? Il s'agit de suivre, dans la durée et avec le pragmatisme requis par le contexte instable de la RCA, quelques sites villageois (et pastoraux), représentatifs des diversités centrafricaines, agroclimatiques, socio-économiques, mais aussi politico-militaires. Chaque site est abordé grâce à une approche méthodologique plurielle, associant les diagnostics agraires et les évaluations de la résilience. Une telle démarche peut compléter les enquêtes ménages ponctuelles menées dans le cadre de la lutte contre la pauvreté, et les études de type *Household Economy Analysis*, très prisées par humanitaires mais qui ne renseignent pas sur les dynamiques à œuvre, sur les trajectoires des ménages et les transformations des systèmes locaux. Elle est par ailleurs complémentaire avec l'approche par les bassins de production, permettant d'en affiner la détermination. Elle peut enfin contribuer aux approches filières, très développées durant les phases de relèvement post-conflit, en apportant un éclairage utile sur l'amont des filières étudiées.

Quelques point-clés du manuel

1/ Il est souvent affirmé que la résilience doit être évaluée à différentes échelles. Mais le risque est, en démultipliant les échelles, de perdre en opérationnalité, tant pour l'évaluation des contextes que pour l'aide à la décision en termes d'appui. Nous optons donc pour une approche à deux échelles qui font sens à la fois sur les terrains ruraux et dans les pratiques humanitaires, et dont il s'agit d'étudier les interactions : le **village** et le **ménage**.

2/ La résilience est usuellement définie comme **capacité** à faire face à l'adversité. Evaluer une capacité n'est pas chose aisée, il convient de passer par des proxys qui fassent sens. Dans ce projet, nous tentons d'évaluer d'une part les capacités d'un village à maintenir ou à restaurer les potentialités productives de ses agroécosystèmes, à s'intégrer favorablement (au territoire et à l'économie), et à se réguler socialement, et d'autre part la capacité du ménage à se saisir des enjeux locaux, i.e. à accéder à ce qui permet localement de faire face à l'adversité.

3/ **L'adversité** est l'ensemble des risques et chocs vécus par les ménages et les communautés villageoises. Elle s'analyse à trois échelles temporelles : la saisonnalité, les tendances structurelles, et les chocs exogènes, qu'ils soient brutaux (un pillage) ou prolongés (une insécurité persistante). Il est essentiel de bien distinguer ces temporalités dans les évaluations menées, afin d'éviter toute erreur diagnostique.

4/ L'intérêt d'un observatoire est d'étudier les trajectoires, les processus, ce qui implique d'avoir une **approche historique** assez fine. Il est souvent reproché aux intervenants extérieurs de méconnaître cette histoire, voire de considérer qu'il s'agit de sociétés rurales immobiles. Or, des dynamiques et des transformations ont été et sont à l'œuvre dans n'importe quel petit village centrafricain, elles conditionnent largement le succès ou l'échec des interventions extérieures.

5/ Pour rendre compte de ces transformations à l'échelle du village, nous définissons et évaluons **trois fonctions clés** : la fonction productive, qui rend compte de l'état des agroécosystèmes ; la fonction d'intégration, qui permet d'évaluer les modalités d'intégration du village au monde extérieur ; et enfin la fonction de régulation, qui permet d'interroger l'état des institutions locales et le niveau de cohésion sociale. Une cohésion sociale qu'il ne faut pas surestimer, voire supposer, comme cela est trop souvent le cas dans les approches résilience. Au contraire, les travaux des anthropologues nous apprennent que l'analyse des conflits, notamment révélés par les phénomènes sorcellaires, constitue une très bonne entrée dans les réalités villageoises.

6/ Cette question de la cohésion sociale se retrouve dans l'analyse des **dynamiques collectives**. Trop souvent, les organismes extérieurs tendent à sous-estimer les difficultés de l'action collective, alors que justement ils souhaitent prendre appui sur des collectifs. Il est donc important d'identifier les principaux types de dynamiques collectives, spontanées comme suscitées par l'appui, de comprendre leurs modalités de fonctionnement, leur histoire.

7/ Un autre point clé de l'approche est la détermination des **enjeux locaux**. Cette détermination passe par une question essentielle pour une approche résilience : qu'est-ce qui, localement, permet aux ménages de faire face à l'adversité, de « s'en sortir » et même d'améliorer structurellement leur situation ? Les enjeux sont donc les moyens de la résilience. Bien les comprendre permet d'ajuster et de différencier l'action d'appui.

8/ Mais tous les enjeux ne permettent pas d'être sur une trajectoire de résilience, et il faut se garder de confondre résilience et survie. Nous distinguons **6 types d'enjeux**, qui s'exprimeront différemment selon les villages. Les deux premiers (avoir accès à un soutien local ou extérieur, disposer d'une activité qui ne nécessite aucun capital initial), permettent de garantir la survie des membres du ménage. Les trois suivants (avoir une production agricole permettant

l'autosuffisance alimentaire, sécuriser la force de travail, savoir se constituer des filets de sécurité) permettent au ménage de mieux résister à l'adversité. Enfin, le sixième enjeu consiste en la capacité d'investir à long terme, ce qui constitue une manifestation essentielle de résilience.

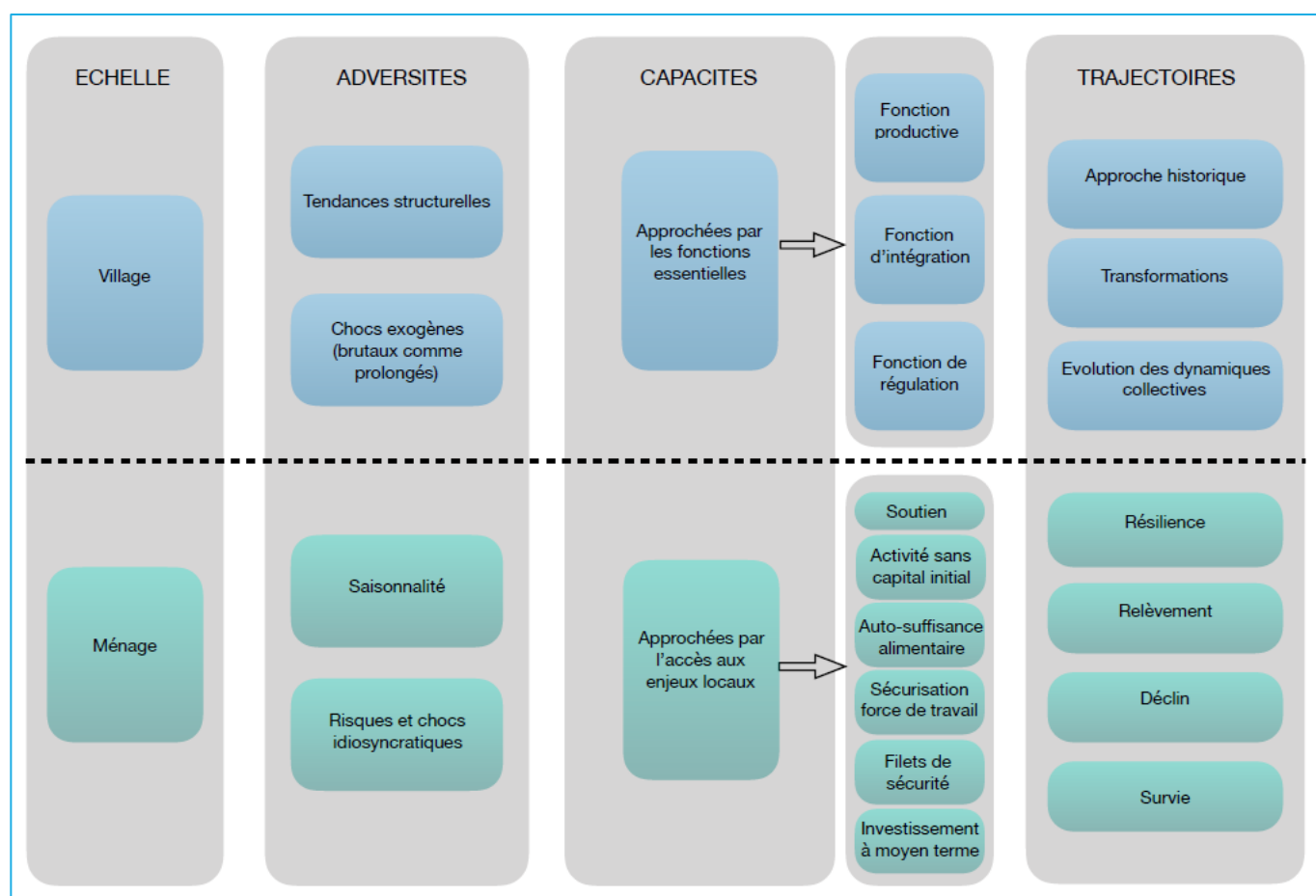
9/ Cette analyse par les enjeux permet de distinguer quatre types de trajectoires. Une **trajectoire de résilience** : ces ménages maintiennent des conditions de vie satisfaisantes, peuvent accumuler différents types de capitaux, savent anticiper la plupart des aléas. Deux trajectoires de résistance, correspondant à la majorité des ruraux centrafricains, faites d'une résistance à l'âpreté du quotidien, une réaction aux aléas pouvant induire des privations et des décapitalisations plus ou moins marquées. Nous distinguons deux cas : une **trajectoire de relèvement**, caractérisée par amélioration même ténue de la situation, par des pratiques réversibles en cas d'aléa, par une capacité à anticiper certains aléas ; et une **trajectoire de déclin**, marquée par une situation dégradée ou stagnante à un niveau bas, un horizon de décision qui se raccourcit, des pratiques difficilement réversibles en cas d'aléas. Et Enfin une **trajectoire de survie** : on est alors proche de la précédente, avec des ménages qui subissent les aléas, et qui généralement vivent dégradation économique et marginalisation sociale.

10/ Tous ces éléments d'analyse peuvent aussi être appliqués aux **campements pastoraux**, à condition de procéder à quelques ajustement tenant compte des spécificités pastorales : notamment la mobilité des troupeaux et de tout ou partie des ménages, et l'organisation sociale fondée sur le *ardo*. Un observatoire des résiliences en RCA ne peut évidemment pas ignorer le pastoralisme, pour deux raisons majeures : agriculture et élevage sont profondément imbriqués dans les systèmes agraires centrafricains, et les éleveurs ont été et sont toujours au centre du conflit, exacerbant d'anciens antagonismes opposant agriculteurs et éleveurs.

11/ Le manuel présente ensuite, dans le détail, **la méthodologie à déployer** pour mettre en œuvre ce cadre d'analyse. La première étape est la constitution de la baseline, qui se fonde sur différents types d'entretiens à l'échelle villageoise, au sein des collectifs, et au sein des ménages. On s'efforce systématiquement d'aborder la question du **genre**, par un entretien avec une femme au sein de chaque ménage, et par des rencontres avec les collectifs féminins. La deuxième étape vient en complément de la baseline. Il s'agit d'organiser quelques mois plus tard, un nouveau (et court) travail de terrain, pour tenir compte des effets de saisonnalité et vérifier/invalidier certaines des hypothèses formulées suite au premier passage. Ensuite, ce sont des suivis qui sont effectués, selon une temporalité adaptée aux besoins, en particulier en cas de suivi des effets d'un projet d'appui.

12/ Car la finalité première de l'observatoire est d'accompagner le **cycle des projets**, de constituer un outil d'aide à la décision pour les acteurs humanitaires. L'observatoire peut être mobilisée pour la formulation de pistes d'intervention, puis pour le monitoring en cours de projet, et enfin pour dresser le bilan de l'intervention et d'en souligner l'impact. Toutefois, la méthodologie ne concernant qu'un village donné et qu'un nombre limité de ménages, l'écriture complète d'un projet nécessite de déployer des outils complémentaires pour, d'une part délimiter la **zone d'intervention**, d'autre part dimensionner le projet en termes de nombre de bénéficiaires. Ce manuel présente les outils permettant de passer du village à la zone d'intervention, en se fondant encore sur la mise en évidence des enjeux locaux.

Schéma récapitulatif des points-clés du manuel



Un dispositif d'observatoires a vocation à évoluer au fur à mesure de son déploiement, pour améliorer ses méthodologies, pour tenir compte des évolutions des contextes dans lesquels il est déployé, pour intégrer les demandes des partenaires. Par ailleurs, il n'a d'intérêt que s'il est maintenu suffisamment longtemps pour pouvoir en tirer des enseignements utiles pour la programmation de l'appui humanitaire et de développement. L'enjeu pour la suite est donc bien de garantir non seulement le maintien mais aussi l'élargissement du dispositif. C'est à ce prix qu'il pourra réellement atteindre son objectif initial : accompagner le relèvement des campagnes centrafricaines.

Introduction

Pourquoi ce manuel ?

En suite aux crises politico-militaires des deux dernières décennies, et plus particulièrement depuis la fin de 2012, l'agriculture centrafricaine est profondément déstabilisée : l'insécurité a empêché les grandes cultures et freiné les flux commerciaux internes, les éleveurs ont perdu tout ou grande partie de leurs troupeaux, les niveaux d'insécurité alimentaire ont partout fortement progressé. Dans un pays aux conditions agroclimatiques pourtant favorables, beaucoup de ruraux survivent très difficilement, ou doivent compter sur l'aide alimentaire distribuée par les acteurs humanitaires. Face à un tel constat, le projet de recherche qui a conduit à la rédaction de ce manuel se fonde sur quatre propositions centrales.

La première est que ce délabrement agricole n'est pas irréversible. Le questionnement est alors le suivant : comment reconstruire au plus vite l'agriculture du pays et faire en sorte que les populations rurales et périurbaines puissent passer d'une situation d'assistanat humanitaire à celle de producteurs actifs capables d'une part d'assurer par eux-mêmes des conditions de vie correctes avec des niveaux de revenus décents, d'autre part de fournir aux populations urbaines une nourriture abondante, diversifiée et équilibrée.

Mais il serait simpliste d'imputer ce délabrement aux seuls conflits récents. Un regard historique conduit à un constat sans appel : les paysanneries centrafricaines n'ont jamais beaucoup intéressé. Jugées hostiles à la « mystique du progrès », elles n'ont bénéficié que de très peu d'appuis, par ailleurs trop courts et insuffisamment denses pour être déterminants. C'est ce que regrettait déjà l'agronome français René Dumont, lorsqu'il livrait en 1966 une déclinaison centrafricaine de son *Afrique Noire est mal partie : Le difficile développement agricole de la République Centrafricaine*. On y trouvait les germes de la situation actuelle : mépris des élites pour les paysanneries, désintérêt pour le vivrier, saupoudrage d'actions, enclavement -déjà- des régions périphériques, etc. Les années de l'ajustement structurel ont mis un coup fatal aux velléités de développement volontariste, au nom de la compétitivité et des marchés libres : suppression de la culture cotonnière dans les zones estimées marginales (Lallau, 2005), démantèlement de la filière café, élimination tous azimuts des appuis aux producteurs, disparition de l'école rurale, etc. Bien entendu, les paysanneries ont tenté de s'adapter à cette nouvelle donne, en diversifiant leurs activités en particulier (Mbétid-Bessane, 2013). Mais beaucoup ont aussi perdu toute perspective d'avenir dans l'agriculture, se dirigeant alors vers Bangui, ou plus encore vers les chantiers de diamant et d'or, réactivant parfois des mines autrefois fermées faute de rendements suffisants. D'autres, de plus en plus nombreux, vont aussi se tourner vers le brigandage, la rébellion. L'absence de perspectives pour les jeunes ruraux, en particulier dans le Nord-Est du pays (zone d'origine de nombreux mouvements rebelles), constitue un élément essentiel du cycle de conflit, un cycle dont le pays ne se sortira donc pas uniquement par les programmes de DDR (Désarmement Démobilisation Réinsertion).

Notre deuxième - et principale – proposition est que la paupérisation et la marginalisation des paysanneries constituent des ferments majeurs de l’instabilité actuelle, et qu’une paix durable ne pourra se construire sans développement agricole. Par exemple, dans cette agriculture prédomine encore très largement la juxtaposition de deux systèmes extensifs, une agriculture manuelle et un élevage bovin semi-nomade, sans que les deux activités ne soient réellement associées. Plutôt que plaquer une grille d’analyse « confessionnelle » sur les conflits entre agriculteurs (certes souvent Chrétiens) et éleveurs (certes majoritairement Musulmans), nous prenons le parti d’une analyse en termes d’utilisation des espaces, et d’une meilleure intégration possible de ces deux systèmes.

Cette nécessité du développement agricole comme condition d’une pacification durable est désormais affirmée par de plus en plus d’acteurs, bailleurs comme ONG. Se pose alors la question des modalités que devrait prendre ce nécessaire appui. Il est pour cela crucial de bien connaître cette agriculture. Or nous constatons une profonde méconnaissance des réalités agraires de la RCA, des dynamiques à l’œuvre dans ces campagnes, avant même le conflit. Beaucoup d’acteurs de l’urgence et du relèvement sont très conscients de cette situation. Faute de politiques structurelles, d’appui à la recherche et d’accompagnement des étudiants, les seules études récentes sur ces réalités proviennent des évaluations entreprises par les humanitaires : établies en urgence, selon des canevas standardisés, par des personnels ne disposant ni du temps ni parfois des compétences pour réaliser de véritables diagnostics locaux, elles ne permettent pas de fonder solidement des programmes et politiques d’appui. Notre proposition est ici qu’une analyse suivie des systèmes locaux pourrait combler une partie de cette méconnaissance et contribuer à la formulation d’appuis adaptés. Il s’agit donc de développer une méthodologie adaptée d’étude des systèmes agraires et de leur diversité en RCA, et dont les acteurs de l’appui puissent s’emparer.

Enfin, il est une autre conviction affichée par l’ensemble de la communauté humanitaire en RCA, celle de la nécessité d’appuyer la résilience des populations, en suite au conflit. Cette notion, usuellement approchée comme la capacité des communautés à faire face aux risques et aux chocs, est devenue une entrée majeure des discours, des programmes, une condition de financement. Elle interpelle pourtant le chercheur, qui constate que cette notion est encore employée avec beaucoup de flou, et qu’il est malaisé de la traduire concrètement, au-delà de discours qui se veulent positifs. Beaucoup de questions se posent donc : comment l’évaluer ? A quelle(s) échelle(s) ? Sur quelle(s) temporalité(s) ? Quels moyens implique-t-elle, pour ne pas demeurer au stade de poétique métaphore, sans toutefois envisager des dispositifs inenvisageables sur le terrain ? Notre proposition est qu’il est possible de donner du sens et de l’opérationnalité à cette notion, en en faisant l’entrée conceptuelle d’un dispositif d’observatoire des systèmes agraires centrafricains, et en cherchant à cerner les contours de ce que pourraient être des systèmes agraires locaux résilients.

Telle est donc la finalité de ce manuel : proposer une grille de lecture de la résilience et un canevas méthodologique dont pourraient s’emparer les évaluateurs humanitaires. En ce sens, même s’il s’appuie sur le contexte centrafricain actuel, ce manuel peut évidemment trouver un écho sur d’autres terrains humanitaires. C’est le souhait de ses auteurs, qu’il soit diffusé bien au-delà de la seule communauté humanitaire de République Centrafricaine.

1. EVALUER LA RESILIENCE DES RURAUX

Ce premier chapitre présente les fondements analytiques de l'observatoire des crises et des résiliences. Des fondements qui partent d'une question simple : alors que cette notion est mobilisée par la plupart des bailleurs, en RCA comme ailleurs, est-il possible d'évaluer la résilience ? Car le moins que l'on puisse dire est qu'on a affaire à une notion très problématique (section 1). Nous proposons de l'aborder à deux échelles, celle du village (section 2), et celle du ménage (section 3).

1.1. Les fondements d'une analyse de la résilience

Il circule de nombreuses définitions de la résilience dans le monde de l'aide, qui insistent en général sur la capacité de rebondir suite à un choc, mais aussi de s'y préparer voire de l'éviter, et de s'adapter durablement aux stress (Lallau, 2016). En 2014, le Groupe de travail technique sur la mesure de la résilience, regroupant plusieurs agences onusiennes et bailleurs multilatéraux, donne la définition suivante : « la résilience est la capacité qui garantit que des facteurs de stress et des chocs adverses n'aient pas de conséquences négatives durables sur le développement » (FSIN, 2014). Mais beaucoup de questions se posent : comment l'évaluer ? A quelle(s) échelle(s) ? Sur quelle(s) temporalité(s) ? Quels moyens implique-t-elle ? Notre hypothèse est que, en dépit des nombreuses critiques dont elle fait l'objet (Reghezza-Zitt & al., 2012 ; Béné & al., 2012), il est possible de donner du sens et de l'opérationnalité à cette notion.

Evaluer la résilience : un défi opérationnel

Il s'agit de faire autre chose de la résilience qu'un commode slogan mobilisateur ou qu'une poétique métaphore. Les tentatives récentes d'évaluation de la résilience sont nombreuses, dans le monde de l'aide (encadré 1). La première question qu'il faut se poser est : **la résilience de quoi ?** La difficulté réside dans la définition même de la résilience, comme capacité à faire face à l'adversité. Comment donc évaluer une telle capacité ?

Encadré 1 : Quelques tentatives d'évaluation de la résilience dans le monde de l'aide

L'approche de la FAO, développée par Alinovi et al. (2009 ; 2010), est sans doute la tentative la plus diffusée. La résilience y est estimée par un indice agrégeant six composantes, elles-mêmes non directement observables : filets de sécurité sociaux, accès aux services publics, actifs, revenu et accès à l'alimentation, stabilité, capacité d'adaptation. Chaque ménage obtient ainsi une « note » de résilience, au temps t, en fonction de variables qui peuvent être différentes, d'un terrain d'application à l'autre.

L'approche de Ciani (2013), Université de Florence : Ciani prolonge le modèle de la FAO, et associe lui aussi un ensemble de variables latentes : revenu et accès à l'alimentation, accès aux services de base, actifs agricoles, actifs non agricoles, niveau technique du ménage, filets de sécurité (institutionnels et privés/locaux), capacité d'adaptation, connectivité physique, structure du ménage, et connectivité économique. Cette construction est associée à une usuelle typologie de ménages en termes de *livelihoods*.

L'approche de l'USAID : Cette approche est appliquée dans la Corne de l'Afrique et au Sahel, elle vise à identifier les facteurs de résilience, permettant de sauvegarder la sécurité alimentaire en période de sécheresse. Le modèle se fonde sur six indices partiels, dont l'agrégation permet d'estimer la résilience : revenu et sécurité alimentaire, actifs, capital social et filets de sécurité sociaux, nutrition et santé, capacités d'adaptation et gouvernance (Collins 2013 ; USAID, 2013).

L'approche de Tulane University : Evaluant la résilience des ménages haïtiens en suite au séisme de Port-Au-Prince, les chercheurs de Tulane University évaluent des critères de ressources, d'endettement, de comportements d'adaptation, de capital humain, de sécurité, d'activités communautaires, de santé psychosociale. Le tout étant agrégé en différents indices partiels, mobilisant des indices communément calculés, tels le *coping strategies index* (CSI) et le *well-being index* (WBI), et en un indice composite général (Tulane University, 2012).

L'approche d'Oxfam GB et d'ACCRA : Elle vise à identifier les caractéristiques la résilience des ménages et des communautés, même en l'absence de choc, en utilisant la méthode Alkire-Foster, déjà mobilisée dans le calcul de l'indice de pauvreté multidimensionnelle désormais adopté par le PNUD (Alkire & Foster, 2011). Les cinq dimensions retenues sont : la viabilité des moyens d'existence (face à l'adversité), le potentiel d'innovation (prise de risques, adaptation), l'accès aux ressources et à l'assistance en période de crise, l'intégrité de l'environnement naturel et des infrastructures, et les capacités sociales et institutionnelles (Oxfam GB, 2013).

L'importance du défi a conduit la FAO à mettre en place un groupe de travail, dont la mission est de tirer les enseignements des premiers essais de mesure et de proposer des principes méthodologiques communs pour les futures tentatives (Frankenberger & Nelson, 2013 ; Conostas & al., 2014). De manière assez proche le DFID tente d'harmoniser les évaluations de ses programmes fondés sur la résilience (Brooks & al., 2014). Il en est de même pour l'Union Européenne dans le cadre de l'initiative AGIR. Toutes ces tentatives se heurtent au même écueil, que Béné (2013) analyse comme un risque de circularité, lié à la confusion et à l'interdépendance entre causes et conséquences, entre déterminants de la résilience et cette résilience elle-même. Autrement dit, un ménage sera perçu comme résilient parce qu'il présente certaines des caractéristiques posées comme étant des déterminants de la résilience.

D'autres approches, moins courantes, utilisent un *proxy* unique. Tels Keil & al. (2008), qui mesurent la résilience comme "*the observed degree of drought-induced expenditure reductions for basic necessities*", ou comme Barrett & Conostas (2012), qui explorent la portée d'une résilience exprimée en termes de probabilité de ne pas devenir pauvre en suite aux chocs. Contrairement aux approches multidimensionnelles, elles nécessitent qu'il y ait un choc pour être mises en œuvre, et ont donc peu de capacités prospectives.

L'approche systémique : le choix de la complexité

Le principal élément de réponse est issu de l'abondante littérature récente sur le sujet : la résilience doit être évaluée dans une perspective systémique. Nous pouvons faire référence, notamment, à l'approche des systèmes socio-écologiques (Mathevet & Bousquet, 2015). La *Resilience Alliance*, promotrice de cette approche dans le monde anglophone, propose la définition suivante: "Resilience is the capacity of a social-ecological system to absorb or withstand perturbations and other stressors such that the system remains within the same regime, essentially maintaining its structure and functions. It describes the degree to which the system is capable of self-organization, learning and adaptation" (Walker et al. 2004). Adopter une perspective systémique conduit à accepter la complexité des contextes d'intervention, à tenir compte des interactions multiples. Cette complexité implique d'adopter une démarche d'autant plus rigoureuse et précise, pour éviter de se perdre dans une analyse qui, se voulant trop fouillée, finit par perdre toute opérationnalité (encadré 2).

Encadré 2 : Les étapes d'une analyse systémique de la résilience

- 1/ Comment fonctionne actuellement le système ? Il s'agit de caractériser le système, au temps t.
- 2/ Comment a-t-il fonctionné par le passé ? Il s'agit d'en comprendre la trajectoire historique.
- 3/ Qu'est-ce qui explique ce fonctionnement aujourd'hui ? Il s'agit de mettre en évidence les implications de l'histoire et de l'environnement actuel sur l'état présent du système.
- 4/ Comment ce fonctionnement a-t-il été affecté par les perturbations passées ? C'est là qu'on entre dans une approche résilience.
- 5/ Face à ces perturbations, comment le système a restauré, ou pas, ses fonctions essentielles ? Est abordée ici la dimension rétrospective de la résilience : comment a-t-on « fait face » par le passé ?
- 6/ Semble-t-il à même de pouvoir faire face à une prochaine perturbation ? Est envisagée ici la dimension prospective de la résilience, ce qui peut s'avérer plus complexe à établir, mais qui est aussi essentielle si l'on veut pouvoir orienter une future action d'appui.
- 7/ Et donc, peut-on, pour le système considéré, parler d'une trajectoire de résilience ? Il s'agit alors de confronter l'évolution des fonctions du système aux chocs subis par le passé et aux menaces pesant sur son avenir.
- 8/ Enfin, comment cette trajectoire peut-elle être reliée à celle d'autres systèmes, à des échelles différentes ? Est alors abordée la complexe question des interactions entre échelles.

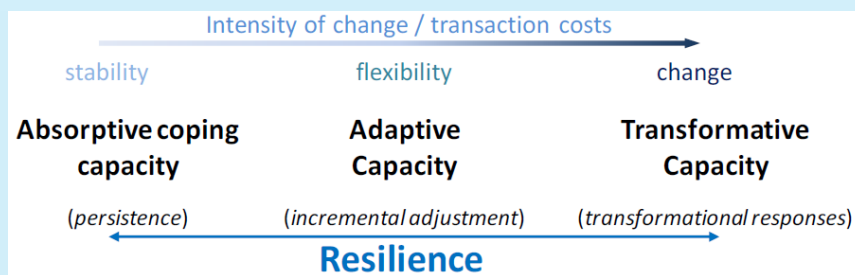
Un autre danger de l'approche systémique de la résilience est d'adopter une posture trop fonctionnaliste, insistant sur l'équilibre du système, et considérant la résilience comme le retour au *statu quo ante*. Or, l'un des postulats à la base de ce projet de recherche est inverse on l'a dit : celui de campagnes en mouvement en transformation, bien loin d'un l'impression d'immobilisme qu'une observation trop sommaire pourrait suggérer.

C'est là un troisième point qu'il faut aborder avec attention. Il convient de ne pas confondre les variables d'état d'un système, ce qui en caractérise l'éventuelle résilience, et les variables qui expliquent cette résilience. Un reproche souvent fait aux approches de la résilience est de ne pas distinguer clairement ce qui caractérise la résilience (les variables expliquées) et ce qui la permet (les variables explicatives). Nous proposons la réponse simple suivante : un système est résilient s'il parvient, en suite à une ou des perturbations, à maintenir ou à rétablir ses fonctions essentielles. Cela n'induit pas nécessairement un retour au *statu quo ante*, il peut y avoir une transformation du système d'activités, un changement du mode de vie, une réorganisation des

relations sociales, etc. Une telle approche nous permet de ne pas confondre les fonctions du système et ses ressources. Les premières sont les variables d'état, qui caractérisent les manifestations de l'éventuelle résilience, les secondes constituent les variables explicatives, c'est à dire les facteurs permettant de maintenir ces fonctions ou pas.

Encadré 3 : Les différentes capacités de la résilience

Béné & al (2012) distinguent, au sein de la résilience, une capacité d'absorption (on neutralise les chocs, le système persiste), une capacité d'adaptation (on s'adapte structurellement aux chocs, par un ajustement incrémental) et une capacité de transformation (on change de fondements en suite aux chocs). La résilience est, au fil de ce gradient, de plus en plus « coûteuse » en termes de transition : le pasteur ne vit pas de la même façon le fait de vendre une bête ou de cesser d'être éleveur.



De manière assez proche Keck et Sakdapolrak (2013), distinguent trois types de capacités composant la résilience sociale : les *coping capacities*, entre réaction et absorption ex-post, afin de restaurer son bien-être ; les *adaptive capacities*, proactives et préventives ex-ante, afin de sécuriser le bien-être futur ; les *transformative capacities*, qui induisent plus de changement, plus de « politique » que l'adaptation. Mais ces auteurs mettent moins en évidence l'idée de gradient que celle d'un mix de capacités, ces trois types coexistant au sein d'une même trajectoire, et pouvant tantôt se renforcer ou s'affaiblir mutuellement.

Lorenz (2013) distingue lui une *adaptive capacity*, une *coping capacity* et une *participative capacity*. La première renvoie à l'adaptabilité et l'aptitude à la transformation mises en évidence par de nombreux travaux. La deuxième renvoie non seulement à la dimension de réaction à court terme mais aussi à une dimension plus psychosociale, proche de l'usage de la notion de coping en psychologie (mettre des barrières entre le désastre et soi, en l'intégrant à une vision magico-religieuse par exemple). La troisième intègre des considérations de pouvoir et d'inégalité dans les processus permettant de faire face ou pas aux désastres.

Enfin, Pasteur (2011) l'analyse comme une combinaison de quatre capacités : la capacité à faire face aux aléas, à court terme ; la capacité à s'adapter au changement à plus long terme ; la capacité à assurer sa sécurité alimentaire ; et enfin la capacité à se sortir de sa pauvreté. Sont ainsi associés des considérations en termes de moyens (faire face, s'adapter) et des éléments de résultats (manger à sa faim, sortir de la pauvreté). C'est d'ailleurs là une caractéristique de nombreuses tentatives d'opérationnalisation de la résilience : associer moyens et les résultats au sein d'une même approche, au risque d'une certaine confusion.

Comment évaluer une capacité ?

Une autre difficulté majeure de l'évaluation de la résilience vient de sa définition comme capacité d'action, c'est-à-dire comme fait non directement observable et difficilement quantifiable. Les diverses tentatives de caractérisation de cette capacité de résilience s'appuient peu ou prou sur l'extension du traitement de la résilience au sein des approches systémiques : de la capacité à persister (*persistence*), on passe à celle de s'adapter

(*adaptability*), puis à celle de se transformer (*transformability*). Quatre propositions issues de la littérature récente sont présentées dans l'encadré 3. Nous inspirant de cette littérature, et avec le souci de la clarté et de l'opérationnalité, nous formulons la proposition analytique suivante, qui associe la perspective systémique et l'entrée des capacités : nous évaluons d'une part **la capacité d'un village à maintenir ou à restaurer ses fonctions essentielles, à savoir la capacité productive de ses agroécosystèmes, sa capacité à s'intégrer favorablement, et sa capacité à se réguler**, et d'autre part **la capacité du ménage à se saisir des enjeux locaux, autrement dit à accéder à ce qui permet localement de faire face à l'adversité**. Cette proposition va être justifiée et détaillée dans la suite de ce premier chapitre.

Les échelles de la résilience : du finage au ménage

Pour nous permettre de développer cette proposition, la deuxième grande question est ainsi : **la résilience, de qui ?** Autrement dit, à quelles échelles la résilience doit-elle être évaluée ? La tendance, dans l'abondante littérature récente, est de prôner une évaluation à plusieurs échelles, depuis l'individu jusqu'à la nation. La définition proposée par l'Union Européenne est significative de cette tendance : « La résilience est la capacité d'une personne physique, d'un ménage, d'une communauté, d'un pays ou d'une région à résister, à s'adapter et à se remettre rapidement à la suite de tensions et de chocs, tels que des sécheresses, des violences, des conflits ou encore des catastrophes naturelles » (EU, 2012). Les tenants de l'approche des systèmes socio-écologiques insistent sur les interactions complexes qui existent entre différents systèmes, à différentes échelles ; on parle alors de panarchie. Mais le risque est, en démultipliant les échelles, de perdre en opérationnalité, tant pour l'évaluation que pour l'aide à la décision en termes d'appui. Nous optons donc pour une approche à deux échelles qui font sens à la fois sur les terrains ruraux et dans les pratiques humanitaires, le village et le ménage.

Le finage villageois

Ce finage villageois correspond aux limites du territoire villageois où un groupe de personnes est installé (habitat), et sur lequel il exerce un droit agraire, droit d'accès et droit d'usage. C'est donc le territoire perçu comme « leur » par les habitants. Toutefois, le contrôle sur certains espaces de ce finage peut être limité, car partagé avec d'autres groupes (on pense ici aux éleveurs). Le finage villageois est donc défini par les pratiques des habitants. Il regroupe la zone d'habitation et les zones exploitées, soit les zones cultivées mais aussi les zones de cueillettes et les zones de chasse. Une partie de rivière où les hommes pêchent, un marigot dans lequel les femmes puisent de l'eau, appartiennent aussi au finage villageois. En revanche, une mine sur laquelle les jeunes vont travailler est bien souvent contrôlée par des personnes extérieures au village, celle-ci ne fait alors pas partie du finage.

Quels sont les avantages de retenir cette unité villageoise ? Il s'agit d'un objet délimité, fini et qui est souvent la seule unité territoriale qui fasse sens pour les populations dans les pays au maillage administratif peu dense et peu effectif. Il permet de prendre en compte la diversité des contextes locaux, les enjeux/règles d'accès et d'usage des ressources locales, et enfin les conflits éventuels avec d'autres groupes sociaux (personnes qui n'habitent pas sur le finage). Elle a aussi des limites, bien évidemment. Au niveau écosystémique, certains éléments de compréhension peuvent être liés à l'ensemble d'un compartiment agro-écologique, dont une partie seulement appartient au finage. Par exemple, la quantité et la qualité de l'eau d'une

rivière dépendent des activités en amont. Par ailleurs, les migrants ne sont pris en compte qu'au travers de leurs envois d'argent, puisqu'ils n'habitent pas sur place. Enfin, les filières ne peuvent pas être étudiées dans le détail, même si on peut déjà, à cette échelle, en saisir quelques aspects riches d'enseignement (sur le partage de la valeur en particulier). Il est en outre nécessaire de considérer les écosystèmes qui constituent ce finage en interaction avec le groupe social qui y habite, qui en a l'usage et qui l'exploite, autrement dit la communauté - définie comme un groupe humain constitué géographiquement et historiquement sur un territoire donné (ici le finage).

Le ménage

Pourquoi accorder une place centrale au ménage dans une approche résilience ? Tout d'abord, c'est l'échelle privilégiée par les humanitaires, tant pour l'identification des besoins que pour l'évaluation des impacts des programmes, elle permet de lier notre approche à d'autres méthodologies très usitées, telle l'analyse de l'économie des ménages, ou HEA (Boudreau, 2008). Ensuite, puisque que le ménage constitue l'entité collective minimale structurant le quotidien des pratiques, induisant un vivre ensemble au moins durant une partie de l'année, persistant dans le temps, cette échelle porte une majeure partie des pratiques de gestion des risques. Enfin c'est une échelle intermédiaire, entre la personne et un système local plus large, très riche en observations possibles, et permettant de comprendre tant ce qui se passe en son sein que les dynamiques territoriales qu'elle induit par agrégation.

Bien évidemment, cette échelle a aussi ses limites et ses dangers, elle recouvre des réalités très différentes en fonction des sociétés et des organisations familiales. Les travaux du groupe AMIRA (Amélioration des méthodes d'investigation en milieux informels et ruraux d'Afrique, Asie et Amérique latine, INSEE-ORSTOM) durant les années 1970 ont mis en évidence le danger à transposer dans les enquêtes ouest-africaines le modèle simplifié d'une exploitation familiale qui serait conduite par un ménage, formé d'un homme chef de famille, d'une épouse, d'enfants voire des collatéraux, avec la mise en commun des ressources (Gastellu, 1980). Nous avons donc à éviter de considérer le ménage comme une boîte noire dans laquelle il ne serait pas utile d'entrer. Les évolutions contemporaines de nombreuses populations rurales plaident pour intégrer cette complexité : inégalités de genre et de statuts, diversification et multilocalisation (migration) des systèmes d'activités, etc. (De Haan et Zoomers, 2005). Il est impératif de comprendre les processus de décision au sein du ménage (ou de la famille comprenant plusieurs ménages), les rapports de force qu'il recèle, les différences d'aspirations et de capacités d'action entre ses membres. Voilà pourquoi nous ne nous limitons pas à une approche du chef de ménage, mais tentons aussi de rencontrer une épouse et l'un des fils, nous veillons à distinguer les activités pilotées par le chef de ménage des activités menées de manière plus ou moins autonome par les femmes et les jeunes, et nous mettons en garde contre toute analyse trop simpliste et homogène des pratiques, et donc des appuis possibles.

Par ailleurs, l'important n'est pas de simplement juxtaposer des analyses à deux échelles distinctes, mais de tenter de comprendre les interactions entre ces deux échelles. C'est là une vieille préoccupation des sciences sociales, que nous retrouvons ici : un village résilient fait-il des ménages résilients, et réciproquement ? Comment rendre compte des interactions entre échelles ? Nous développons ce point plus loin.

Les temporalités de la résilience : comprendre les trajectoires

La question suivante qui ne peut être éludée est : **la résilience, quand ?** Quand peut-on dire qu'un village, qu'un ménage, sont résilients ? Cela oblige au préalable de se pencher sur ce que nous nommons adversité, et cela conduit ensuite à adopter une perspective en termes de trajectoires.

L'adversité : trois temporalités, deux types de chocs

Nous nommons adversité l'ensemble des risques et chocs vécus par les ménages et les communautés villageoises. Cette adversité s'analyse à trois échelles temporelles. La première échelle est celle de la saisonnalité. Certains événements, certaines difficultés, sont d'abord des phénomènes saisonniers. Le niveau des prix des denrées alimentaires doit ainsi toujours être analysé en fonction de la saison. Il en va de même de la capacité du ménage à satisfaire ces besoins alimentaires, le phénomène clé est ici la soudure, en particulier dans les zones à dominante céréalière. Il s'agit de la période précédant la récolte, alors que les stocks issus de la récolte précédente sont épuisés ou à des niveaux faibles, obligeant à une forme de rationnement. La deuxième échelle est celle des tendances structurelles, transcendant les phénomènes saisonniers, mais qui ont un impact majeur sur le niveau de vulnérabilité des ménages et des communautés. Ces tendances sont liées aux structures sociales, économiques et politiques : corruption, instabilités et iniquités des marchés, défaillances du système sanitaire, inaccessibilité à l'école primaire, changement climatique, etc. Dans les contextes de la pauvreté rurale centrafricaine, ces tendances constituent une succession d'événements qui, rendant le quotidien plus âpre, érodent les capacités physiques (pertes matérielles, santé fragilisée, etc.) mais aussi de cohésion sociale (comportements opportunistes, perte de confiance, etc.).

La troisième échelle est celle des chocs exogènes, les « désastres » de la littérature humanitaires, et qui justifient l'intervention d'urgence. Mais il est nécessaire de distinguer entre les chocs brutaux et ponctuels, comme une inondation, un tremblement de terre ou, ici, un pillage et des chocs dits prolongés, comme une insécurité persistante, la menace d'un racket liée à une occupation de la zone par un groupe armé, ou encore une sécheresse. Autant de chocs qui nécessitent des adaptations de pratiques, au-delà des réactions de court terme, et qui peuvent à terme se transformer en tendances structurelles, la nuance étant parfois délicate à établir.

Il est important de bien distinguer ces temporalités, dans les évaluations menées, pour éviter toute erreur diagnostique. Citons deux exemples d'erreurs courantes : penser que ce que l'on observe n'a pas de lien avec la saison durant laquelle ces observations sont menées, ou encore que cela est dû à un choc récent, et non pas à des tendances de long terme. Trop souvent, dans les évaluations humanitaires (de types RRM), on tend à considérer toutes les privations observées comme étant les conséquences du choc récent, ce pourquoi on arrive dans la zone. Or, bien souvent, beaucoup de ces privations préexistaient au choc. Par exemple, ce n'est pas le conflit qui a privé de nombreux ruraux centrafricains d'accès aux services de base, sanitaires et éducatifs. Cela fait bien longtemps que dans de nombreuses zones rurales, il n'y a plus ni école ni dispensaire. C'est même paradoxalement la crise sécuritaire qui permet un meilleur accès, certes temporaire, à ces services, via le rush humanitaire lié.

Au-delà des limites de tout exercice typologique en la matière, l'autre point clé est que ces différentes dimensions de l'adversité sont en interaction, affectant tantôt l'ensemble du système local considéré, tantôt certaines communautés, voire certains ménages seulement. Il faut donc retenir le caractère cumulatif des différentes composantes de l'adversité, et le fait qu'elles influencent les pratiques des ménages, qu'elles se produisent (on est dans l'ex-post) ou qu'elles restent de l'ordre du risque ressenti (on est dans l'ex-ante). Observer la résilience ne peut, en tous les cas, se limiter à l'étude des seules catastrophes majeures, mais doit se pencher sur tous ces « petits désastres » qui constituent le quotidien d'un ménage pauvre.

La résilience, un processus plutôt qu'un état

Cette approche de l'adversité a deux implications opérationnelles. La première concerne les modalités du travail de terrain, lors du déploiement sur un site. Tout d'abord nous avons à identifier ces différentes temporalités des risques et chocs à l'échelle du village. Puis nous devons analyser comment cette adversité affecte la situation et les pratiques des ménages. Tous les ménages n'étant pas affectés de la même façon et n'adoptant pas les mêmes pratiques, cette adversité constitue, logiquement l'entrée de toute différenciation des ménages. Nous y revenons plus loin, avec la notion d'enjeu.

La seconde implication opérationnelle est que nous ne devons pas penser la résilience uniquement comme un état binaire (résilient vs non-résilient) mais aussi et surtout comme un processus. Nous avons donc à mettre en évidence des trajectoires, permettant d'intégrer l'ensemble de l'adversité vécue, des réponses qui lui sont, en continu, apportées aux deux échelles des ménages et des villages.

Une dernière question se pose : **la résilience, comment ?** Il s'agit d'une part de caractériser précisément les capacités locales, à savoir ici celles de maintenir ou rétablir les trois fonctions essentielles à l'échelle du village, et celles de s'emparer des enjeux locaux pour le ménage, puis de les expliquer. Cela passe par l'analyse des ressources mobilisables par la communauté villageoise et par le ménage (notamment celles issues de l'appui extérieur) et par l'analyse des pratiques individuelles et collectives. Mais cela conduit aussi à ne pas postuler, comme c'est trop souvent le cas dans les approches humanitaires, que la résilience est par essence une « bonne chose ». Tous ces éléments vont être explicités dans la suite de ce chapitre, dans un premier temps à l'échelle du village, dans un second temps à celle du ménage.

1.2. Comprendre les transformations du finage villageois

La compréhension des transformations d'un village passe par une analyse fine de son fonctionnement, et par l'admission que nous avons à faire, même pour un petit village, à un système complexe. Elle oblige aussi à redescendre peu à peu à l'autre échelle, celle du ménage. Ce lien entre village et ménage passe notamment par l'analyse des systèmes d'activités, mais aussi et surtout par la détermination des enjeux locaux. L'objectif général est de mettre en évidence les diverses dynamiques villageoises, tant économiques que sociales.

Etudier l'évolution des fonctions villageoises

Le point d'entrée de cette compréhension est la définition des fonctions permettant de caractériser l'état du finage villageois. C'est ici que le lien peut être fait avec les approches en termes de soutenabilité : d'une part avec les trois dimensions usuellement retenues de cette soutenabilité, les dimensions environnementale, économique, et sociale ; d'autre part avec la perspective dynamique et systémique de ces approches (Lallau, 2011). Pour approcher concrètement les capacités locales à maintenir ces fonctions, il convient de renseigner des critères précis, faisant sens sur ces terrains ruraux, et assez aisés à renseigner.

La fonction productive : les potentialités des agroécosystèmes

Nous définissons en premier lieu une fonction productive, qui tend à évaluer si les agroécosystèmes maintiennent ou retrouvent leurs potentialités productives en dépit des chocs. Il est important de se pencher sur cette question car une très large majorité de la population vit de l'agriculture, la chasse, la pêche, l'élevage, et donc de la mise en valeur des écosystèmes. Si donc cette fonction est affectée, il y aura une crise des moyens d'existence à l'échelle des ménages. En retour, c'est une fonction dont l'évolution est très largement influencée par les dynamiques humaines.

Tableau 1 : Les indicateurs de la fonction productive

Indicateurs	Données
Evolutions des rendements agricoles	Perception de l'évolution des rendements (quantité vendue sur culture de rente/autoconsommée sur vivrier; satisfaction par rapports aux attentes, ressenti sur l'évolution des rendements (arrive-t-on à assurer le même niveau qu'avant avec les mêmes efforts ?).
Evolution des surfaces exploitables	Surface du finage exploitable. Evolution des espaces exploitables : perte d'espace à l'échelle du finage, espace impropre à l'exploitation.
	Observation de l'âge du peuplement végétal : nature, processus de savanisation, zones impropres à la mise en culture (cuiresse...).
Evolution des prises de chasse/pêche	Evolution de la nature et quantité des prises (quantité/laps de temps), fréquences des activités.
Evolution des produits de collecte	Evolution des activités de cueillette dans le temps en termes de nature, qualité et quantité (quantité/laps de temps).
Evolution des ressources hydriques	Evolution de la ressource en eau (qualité, quantité, distance à parcourir).
	Type de points d'eau (puit, forage, marigot) qualité (eau coulante, stagnante, évacuation de déchets à proximité....).

Pour renseigner la situation du village à un moment t, nous n'avons pas d'autres choix que de nous intéresser aux perceptions des villageois quant à l'évolution des différentes ressources naturelles. En effet, si nous avons privilégié des mesures objectives, il aurait fallu déterminer au préalable des valeurs de référence pour comparer le niveau des indicateurs à une « norme », première étape qui s'avère déjà problématique en RCA. Par ailleurs, la mesure exacte d'un rendement agricole, par exemple, est, dans ces campagnes, difficile à obtenir, ou nécessiterait

trop de temps, sans toutefois apporter la certitude de résultats fiables. C'est pourquoi nous préférons approcher les potentialités des agroécosystèmes via des indicateurs reflétant la perception des villageois sur les dynamiques à l'œuvre, et donc les pratiques et enjeux locaux.

La fonction d'intégration : penser un système ouvert

Nous proposons en deuxième lieu une fonction d'intégration. Un village « fonctionne » économiquement si les modalités de son intégration avec le reste du territoire (infrastructures, services étatiques, appui extérieur) sont favorables à la subsistance des ménages, et s'il parvient à éviter une *intégration défavorable*. Nous faisons ici référence à la notion d'*adverse incorporation*, issue du cadre des *livelihoods* : "The concept of adverse incorporation (...) captures the ways in which localised livelihood strategies are enabled and constrained by economic, social and political relations over both time and space, in that they operate over lengthy periods and within cycles, and at multiple spatial levels, from local to global. These relations are driven by inequalities of power" (Hickey & du Toit, 2007, 4). Là encore nous partons des aspirations généralement exprimées par les populations, qui souhaitent une meilleure intégration à l'économie, la société, le territoire. Cette intégration peut être caractérisée par des indicateurs d'opportunités économiques, de diversité alimentaire, et d'accès aux services et infrastructures, comme le propose le tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Les indicateurs de la fonction d'intégration

Indicateurs	Données
Couverture des besoins alimentaires	Régime alimentaire idéal, écart vis-à-vis de cet idéal, offre alimentaire existante, couverture des besoins, par période (soudure); capacité de stockage,...
Couverture des besoins de santé	Infrastructure de santé, fonctionnement (coût des soins, accès,...) Autres possibilité de se faire soigner, importance de la mortalité-maladie, personnes incapables de travailler à l'échelle du village.
Accès à l'éducation	Ecoles, fonctionnement effectif sur l'année, présence des enfants, niveau d'étude des villageois, état des infrastructures
Echanges commerciaux	Pouvoir d'achat relatif, termes de l'échange (indicateur type : nombre de cubes Maggi pour une cuvette de manioc), évolution. Disponibilités des biens non produits dans le village (outillages, habillage,...). Nature des échanges (produits échangés, qualité, quantité, niveau de transformation) et distance à la vente. Qualité de l'information disponible (sur les prix, les stocks).
Enclavement	Accès au réseau téléphonique, état des routes, niveau d'enclavement saisonnier. Distance par rapport à la Sous-Préfecture/ Préfecture la plus proche. Déplacements réguliers sur le territoire de personnes du village.
Appuis techniques	Niveau d'accès aux services techniques étatiques (agriculture, élevage).
Opportunités de travail salarié	Possibilité de trouver de la main d'œuvre journalière (facilité, prix). Possibilité de trouver des travaux salariés.
Services financiers	Niveau d'accès aux services financiers : distance et fonctionnement effectif d'une IMF, possibilité de conserver son épargne en dehors de chez soi, accès au crédit.

La fonction de régulation : interroger l'état des institutions locales

Enfin, nous avançons une **fonction de régulation**, renvoyant au contexte social et institutionnel local. En particulier, il est nécessaire de se pencher sur la question de la cohésion sociale. Cette question est d'une grande importance dans le contexte centrafricain, marqué par les ruptures entre agriculteurs et éleveurs, mais aussi par différentes discriminations ethniques et de nombreux conflits au sein même de communautés villageoises souvent postulées trop rapidement comme homogènes. Les tensions liées aux croyances magico-religieuses (sorcellerie d'agression) jouent aussi un rôle important dans cette question de cohésion sociale, et peuvent mener dans certains cas à l'implosion du village. L'autre élément majeur ici est la capacité des institutions locales à se maintenir ou à se rétablir suite à des perturbations. Nous devons donc nous intéresser à l'état des institutions villageoises et à leur fonctionnement effectif, notamment aux questions de leadership et à l'influence des groupes armés (ex-séléka de différentes obédiences, anti-balaka, etc.) sur le fonctionnement local.

Tableau 3 : Les indicateurs de la fonction de régulation

Indicateurs	Données
Confiance dans les autorités villageoises	Confiance dans le chef du village et les notables (conseillers), niveau d'adhésion aux décisions Opinion des villageois sur la capacité de ces autorités à décider indépendamment (sages, non-corruptibles, représentatives des intérêts, etc.).
Conflits internes et gestion de ces conflits	Sujet de désaccord et de tension au sein du village, modalités de prise de décision en cas de transgression des règles, sanctions appliquées, efficacité de la gestion des conflits Accès aux ressources : répartition de l'accès au foncier (terres cultivables, terres constructibles, pâturages), répartition de l'accès à l'eau (eau pour les besoins des villageois, eau pour abréger les bêtes, eau pour arroser les productions agricoles), acceptation de ces règles de répartition par les villageois / contestations, accès aux ressources pour les nouveaux arrivants (retournés, migrants temporaires ou permanents)
Dynamiques d'exclusion ou de cohésion sociale	Types de groupes exclus, raison de cette mise à l'écart, présence (et acceptation) d'habitations isolées Répartition communautaire / ethnique par quartier, sentiments d'appartenance marqués (groupes sociaux, communautés spécifiques) Système de solidarité à l'échelle du village (caisse de solidarité, assistance / prise en charge des personnes en difficultés par les notables, intégration des personnes vulnérables dans les dynamiques collectives).
Sécurité du village	Violences et exactions subies ; Sécurité ressentie ; Importance et nature des mouvements migratoires (fuite par rapport aux risques sécuritaires, migration économique permanente ou saisonnière) ; Présence de forces armées légitimes aux yeux des villageois (forces centrafricaines, forces MINUSCA) Existence de mesure collective pour faire face aux risques : système d'alerte, positionnement des autorités villageoises dans les négociations avec les groupes qui représentent une menace ; milice d'auto-défense, mécanismes de sécurisation des biens, etc.

Le finage villageois comme système complexe

Pour un bon usage des fonctions villageoises

Une analyse en termes de fonctions n'est pas dénuée de risques. Nous voyons deux écueils principaux à éviter, qui sont d'ailleurs des écueils récurrents dans les analyses de la résilience : d'une part ne pas réussir à penser la transformation des systèmes, et accréditer l'idée que le « bon » système est le système qui ne change pas ; d'autre part fonder notre analyse sur des jugements de valeur, d'attribuer des « bons » et des « mauvais points » aux communautés, et glisser vers le registre de l'injonction (pour être résilients, il faut faire ci, être comme ça).

C'est pour la fonction de régulation que ce risque de glissement vers une posture injonctive est le plus important. Notre position est donc, non pas de dire qu'il ne faut pas de dynamiques excluantes parce qu'elles seraient condamnables en soi, mais que ces dynamiques sont porteuses de non soutenabilité sociale (privation de capacités pour certains ménages), et qu'elles risquent de conduire à la disparition du village en tant que système. Il en est de même pour la confiance envers le chef, les inégalités dans l'accès aux ressources, etc. De la même façon, il faut se garder de céder au mythe, trop répandu, de la « communauté résiliente » (Twigg, 2009). La tendance est souvent de proposer, comme souvent dans un monde de l'aide friand de « boîtes à outils », de longues listes de caractéristiques permettant de dire si la communauté étudiée est ou n'est pas prédisposée à la résilience : il faut qu'elle ait de bons leaders, des membres éduqués, conscients des risques, qu'elle soit diversifiée, pas trop « genrée », intégrant les handicapés, etc... L'injonction de la résilience n'est alors jamais très loin, alors que paradoxalement cette résilience semble utopique et inatteignable, tant il est de nombreuses conditions à réunir. Nous pensons au contraire qu'une recension et une analyse des conflits locaux constitue une entrée des plus pertinentes (encadré 4).

Encadré 4 : De l'importance des conflits dans l'approche du village

En nous inspirant très largement de Bierschenk et Olivier de Sardan (1994), nous croyons en la dimension heuristique du repérage et de l'étude des conflits : « les conflits sont un des meilleurs "fils directeurs" qui soient pour "pénétrer" une société et en révéler tant la structure que les normes ou les codes. (...) Les conflits sont des indicateurs privilégiés du fonctionnement d'une société locale. Ce sont aussi des indicateurs du changement social ».

Aborder la question du conflit permet donc de dépasser les *a priori* de certains acteurs de l'appui, qui postulent des communautés soudées, naturellement portées au consensus. Cela permet aussi de ne pas se laisser abuser par les mises en scènes d'un tel consensus par les villageois eux-mêmes, conscients que se montrer soudés, en très bonne entente (« mango tere » en Sango), peut faciliter l'obtention de l'appui extérieur.

Une telle entrée « conflit » a d'autant plus de pertinence que l'on travaille dans des sociétés rurales fragilisées par des décennies de marginalisation, puis par des années de guerre. A l'instar des chercheurs de l'APAD (Association pour l'anthropologie du changement social et du développement), nous pouvons considérer les institutions villageoises comme une arène, en tant que lieu de confrontations concrètes d'acteurs sociaux en interaction autour d'enjeux partagés et disputés, tels que l'accès aux ressources naturelles, la captation de la force de travail, l'accès à l'aide extérieure, etc.

Par ailleurs, les fonctions à l'échelle du système village peuvent être interdépendantes (ex : un manque de ressources productives peut provoquer des tensions nuisant à la cohésion du village). Ainsi, les indicateurs explicatifs d'une fonction donnée (ex : la faible fertilité des terres entraîne un potentiel productif peu élevé) peuvent également représenter des indicateurs explicatifs d'autres fonctions (ex : la faible fertilité des terres entraîne une concurrence dans l'usage des parcelles, en faveur des personnes ayant le plus de pouvoir à l'échelle villageoise, ce qui entrave l'exercice de la justice et provoque des tensions au sein de la population). Il s'agit donc de mettre en évidence ces interactions entre les trois fonctions ; de faire ressortir les éléments explicatifs qui paraissent comme déterminants localement ; et de comprendre les trajectoires historiques tant des fonctions villageoises que des ressources les déterminant.

Les ressources : inventaire et interactions

Nous distinguons les ressources naturelles, humaines et culturelles, sociales, économiques et financières, politiques, et enfin « construites ». Dans les ressources naturelles sont rassemblés les capitaux naturels « bruts » (accessibilité, qualité, quantité) ainsi que les capacités à valoriser ces capitaux de façon durable (connaissances et pratiques). Les ressources humaines et culturelles comprennent les compétences des villageois, et la capacité à accéder à d'autres compétences, via le système scolaire, la formation professionnelle, l'information. Elles pourraient également inclure les représentations des populations (les rapports au temps, à la nouveauté, à l'argent notamment) mais ces aspects sont plutôt analysés à l'échelle des ménages (on suppose une hétérogénéité des rapports au temps, à la nouveauté, à l'argent au sein du village). Les ressources sociales incluent les liens sociaux, les organisations collectives (formalisées ou non), les relations de confiance au sein de la communauté villageoise. Elles répondent à la question, essentielle dans les approches résilience : sur qui peut-on compter en cas de difficulté ? Ces ressources diffèrent, selon que l'on soit en temps « normal » ou en temps de « crise », en particulier lorsque la crise est partagée par tous et qu'elle dure dans le temps, affaiblissant les recours possibles. Dans les ressources économiques et financières, on trouve le capital financier et de manière générale l'ensemble des opportunités économiques. L'action des organisations d'appui constitue aussi, dans un contexte de relèvement post-conflit, un type de ressources économiques potentiellement important. Les ressources politiques renvoient aux structures institutionnelles locales, et à leurs capacités à faire respecter les règles et à influencer l'environnement juridico-légal de la communauté, de même qu'à leur degré d'autonomie. La question du leadership est ici essentielle. Enfin, avec les ressources « construites », on recense toutes les infrastructures et équipements villageois présents au sein du finage.

Mais il ne s'agit pas de se livrer à un inventaire exhaustif et purement descriptif de ces ressources villageoises. Au travers des fonctions et des principales ressources villageoises identifiées sur le terrain, de leurs interactions, c'est la complexité du système village et de son évolution qui est abordée. Ce qu'il est important de saisir, c'est comment les ressources sont mobilisées en fonction des opportunités accessibles à l'échelle du village, comment elles interagissent ou pas, comment elles peuvent, ou pas, permettre à la communauté villageoise de faire face aux risques et aux chocs.

Quatre exemples, parmi beaucoup d'autres. Tout d'abord, un bon accès à la terre n'a pas le même impact si les villageois ne disposent d'aucun outillage, et n'ont pas accès à des semences

de qualité. Ensuite, la valeur de l'éducation dépend des opportunités de travail. En troisième lieu, la détention d'actifs tels qu'un cheptel, ne peut être considéré par nature comme un avantage, car si la sécurité n'est pas assurée dans le village, un tel cheptel peut rendre au contraire vulnérable au pillage ; c'est là un fait souvent constaté dans les zones insécurisées et qui va expliquer la réticence vis-à-vis des initiatives extérieures d'appui à la recapitalisation (Lautze & Raven-Roberts, 2006 ; Jaspars & O'Callaghan, 2010). Enfin, l'existence de dynamiques d'action collective ne doit pas être considérée comme étant nécessairement porteuse de résilience, car elles peuvent échouer, être confisquées par certains, conduire à la montée des tensions, etc.

Une telle approche doit nous permettre, en croisant les résultats des différents sites sur une période suffisamment longue, de mettre en évidence les facteurs qui influent favorablement ou défavorablement sur le niveau de résilience des communautés villageoises centrafricaines. Elle nous permet aussi d'interroger les notions de robustesse, de diversité, de complexité, souvent présentées dans la littérature comme caractéristiques de systèmes résilients. La robustesse correspond à la capacité de la ressource à se maintenir face à un choc, il s'agit non seulement de l'évaluer, mais aussi de savoir si elle peut toujours être considérée comme un facteur de résilience (quid par exemple d'un « mauvais » chef qui parvient à se maintenir en place, au détriment de la communauté). La diversité s'applique elle aussi aux différents types de ressources : différents écosystèmes, des associations de cultures, pluralité des débouchés des productions, foisonnement des dynamiques collectives, etc. Elle a déjà été largement utilisée dans les analyses du risque en agriculture, les observatoires doivent pouvoir contribuer à en analyser la portée analytique. Enfin il est souvent dit dans les approches systémiques qu'un système complexe sera un système plus résilient (Cabell & Oelofse, 2012). Mais de quelle complexité parle-t-on ? Celle des pratiques agricoles, celle de l'intégration au monde extérieur et à ses marchés (qui peut aussi fragiliser le système local), celle des institutions locales (au risque d'une dispersion et d'une mauvaise coordination des initiatives) ?

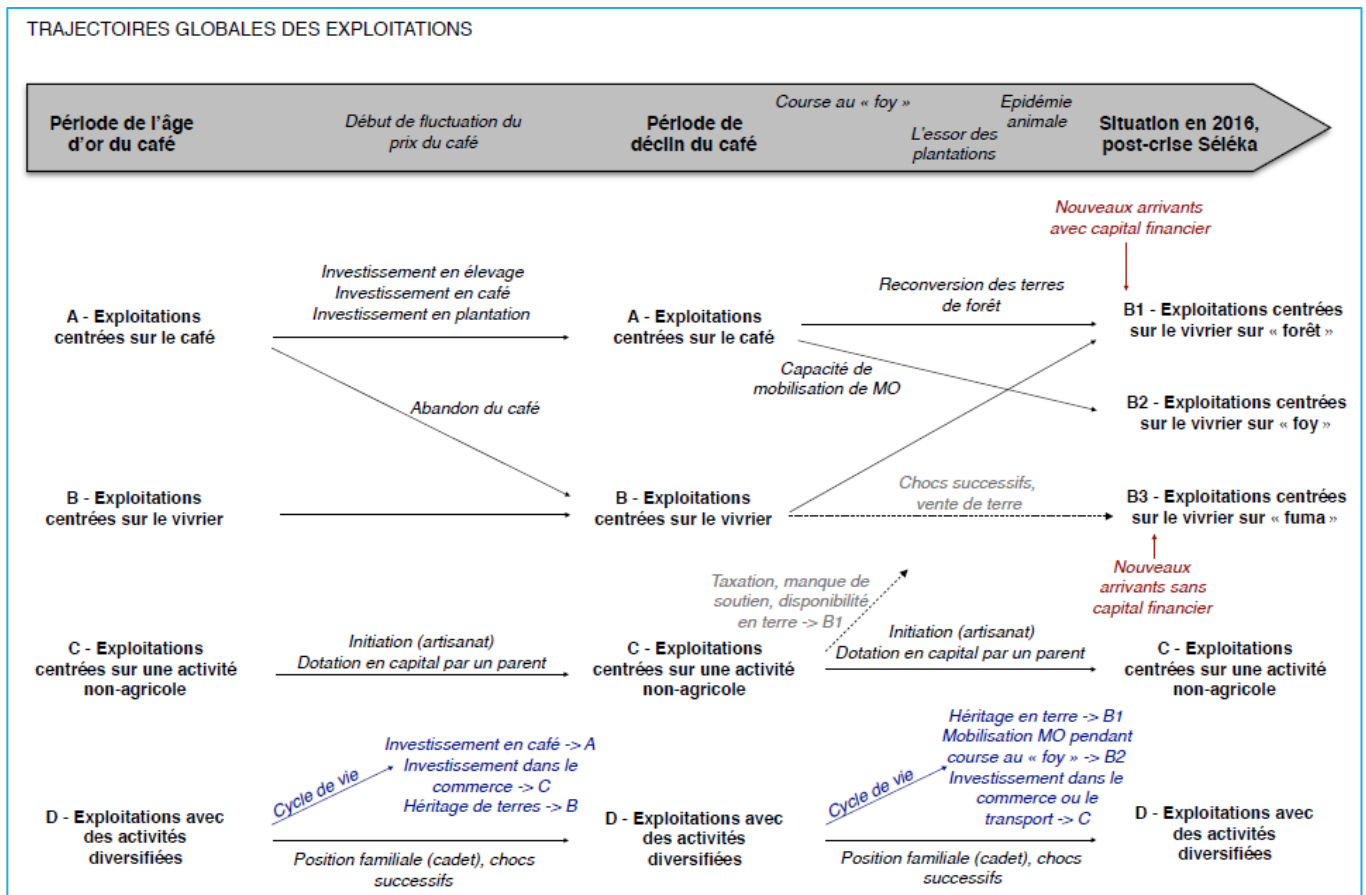
Du village au ménage : dynamiques des systèmes d'activités et des enjeux locaux

Il faut ensuite faire le lien entre les deux échelles, et pouvoir ainsi passer du village au ménage. Cela passe par deux voies, d'une part une analyse des évolutions des systèmes d'activités, d'autre part une détermination des enjeux locaux.

Suivre les évolutions des systèmes d'activités

La reconstitution des trajectoires d'exploitation constitue une composante usuelle des diagnostics agraires, cela a déjà été fait à de nombreuses reprises dans les travaux en milieu rural centrafricain (Mbétid-Bessane, 2002). On reconstitue la trajectoire des différents types d'exploitations existant actuellement, en lien avec les différentes phases ayant marqué la vie du village. Cette reconstitution s'appuie donc à la fois sur les entretiens historiques menés au début du travail, sur les entretiens ménages menés sur la base des éléments de différenciation sociale identifiés, et sur des entretiens spécifiques par activité (cf. chapitre 2). L'encadré ci-dessous donne un exemple de ce qu'il est possible d'obtenir.

Figure 1 : Trajectoires d'exploitations dans le village de Ngamana (Bangassou)



Source : Archambaud & Hostache, 2016

Déterminer les enjeux locaux

L'interaction entre nos deux échelles passe surtout par la détermination des enjeux locaux. Il s'agit là d'un aspect essentiel de notre cadre d'analyse. La notion d'enjeu vient des analyses géographiques des risques. L'enjeu c'est tout ce qu'une société, un ensemble social, juge important et qu'elle peut perdre en cas de choc, et qui justifie donc des analyses de de risque et les actions de prévention (Metzger et D'Ercole, 2008). Bien que s'inspirant de ces analyses, notre approche est davantage fondée sur la résilience, fondée sur la question ; qu'est-ce qui, localement, permet aux ménages de faire face à l'adversité, de « s'en sortir » et même d'améliorer structurellement leur situation ? Les enjeux sont les **moyens de la résilience** des ménages, plus que la manifestation concrète de cette résilience (manger à sa faim, envoyer les enfants à l'école, etc.). Cette approche a deux implications majeures pour l'appui. En premier lieu, cela oblige à partir de ce qui est important pour les populations cibles, et non de partir de ce qui est supposé comme important par l'ONG. Se focaliser sur les moyens de la résilience et non sur ses manifestations apparentes remet l'autonomie des populations au centre de l'action. En second lieu, cette approche des enjeux est très en lien avec une autre composante usuelle des diagnostics agraires, qui fait précisément le lien entre l'échelle territoriale et celle de l'exploitation, à savoir la mise en évidence des facteurs de différenciation sociale. Tous les enjeux ne se valent pas, tous ne permettent pas d'initier une trajectoire de résilience, et cette différenciation locale de ce permet de « faire face » doit aussi, bien évidemment guider l'appui.

Encadré 5 : Les six enjeux villageois dans les zones rurales centrafricaines

Enjeu 1 : avoir accès à de l'**assistance** pour assurer la survie à court terme. Cet enjeu concerne les ménages les plus en difficulté, qui ne disposent plus d'activités rémunératrices, tantôt temporairement (en lien avec un choc précis, tel un pillage), tantôt structurellement (cas de vieilles veuves par exemple). Cette assistance peut être extérieure (aide humanitaire) ou fondée sur des liens familiaux, « communautaires », ou religieux (aumône).

Enjeu 2 : initier et maintenir une **activité qui ne nécessite aucun capital initial**, et qui mobilise uniquement la force de travail disponible au sein du ménage. Il s'agit généralement d'activités à retour rapide, telles la collecte et la vente de fagots, la vente de travail journalier, la fabrication de charbon de bois, la confection de briques. Les ménages qui ne disposent que de ce type d'activités pour assurer leur subsistance sont des ménages en difficulté. Mais cela n'exclut pas que des ménages en meilleure situation ne les développent eux aussi, dans une perspective de diversification de leur système d'activités.

Enjeu 3 : avoir une production agricole (manioc, maïs, arachides, sorgho, selon les zones) permettant d'approcher ou d'atteindre l'**autosuffisance alimentaire**. Cela permet de ne pas devoir dépenser trop d'argent pour son alimentation, et consacrer ses ressources à d'autres finalités (accès aux services de base, développement de son système d'activités). Cette capacité passe, en particulier, par une maîtrise de l'accès aux terres, lorsque celles-ci se raréfient (du fait par exemple d'une concentration autour des centres urbains).

Enjeu 4 : sécuriser la **force de travail**. Une telle sécurisation peut se faire via des dynamiques collectives (associations d'échanges de travail), via l'épargne pour payer des temporaires, via les liens familiaux, etc. Cette capacité constitue un enjeu essentiel dans ces agricultures manuelles, au sein desquelles le capital technique est quasiment inexistant et ne peut donc pas remplacer la force de travail mobilisable.

Enjeu 5 : savoir se constituer des **filets de sécurité** adaptés au contexte. Ces filets permettent de faire face aux aléas sans devoir hypothéquer l'avenir (par exemple par des cessions d'actifs productifs ou par d'importantes restrictions des dépenses courantes), au moins durant un certain temps (en fonction de l'ampleur et du nombre d'aléas affrontés). Ces filets peuvent prendre plusieurs formes : recours à la famille ou à des réseaux non familiaux, appartenance à une tontine ou à une institution de microfinance, constitution d'une épargne sur pied, etc.

Enjeu 6 : être en capacité d'**investir à long terme**, d'initier des pratiques offensives de transformation de son système d'activités, de développer une activité qui procure une « rente ». Quelques exemples : se constituer un petit cheptel bovin (hors situation de conflit, durant laquelle posséder des bœufs rend vulnérable au pillage), établir des vergers et des plantations (agrumes, kola, palmiers à huile, calebasse, avocatiers, café), savoir conquérir de nouveaux débouchés (par exemple par l'achat d'un vélo ou d'un « pousse »). Cela reflète une capacité à élaborer et à mettre en œuvre des projets sur le long terme, à initier des dynamiques de capitalisation ; une capacité qui s'observe d'abord chez les ménages en situation relativement bonne.

NB : Pour les **commerçants**, nous pouvons envisager les enjeux suivants. Enjeu 1 : avoir accès à l'assistance. Enjeu 2 : exercer son activité à crédit. Enjeu 3 : exercer son activité sur Fonds propres (en majorité). Enjeu 4 : disposer d'une capacité à sécuriser son capital (disposer de filets de sécuriser). Enjeu 5 : réussir à développer de manière significative son activité.

Nous posons ainsi l'hypothèse que les enjeux seraient ce sur quoi il faudrait prioritairement (et prudemment !) agir si l'on souhaite appuyer le relèvement des populations après un choc. Par exemple, si l'on identifie l'accès à la main d'œuvre comme un enjeu local majeur (ce qui est courant dans ces systèmes très extensifs, surtout en situation de post-conflit), on va pouvoir mettre en évidence les différences de trajectoires associées à cet accès, les dynamiques de renforcement des inégalités associées à cet enjeu de main d'œuvre, les redistributions éventuelles liées au conflit, les modalités d'intervention possible pour les ONG. Exemples : la promotion de l'agroforesterie, du maraîchage, de l'interaction agriculture-élevage, des dynamiques de travail communautaire, autant de pratiques à même de lever la contrainte locale de main d'œuvre. Pour opérationnaliser cette proposition analytique, nous mobilisons une grille de lecture en 6 enjeux-types (encadré 5), qu'il conviendra d'affiner dans chaque village. Ainsi, l'encadré 6 présente les enjeux identifiés dans le village de Nounkowana en 2017, et nous envisagerons plus loin comment nous pouvons les mobiliser, comme outil d'aide à la programmation humanitaire dans la zone de ce village.

Encadré 6 : les enjeux identifiés à Nounkowana en 2017

1/ Tout d'abord, il s'agit de trouver une **activité à revenus rapides**, tels que les fagots, l'artisanat, la collecte de miel pour couvrir ses besoins immédiats ou protéger ses autres moyens d'existence. Dans le cas contraire, le ménage dépend entièrement de l'assistance fournie par la famille, les voisins, les notables du village.

2/ Ensuite, il faut **produire une quantité suffisante de manioc**, généralement en mettant en valeur des parcelles aussi grandes que possible et en respectant au mieux le calendrier agricole. L'objectif est de satisfaire une grande partie des besoins alimentaires du ménage et de pouvoir mobiliser les tubercules pour faire face à des imprévus. Sans cela, les revenus des activités sont principalement destinés à l'achat de nourriture, de la force de travail doit être déployée en cas d'imprévus, on multiplie les petites activités pour couvrir les besoins (pluriactivité misérable).

3/ Troisièmement, la **constitution d'une épargne sur pied** (volailles, caprins, porcins, ovins) permet au ménage de garantir sa capacité à faire face aux imprévus. Lorsque l'épargne n'est pas préservée sous forme de petit bétail, elle peut être rapidement consommée, et ce sont alors les tubercules de manioc qui sont mobilisés pour faire face aux imprévus, entraînant des contractions alimentaires chroniques, voire de l'endettement.

4/ Quatrièmement, **capter de la main d'œuvre via les dynamiques collectives** (groupes d'entraide agricole) permet non seulement de cultiver suffisamment de vivrier, mais aussi d'allouer du temps à d'autres activités (maraîchage, envoi des dépendants à la mine, développement d'un petit commerce pour les femmes). Lorsque le ménage ne parvient qu'à mobiliser la main d'œuvre familiale, la majeure partie de la force de travail du ménage (chef de ménage, épouse et fils) est allouée aux activités agricoles, ce qui ne permet pas de développer de nouvelles activités.

5/ Cinquièmement, il apparaît important de valoriser les productions agricoles (vivrières et maraichères) au travers de **débouchés sûrs** (surtout pour les légumes qui sont périssables) **et rémunérateurs**, en développant des moyens pour vendre à Bouar (plutôt que Yongo). Cela est possible en investissant dans un moyen de transport (pousse-pousse, vélo, moto), en nouant des relations étroites avec des parents résidant à Bouar ou des transporteurs.

6/ Enfin, aménager des parcelles et **investir dans les vergers** (agrumes, bananiers) semble être une opportunité à saisir pour se constituer une rente qui ne nécessitera que peu de travail au-delà de la phase d'investissement, et qui plus est ne sera pas sensible au pillage, ce qui est un atout supplémentaire au vu de l'insécurité persistante (avant la crise, certains ménages capitalisaient en bovins).

De même, cette approche peut se décliner pour les éleveurs, nous le verrons dans la section 3.1., comme pour les activités commerciales ou pour toute autre activité non agropastorale. Une fois ce travail de détermination des enjeux locaux effectué, il faut tenter de comprendre comment les ménages font pour les préserver ou s'en saisir, comment cela accentue ou pas les différenciations locales, et au final quelle entrée cela peut constituer pour la formulation de l'appui. Les enjeux locaux constituent donc un premier lien analytique entre nos deux échelles, le village et le ménage. Il nous faut maintenant préciser l'approche menée à cette seconde échelle.

1.3. Analyser la trajectoire du ménage

L'analyse à l'échelle du ménage part donc des enjeux locaux. Il s'agit de voir comment les ménages se positionnent par rapport à ces enjeux : comment cela explique leur trajectoire, comment cela influence leurs pratiques face à l'adversité, et comment cela, au final, illustre leurs capacités à faire face à cette adversité.

Des enjeux aux trajectoires

Partir des enjeux nous permet de lier deux anciennes questions des enquêtes ménages et des études agraires, celle des seuils d'une part, celle des trajectoires d'autre part.

Revisiter la question des seuils

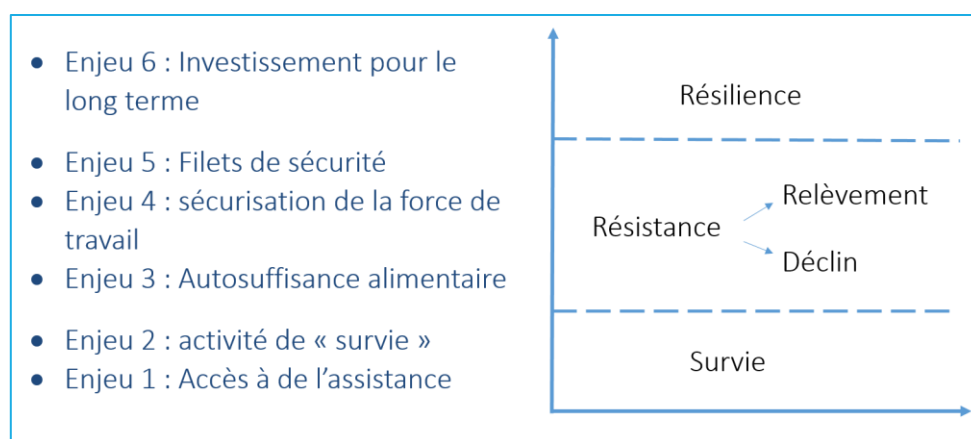
Etudier les dynamiques des moyens et conditions d'existence ne doit pas laisser penser que les processus à l'œuvre sont linéaires, positifs ou négatifs mais linéaires. Se pose au contraire la question des discontinuités, des seuils en deçà ou au-delà desquels les pratiques et processus changeraient de nature. Cette idée n'est certes pas nouvelle, on la retrouve dans les travaux des économistes, via les analyses en termes de trappes de pauvreté et de seuils d'actifs (Dercon, 2006 ; Carter & Barrett, 2006). On la retrouve aussi dans l'analyse économique du ménage (HEA), très pratiquée par les évaluateurs humanitaires, avec le seuil de survie, et le seuil de protection des moyens d'existence (Boudreau & al, 2008). Les seuils doivent avoir à la fois une dimension explicative (catégoriser les ménages ; ne pas voir résilience là où il n'y a que survie) et une utilité normative (différencier et orienter l'appui).

Demeurant proches des évaluations usuelles en humanitaire, nous proposons de considérer deux seuils. En premier, nous reprenons l'idée de seuil de survie, mais en faisant référence à la notion de *destitution*, proposée dans la littérature des *livelihoods* (Harriss-White, 2002 ; Devereux, 2003). Dans un monde rural centrafricain, où presque tous peuvent être considérés comme pauvres selon des critères monétaires usuels, critères qui ne sont alors plus très discriminants, cette notion fait sens, renvoyant à une pauvreté extrême. Cela intègre des éléments matériels (ne pas couvrir ses besoins essentiels, ce qui correspond à la définition des HEA ; ne plus disposer d'actifs productifs), mais aussi des éléments psychosociaux : est *destitute*, celui ou celle qui ne « compte plus » au sein de sa communauté, qui doit s'appuyer sur l'assistance extérieure (proches, ONG, etc.) pour espérer satisfaire ses besoins essentiels, au-delà même d'aléas ponctuels, et qui est incapable de se projeter.

Nous considérons ensuite un seuil de résilience, qui correspond à la situation à partir de laquelle le ménage peut initier une dynamique autonome d'amélioration de ses conditions d'existence, qui n'est pas remise en cause par le moindre aléa, et qui ne doit pas mettre en péril son avenir pour satisfaire ses besoins actuels. Et c'est entre ces deux seuils que l'incertitude quant à la capacité des ménages à affronter l'adversité est la plus importante. En deçà du seuil de déchéance, les mécanismes à l'œuvre sont assez prévisibles, ils sont ceux de la lutte pour la survie, et les ménages ont tendance à adopter des pratiques très proches. Au-delà du seuil de résilience là-aussi, hormis en cas de choc très important, une amélioration des moyens et conditions d'existence va généralement s'observer, certes, par le biais de pratiques qui peuvent être différentes - c'est justement l'une des caractéristiques de cette zone de résilience, d'élargir le champ des possibles. Mais entre ces deux seuils, les prévisions sont moins aisées, l'indétermination est beaucoup plus grande. Y domine ce que nous appelons la résistance, caractérisée par des niveaux jugés insatisfaisants de conditions d'existence, par des pratiques défensives de reconstitution des moyens d'existence.

Remarquons que pour en faciliter la bonne compréhension, le seuil de survie renvoie à la situation en-deçà, alors que le seuil de résilience renvoie à la situation au-delà. Mais le principal problème, avec les seuils, n'est pas de les définir de manière intuitive, il est de les situer empiriquement. Plutôt que de vouloir absolument les quantifier, en termes monétaires, en termes d'apports caloriques (cf. les HEA), ou en termes d'actifs productifs, nous proposons de les fonder sur les enjeux locaux (figure 2).

Figure 2 : enjeux, seuils, et trajectoires



Ces seuils correspondent bien à l'idée de marge de manœuvre, qui a beaucoup à voir avec la notion de résilience. Les ménages ne parvenant à se saisir que des enjeux 1 et 2 sont en situation de survie : ils doivent compter sur l'assistance extérieure (issue de leur « communauté » ou de l'appui des humanitaires, via en particulier la distribution de kits alimentaires). Les ménages parvenant à se saisir des enjeux 3, et/ou 4, et/ou 5 sont en situation de résistance. Enfin, les ménages pouvant initier des pratiques d'investissement à long terme correspondent à une situation de résilience, puisqu'ils se placent bien dans une dynamique d'amélioration autonome de leurs conditions et moyens d'existence. Cela permet de ne pas galvauder cette notion de résilience, en la réservant à des situations bien particulières, celles de ménages parvenant à se projeter, à réduire structurellement leur vulnérabilité, même si, de manière absolue, ils peuvent encore être considérés comme pauvres. Le point clé d'une telle différenciation est la capacité à préserver, voire à améliorer, son avenir.

Quatre trajectoires types

Mais situer dans l'une des trois zones, survie, résistance, résilience, ne dit pas assez sur la trajectoire suivie par le ménage, sur les processus à l'œuvre. Il nous faut donc, pour chaque ménage rencontré, reconstituer, puis suivre sa trajectoire. Notre analyse des trajectoires se fonde, en l'adaptant au cas centrafricain, sur la proposition de Droy et Lallau (2014). Nous caractérisons quatre trajectoires-types.

- Une **trajectoire de résilience** : les ménages qui atteignent et maintiennent des conditions de vie relativement satisfaisantes, qui peuvent accumuler différents types de capitaux, savent anticiper la plupart des aléas.
- Deux trajectoires de résistance, correspondant à la majorité des ruraux centrafricains, faites d'une résistance à l'âpreté du quotidien, une réaction aux aléas pouvant induire des privations et des décapitalisations plus ou moins marquées. Nous distinguons deux cas : une **trajectoire de relèvement**, caractérisée par amélioration même ténue de la situation, par des pratiques réversibles en cas d'aléas, par une capacité à anticiper certains aléas ; et une **trajectoire de déclin**, marquée par une situation dégradée ou stagnante à un niveau bas, un horizon de décision qui se raccourcit, des pratiques difficilement réversibles en cas d'aléas, qui réagissent plus qu'ils n'anticipent les chocs.
- Une **trajectoire de survie** : on est proche de la précédente, avec des ménages qui subissent les aléas, et généralement on ajoute à la dégradation économique l'exclusion sociale, la marginalisation, le sentiment de n'avoir pas de prise sur son destin. On retrouve l'idée de *destitution*, présentée plus haut.

Ces types ne sont évidemment pas figés, et c'est précisément là qu'est l'intérêt de croiser seuils et trajectoires, pour l'appui : il s'agit de comprendre ce qui détermine des changements de trajectoires, les passages au-dessus ou en dessous d'un seuil, et comment l'appui peut influencer ces bifurcations. On voit bien là tout l'intérêt de se fonder sur une mise en évidence préalable des enjeux locaux. Le point le plus complexe sera, de nouveau, de comprendre comment on passe d'une dynamique de déclin à une dynamique de relèvement, et inversement. Une analyse fine des pratiques des ménages s'avère ici impérative.

Les pratiques des ménages face à l'adversité

Une telle compréhension passe par l'analyse des pratiques, de ménages qui, même en situation de grande difficulté, ne restent jamais passifs et inactifs, qu'il y ait ou pas assistance extérieure en suite au choc Il nous faut donc mettre en évidence les pratiques dominantes au sein de chaque type de ménages, et en évaluer les résultats, leurs impacts sur les trajectoires suivies, mais aussi leurs implications à l'échelle villageoise.

Essai de classification des pratiques des ménages

Ces pratiques peuvent se classer selon une double entrée : une entrée temporelle, *ex-post* et *ex-ante*, avant et après les chocs ; une entrée selon la nature des pratiques, plutôt défensives, visant à préserver l'existant, ou plutôt offensives, visant à modifier cet existant.

Tableau 4 : Les pratiques face à l'adversité

	<i>Ex ante</i>	<i>Ex-post</i>
<i>Pratiques défensives</i>	Sécurisation : assurance et dispersion	Ajustement : décapitalisation et restriction
<i>Pratiques offensives</i>	Évitement : investissement et spécialisation	Adaptation : débrouille, rupture, transformation

Le premier grand type de pratiques se fonde sur la **sécurisation des moyens d'existence**, par le biais de pratiques d'assurance et de dispersion. Les pratiques d'assurance (ou de prévoyance) s'appuient sur la volonté, non pas de réduire les risques mais, dans la mesure du possible, de se prémunir contre leurs conséquences éventuelles, par l'épargne de précaution par exemple. Les pratiques de dispersion visent, sans modification majeure des systèmes d'activités, à répartir les risques dans le temps et dans l'espace. *Ex-ante* toujours, les pratiques d'**évitement** sont destinées à combattre les risques, à éviter qu'ils ne se réalisent, en agissant directement ou indirectement sur leurs causes : on investit dans des dispositifs de protection, on se spécialise dans l'activité contre-aléatoire, on investit dans des activités de rente à retours plus longs mais plus conséquents et pérennes, etc.

Cette distinction permet par exemple de proposer des analyses fines des pratiques de diversification des systèmes d'activités. Ces pratiques sont souvent considérées comme vecteurs de résilience, par l'éparpillement des risques qu'elles induisent. Il faut toutefois se méfier d'interprétations trop hâtives, et ne pas confondre une diversification offensive, fondée sur des investissements productifs et une intégration aux échanges marchands, diversification des activités, et ce que nous appelons une « pluriactivité misérable ». Cette pluriactivité, qui consiste à faire un peu de tout soi-même, car on est dans l'incapacité de se fournir sur les marchés pour ce qui pourrait nous manquer, est davantage un symptôme d'une trajectoire de déclin ou de survie qu'un moyen pour la résilience.

Face au choc, les pratiques d'**ajustement** visent à préserver ce qui peut l'être aussi bien dans les moyens et conditions d'existence du ménage que dans le mode de vie des groupes auxquels ils appartiennent. Ces pratiques renvoient pour l'essentiel à la mobilisation des différentes dotations en capital, et à des diminutions de dépenses et de consommation. Les pratiques de débrouille et de rupture sont offensives dans le sens où, à l'inverse des stratégies de décapitalisation, elles visent une **adaptation**, c'est-à-dire une modification des comportements (prédation, etc.) et/ou des moyens d'existence (changement d'activités, exode, etc.) ; lorsque cette adaptation conduit à un changement radical de systèmes d'activités, de mode de vie, on parle alors de transformation. Ainsi, étudier la résilience d'un éleveur, cela ne revient pas à étudier uniquement ce qu'il fait pour demeurer éleveur, mais aussi s'il arrive, et surtout dans quelles conditions, à se reconverter dans d'autres activités, si l'élevage n'est désormais plus possible (suite à des pillages successifs par exemple) ou ne suffit plus pour assurer la subsistance de la famille. L'élevage n'étant pas seulement une activité productive mais aussi un mode de vie, les coûts humains d'une telle transformation doivent alors être intégrés à l'analyse.

Pratiques spontanées, pratiques appuyées

Une autre entrée possible des pratiques observées tient dans leur degré d'autonomie. Autrement dit, s'agit-il d'une part de pratiques portées ou non par des collectifs, et s'agit-il d'autre part de pratiques suscitées ou non par l'intervention extérieure ? Car même si les ménages ne restent jamais passifs face à l'adversité, ils peuvent se trouver dans l'impossibilité d'initier seuls une trajectoire de résilience. Cette dernière peut ne pas être seulement de nature endogène, provenant de la nature humaine ou de quelque solidarité communautaire ; elle peut, elle doit aussi, être le fruit de politiques de développement/relèvement et de programmes d'appui. En ce sens, la résilience peut devenir un critère majeur pour l'évaluation des pratiques humanitaires et de développement déployées dans les campagnes et les villes centrafricaines. De manière générale, il est pertinent d'identifier ce que l'on appelle parfois, dans les approches psychosociales, les « tuteurs de résilience », à savoir des personnes ou des institutions jouant un rôle positif dans le relèvement des populations, et ce à différentes échelles.

L'intervention extérieure peut être tout à la fois étudiée comme un moyen pour la résilience, mais aussi comme une perturbation. Pas de connotation négative dans ce terme, mais plutôt une référence aux analyses systémiques, mais aussi, de nouveau, à la socio-anthropologie du développement. L'intervention extérieure constitue un objet de disputes, de confrontations, de captations, une « arène » au sein de laquelle se constituent des groupes stratégiques (Bierschenk, 1988 ; Olivier de Sardan, 1993). Une telle compréhension doit permettre d'affiner la formulation et l'évaluation des programmes d'appui, non sans lien d'ailleurs avec les approches du *Do no Harm* (cf. 2.3).

Interroger la soutenabilité des pratiques

Enfin, nous retrouvons la question de l'interaction entre échelles, avec la mise en évidence des implications locales des pratiques du ménage, soit individuellement, soit par agrégation. Ceci renvoie à un autre débat récurrent dans les approches résilience, celui de la « bonne » et de la « mauvaise » résilience, par exemple lorsque les pratiques des uns pourraient nuire à d'autres, à l'intérieur du ménage comme entre les ménages, voire entre les villages d'une même zone. De nouveau, nous nous efforçons d'éviter le piège d'un propos trop normatif, voire injonctif (ce qu'il serait « bien » ou « mal » de faire), et interrogeons plutôt la soutenabilité de ces pratiques.

Ainsi, il s'agit de savoir si les pratiques de certains ménages nuisent directement ou indirectement à d'autres. Nous pourrions prendre l'exemple du pillage comme pratique nuisible, bien entendu. Moins radicalement, nous pouvons considérer celui d'une individualisation des pratiques foncières et de la captation de l'espace disponible, lorsque celui se réduit (du fait d'une menace sécuritaire, ou toute autre cause). Au sein d'un village ou même d'un ménage, la question des inégalités doit aussi être abordée : par exemple les pratiques de réaction au choc ont-elles accru ces inégalités, en particulier les inégalités de genre ? L'impact du choc sécuritaire sur la place des femmes doit ainsi être étudié ; souvent ce choc conduit les femmes à délaisser leurs activités autonomes, pour se consacrer au relèvement des activités dirigées par le mari. Un suivi suffisamment long permettra de savoir si cette perte d'autonomie n'est que temporaire ou s'inscrit durablement dans les pratiques locales.

La disjonction entre résilience et soutenabilité se révèle aussi par effet d'agrégation. Ce qui est envisageable à l'échelle d'un ménage peut ne pas l'être à celle d'un territoire ou d'un groupe social. Pour poursuivre sur l'exemple déjà abordé dans le paragraphe précédent, le développement d'activités de diversification, tel le charbonnage, peut accroître la pression sur des ressources naturelles déjà rares et dégradées. Une même pratique peut ainsi fonder des dynamiques de résilience si elle n'est mise en œuvre que par quelques ménages d'un territoire, et au contraire induire le maintien des logiques de résistance, voire de survie, si elle vient à se généraliser. Il apparaît donc impératif de changer d'échelle, et de se pencher sur les dynamiques du système local dans lequel s'inscrivent les pratiques du ménage.

Caractériser les capacités des ménages

Une fois les types de trajectoires établis, les pratiques bien comprises, il nous reste à caractériser la situation des différents ménages, autrement dit leurs capacités à « fonctionner ». Là encore il nous faut être précis sur ce que nous entendons par « capacités à fonctionner », à l'échelle du ménage. Nous posons qu'un ménage qui « fonctionne » en dépit des chocs est un ménage qui parvient à vivre correctement, au regard de standards locaux, à « compter » au sein de sa communauté et à préserver son avenir. L'évolution de ces capacités peut être constatée soit en termes de résultats (la capacité est à un niveau différent avant et après le choc par exemple), soit en termes de moyens pour l'assurer (le ménage peut, par choix ou par obligation, réorganiser la façon dont, par exemple, couvre ses besoins essentiels).

La capacité à assurer la subsistance

Les indicateurs de conditions de vie doivent permettre d'évaluer la capacité du ménage à couvrir ses besoins essentiels. Nous retenons 4 types d'indicateurs d'accès, à l'alimentation, aux soins, à l'éducation et au logement (encadré 7). Ces indicateurs sont usuels dans les enquêtes ménages, en zone rurale pauvre et font donc sens dans les contextes centrafricains.

Encadré 7 : Les critères de la subsistance

- Accès à l'alimentation : le ménage exprime ou non l'amélioration de son alimentation comme une priorité ; nombre de repas par jour ; pratiques de contraction des dépenses alimentaires volontaires/ subies ; fréquence de consommation de viande/poisson ; estimation de la qualité de l'alimentation par le ménage.
- Accès aux soins : le ménage exprime ou non l'amélioration de son accès aux soins comme une priorité ; nombre de personnes malades chroniques ; types de soins privilégiés (distance par rapport à la structure de santé) ; pratiques de contraction des dépenses de santé volontaires/ subies.
- Accès à l'éducation : le ménage exprime ou non l'amélioration de son accès à l'école comme une priorité ; ratio enfants scolarisés/enfants scolarisables ; pratiques de contraction des dépenses scolaires volontaires / subies.
- Accès au logement : le ménage exprime ou non l'amélioration de son logement comme une priorité ; type de logement (par rapport aux standards locaux) ; autonomie du logement.

La capacité à s'intégrer socialement

La capacité d'intégration sociale renvoie à la façon dont le ménage parvient à ne pas être marginalisé, à s'intégrer socialement. Nous nous fondons de nouveau sur une hypothèse issue des approches de la résilience : on n'est pas résilient seul. Cette intégration peut prendre différentes formes, et elle ne signifie pas nécessairement que le ménage est dominant dans les hiérarchies villageoises. Beaucoup de travaux montrent au contraire qu'une stratégie de protection contre les risques consiste en une mise en dépendance vis-à-vis de d'un « aîné », d'un « patron ». Analysée comme un « pacte faustien » (Wood, 2003), cette relation de protection sociale locale peut avoir un impact ambivalent en termes de résilience : à la fois recours en cas de choc, et mais aussi moindres marges de manœuvre pour tenter d'améliorer ses moyens et conditions d'existence. De nouveau, nous avons à tenter d'analyser un tel « pacte », de manière nuancée, et sans postuler a priori une quelconque supériorité de telle ou telle modalité d'intégration sociale.

Encadré 8 : Les critères de l'intégration sociale

- Perception du ménage quant à la possibilité pour lui de s'exprimer en public
- Perception du ménage quant au fait que son avis soit entendu et pris en compte au sein du village, notamment lors de prises de décisions collectives
- Statut au sein du village (proximité avec les sources de pouvoir locales)
- Appartenance à des dynamiques collectives (groupement de producteurs, tontine, groupe de jeunes, etc.)
- Appartenance à des réseaux locaux de protection sociale

La capacité à préserver l'avenir : un marqueur majeur des trajectoires

La troisième capacité qui nous permet de caractériser, et de différencier, les types de ménages nous paraît plus importante encore, pour une approche résilience, que les deux précédentes, il s'agit de la capacité à préserver l'avenir. Nous posons en effet qu'un ménage résilient est celui qui ne « brade » pas son avenir pour assurer le présent, qui sauvegarde ou reconstitue des moyens d'existence lui permettant d'assurer sa subsistance et son intégration sociale pour demain (c'est à dire d'assurer son avenir). Il s'agit là d'une dimension essentielle de toute analyse de la résilience à l'échelle des ménages, que nous abordons en croisant leurs principales pratiques (*cf. supra*) avec leurs perceptions et aspirations.

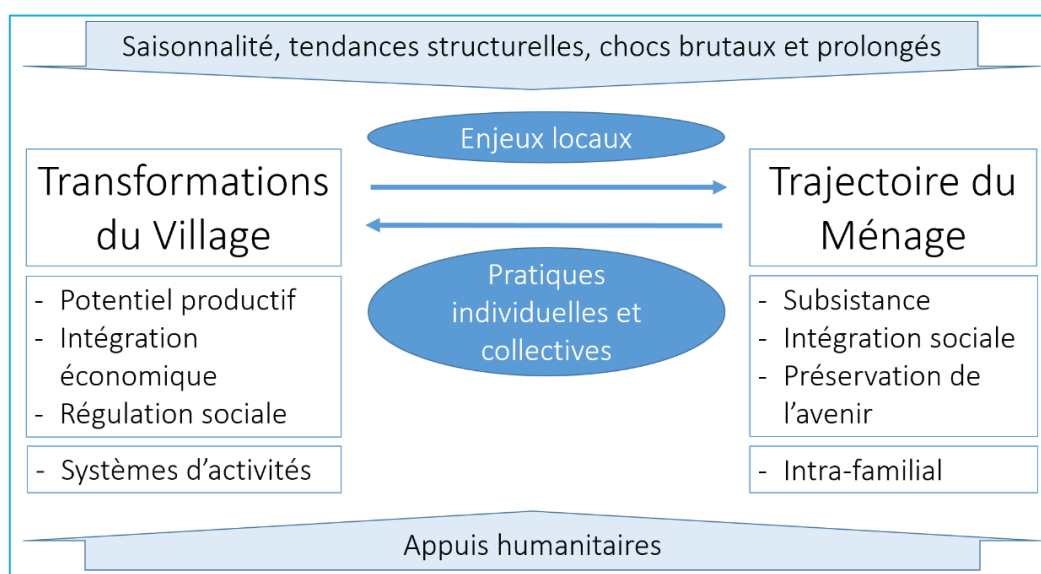
Sur ce second plan, la dimension « projets » nous paraît essentielle : quels sont les projets à moyen et long terme des personnes rencontrées, sont-ils réalistes au regard des ressources disponibles ? L'absence de projet, ou la formulation de projets irréalistes nous semblent caractéristiques de ce que l'anthropologue Appadurai (2004) appelle un échec d'aspiration. L'incapacité à se projeter peut ainsi être analysée comme une manifestation de non résilience, alors qu'un allongement des horizons en est lui une manifestation. Sur le plan des pratiques, un point essentiel est la capacité du ménage à progresser (ou au moins à se maintenir) dans la captation des enjeux locaux, de même qu'à se positionner stratégiquement vis-à-vis des appuis extérieurs. Tous ces critères vont permettre d'expliquer les différences de trajectoires constatées, et d'en anticiper les évolutions probables. Nous retrouvons là la dimension *forward looking* de toute approche résilience.

Encadré 9 : Les critères de la préservation de l'avenir

- Pratiques de décapitalisation sur les biens productifs ou les biens non productifs : valeur de la perte de capital, perte de capital brusque ou progressive, utilisation du capital, fréquence de la décapitalisation.
- Distinction entre les choix contraints (on ne peut plus du tout faire autrement) et les choix volontaires de changement d'activités (reconversion).
- Identification des pratiques qui nuisent à la réputation du ménage (comportement opportuniste au sein d'une dynamique collective, pratiques prédatrices, pratiques ou mode de vie non acceptés socialement).
- Dynamiques de recapitalisation (investissement, réalisations effectives).
- Phénomènes de réduction de la force de travail mobilisable (migration saisonnière ou permanente, envoi ou non d'argent).
- Formulation de projets réalistes : type de projet envisagé, niveau de « réalisme » (lucidité du ménage sur sa capacité à atteindre l'objectif).
- Progression dans la captation des enjeux locaux
- Positionnement face aux « offres » d'appui extérieur.

L'ensemble de notre cadre conceptuel peut être résumé dans la figure ci-dessous. Il a été mise en œuvre par les équipes du projet, appuyés par les 4 ONG partenaires. C'est cette mise en œuvre que présente le deuxième chapitre de ce manuel.

Figure 3 : Synthèse du cadre d'analyse



2. Mettre en œuvre un observatoire

La nécessité d'analyser des processus et des trajectoires conduit à privilégier un dispositif d'observatoires. Mais un tel dispositif, par ses spécificités, n'est pas aisé à mettre en œuvre dans le contexte centrafricain. Ce chapitre présente les principales modalités du dispositif qui a été initié par notre projet de recherche. Il détaille la séquence méthodologique à déployer lors de l'initiation de tout nouveau site. Enfin, il envisage comment faire de cet observatoire un véritable outil d'aide à la décision pour les programmes d'appui.

2.1. Un observatoire, pourquoi et comment faire ?

Du fait de l'intérêt suscité par cette méthodologie, plusieurs dispositifs d'observatoires ont été développés ces dernières décennies dans divers pays africains (Dubois et Droy, 2001), venant généralement en complément d'autres types d'études. Mais le déploiement d'un tel dispositif dans le contexte centrafricain doit faire face aux contraintes particulières du post-conflit, ou encore à celles de la « crise prolongée ». Pourtant, un tel dispositif a pu être initié, dans les campagnes centrafricaines en 2016 et 2017.

Nécessité et spécificités d'un observatoire

L'observatoire rural, une méthodologie adaptée à l'étude de la résilience

Qu'est-ce qu'un observatoire ? Il s'agit d'une structure autonome, pérenne, chargée d'observer l'évolution d'un phénomène, d'un système ou d'un espace et de collecter, d'analyser, de restituer (à un rythme rapide) des données et des connaissances, à destination des acteurs de ce système ou de publics ciblés. Les observatoires socio-économiques sont souvent pertinents pour l'analyse fine des inégalités (celles de genre en particulier) et des pratiques de gestion des risques. Citons en particulier le Réseau des observatoires ruraux à Madagascar (ROR), un système d'information original instauré en 1995 qui s'appuie principalement sur des enquêtes répétées annuellement auprès d'un échantillon de ménages, afin d'analyser l'impact des changements liés aux politiques économiques, aux variables socio-démographiques, ainsi que les conséquences des chocs climatiques, politiques ou sociaux sur les ménages ruraux (Droy et al., 2001). Citons encore, plus proche de nos terrains, les tentatives menées dans le cadre du PRASAC (Pôle régional de Recherche Appliquée au Développement des Systèmes Agricoles d'Afrique Centrale) (Duteurtre, 2002).

Un dispositif d'observatoire nous semble particulièrement adapté à l'évaluation de la résilience, pour plusieurs raisons. En premier lieu, dans le contexte centrafricain, face aux limites de la statistique publique, nous ne pouvons pas nous appuyer sur des données préexistantes mais sur une collecte ad hoc. En deuxième lieu, cette collecte doit se dérouler sur un temps suffisamment long pour que les adaptations deviennent non seulement observables mais évaluables, tout en ayant le meilleur ratio coûts-bénéfices possible, dans un contexte budgétaire évidemment très contraint. Nous ne pouvons donc avoir l'ambition du ROR de Madagascar, et nous devons ne retenir que quelques villages et campements représentatifs de la diversité centrafricaine, sur les plans agroclimatiques, socioéconomiques, politico-militaires. En troisième lieu, il nous faut un outil de production de données permettant de combiner les approches méthodologiques : entretiens individuels, enquêtes, réunions collectives, observations directes. Cela doit nous permettre d'aborder les dynamiques à l'œuvre aux deux échelles retenues et de rendre compte de la double nature de la résilience, à la fois processus (les stratégies mises en œuvre) et résultat (les implications à court et moyen terme, individuels et agrégés, de ces stratégies). Enfin, soulignons qu'un observatoire de la résilience rurale est tout à la fois un observatoire socio-économique et un observatoire du milieu naturel. Il articule des données individuelles (ménages, personnes) et sociales (collectifs locaux, intégrations), à des données rendant compte de la mise en valeur et/ou de la dégradation des milieux par l'activité humaine.

L'observatoire, une approche complémentaires aux évaluations usuelles des humanitaires

Cette démarche d'observatoire, en se focalisant sur le suivi dans le temps d'une thématique bien spécifiée, la résilience, est donc conçue comme une alternative à la fois aux lourdes et coûteuses monographies villageoises d'autrefois (menées en particulier dans le cadre des travaux de l'ORSTOM), et aux enquêtes ménages lourdes mais ponctuelles de type "Stratégie de réduction de la pauvreté" menées durant les années 2000 - certes assez peu en RCA.

Elle constitue un complément utile aux études de type HEA (*Household Economy Analysis*), très prisées par les acteurs et bailleurs humanitaires. Ces HEA présentent l'intérêt de fournir l'image d'une zone à un temps t, permettant l'appui sur des statistiques fiables (en principe !), mais elles ne renseignent pas sur les dynamiques à l'œuvre, sur les trajectoires des ménages et les transformations des systèmes. Elle est par ailleurs complémentaire des approches filières, elles aussi très développées durant les phases de relèvement post-conflit. Elles apportent un éclairage sur la dimension amont des filières étudiées : les conditions de production et de commercialisation à l'échelle villageoise, les dynamiques collectives associées à la filière étudiée, l'importance de cette dernière pour les moyens d'existence des ménages. Enfin, elle n'est pas sans rappeler certains apports, mais aussi certaines limites de l'approche terroir, comme [Emmanuel Chauvin](#) le montre dans l'encadré 10 (intervention réalisée lors des journées d'études de novembre 2017).

Encadré 10 : Observatoire de la résilience et approche terroir

La méthodologie de l'Observatoire fait fortement écho à l'approche terroir, telle que formulée et expérimentée par des géographes « tropicalistes » comme Paul Pélissier et Gilles Sautter dans les années 1960 et 1970. Des similarités peuvent se retrouver dans les termes utilisés, comme celui de finage, dans l'échelle d'étude, locale voire micro-locale, et, peut-être, dans l'objectif scientifique et pédagogique recherché. L'approche terroir consistait à étudier un territoire organisé par une communauté rurale autour de son finage, présentant notamment les particularismes de ce territoire, les savoir-faire, les techniques d'exploitation du milieu naturel, permettant d'aboutir à une/des production(s) spécifique(s), un/des « produits du terroir ». Deux des principaux objectifs de l'approche terroir étaient, d'une part de développer une connaissance fine des sociétés agraires sous une forme de quasi recensement, permettant de disposer d'un fond documentaire archivé, d'autre part de plonger les chercheurs et praticiens dans le vécu des sociétés rurales, en les incitant à faire des études de terrain.

L'Observatoire des crises et des résiliences cherche à dégager les « enjeux » soulevés par les producteurs, notamment les productions agricoles qu'ils valorisent et aimeraient davantage valoriser. Cette recension des productions valorisées / à valoriser peut être appréhendée comme une manière de promouvoir des « produits du terroir » dans le contexte très particulier de la Centrafrique : un entre guerre et paix, dans lequel les ONG et les bailleurs de fonds ne prennent pas souvent en compte la diversité des situations et les spécificités productives des terrains d'intervention, imposant des mécanismes de relèvement économique « par le haut » et standardisés (valorisation systématique du maraîchage, des groupements, etc.). Par ailleurs, les objectifs scientifique et pédagogique de l'Observatoire de recenser des pratiques locales et de multiplier des études de terrain sont adaptés au contexte centrafricain marqué par une très faible production documentaire de qualité sur les campagnes de ce pays depuis une vingtaine d'années.

L'une des questions se posant dès lors est de savoir comment prendre en compte les critiques formulées à l'encontre de l'approche terroir depuis les années 1980 pour améliorer le dispositif de recherche de l'Observatoire. Les critiques ont historiquement porté :

i/ sur une possible erreur atomiste, consistant à généraliser à des groupes d'individus des relations établies au niveau individuel, posant par extension la question plus générale du passage d'une échelle de lecture à une autre, notamment, dans le cas présent, du village ou du finage à la région.

ii/ sur la nécessité de compléter l'approche terroir d'une part car les dynamiques des espaces locaux dépendent beaucoup de leurs interactions avec d'autres territoires (pays, régions, échelle nationale, grande région, internationale), et d'autre part car divers phénomènes sociaux se déploient à une autre échelle que le local : commercialisation, encadrement politique et technique, politique de l'aide, etc.

L'une des pistes potentielles de travail est de voir comment l'Observatoire pourrait prendre en compte des approches développées depuis les années 1980 qui dépassent le cadre local dans l'analyse des ruralités : approche filière, approche bassins (production, consommation), comparatisme de voisinage, analyse des stratégies paysannes, etc. L'une des clés d'analyse possible est l'étude des circulations qui mettent en interactions les ruralités locales avec d'autres territoires, que ces circulations partent des terroirs, notamment pour commercialiser les productions, ou qu'elles soient issues d'autres territoires et atteignent les terroirs (polarisation urbaine, territoire politique à influence régionale, dynamiques transfrontalières, etc.).

Le déploiement de l'observatoire

Les conditions de mise en œuvre

Il y a donc trois conditions majeures pour que cette approche soit viable. La première est que l'observatoire s'inscrive dans la durée, ce qui pose, aux termes d'un projet de recherche de deux années, la question des modalités de sa pérennisation. La deuxième est d'éviter l'écueil d'une trop grande complexité dans le système de production de données ; l'entrée résilience, en partant des risques et des chocs, permet de se garder de toute prétention d'exhaustivité, qui serait impossible à atteindre et maintenir dans la durée. La troisième, fondamentale dans le contexte centrafricain, est l'accès au terrain. La manière dont a été construit le projet, grâce à l'implication des quatre ONG partenaires, permet de lever cette contrainte d'accès. Le partenariat recherche-ONG, aujourd'hui et à l'avenir, est donc central dans le déploiement de la méthodologie envisagée, et dans sa pérennisation.

L'accès au terrain, dans les campagnes centrafricaines est malaisé, du fait d'abord de l'enclavement de nombreuses régions. Cet enclavement se traduit par une inaccessibilité durant la saison des pluies (voire toute l'année), par un allongement des temps de trajets, et donc des coûts majorés pour les équipes de recherche. L'accès est aussi rendu compliqué par le contexte sécuritaire, qui demeure encore très incertain dans de nombreuses régions, au long de nombreux axes routiers. Cela introduit un biais dans la sélection des sites du projet, puisque cette dernière va être très liée aux contraintes d'accès et aux impératifs sécuritaires. Nous avons donc tendance à sous-étudier les zones les plus enclavées, les plus insécurisées, les plus impactées par la crise politico-militaire. Ce biais ne peut être qu'assumé, car il ne peut raisonnablement pas être évité.

Bien entendu ces partenariats portent d'autres biais : nous ne pouvons accéder qu'aux zones où ces ONG ont développé des activités, où elles disposent d'une base, de facilités logistiques. Ce qui revient à négliger les autres, et de nouveau à délaissier les zones dans lesquelles il n'y pas ou très peu d'interventions humanitaires ces dernières années. Cela complique aussi l'analyse de la résilience, puisqu'il sera toujours délicat de faire la part de ce qui est/a été spontané et de ce qui a été suscité par l'intervention, dans les trajectoires suivies par les ménages et les communautés en suite aux perturbations. Dans l'idéal, il faudrait pouvoir comparer des zones comparables (situation initiale proche, même perturbation), dont certaines n'ont pas été appuyées et d'autres l'ont été, afin de tenter de mettre en évidence les effets de cet appui.

Enfin, même si nous souhaitons proposer une méthodologie accessible, dont les acteurs humanitaires peuvent s'emparer, cette dernière nécessite toutefois la mobilisation de compétences spécifiques. La configuration idéale de l'équipe terrain nous semble être la suivante : deux personnes, dont au moins un(e) senior, si possible un(e) expatrié(e) et un(e) Centrafricain(e), un profil plutôt « sciences agronomiques » et un profil plutôt « sciences sociales ». Il peut être utile d'avoir un binôme mixte, la présence d'une enquêtrice pouvant faciliter le travail auprès des femmes, et l'enquêteur pouvant plus aisément dialoguer avec les chefs de ménage.

La séquence méthodologique type sur un site

Ce binôme est mobilisé dans une séquence type, comme suit. Nous supposons ici que l'observatoire est déployé dans une zone où est mis en œuvre un programme de relèvement sur plusieurs années, et qu'il contribue donc au suivi des effets et des impacts de ce programme.

Etape 1 : Constitution de la baseline. Cette première étape est cruciale pour la réussite de l'observatoire. Il faut donc compter pas moins de sept jours au total de travail de terrain par site, permettant de mener le diagnostic villageois et les enquêtes ménages.

Etape 2 : Complément de baseline. Il s'agit d'organiser, quelques mois plus tard, un nouveau travail de terrain, plus court que la baseline, pour tenir compte des effets de saisonnalité, vérifier/invalidé certaines hypothèses formulées en suite au premier travail, et d'observer les premières évolutions et les premiers effets des activités d'appui.

Etape 3 : Suivis et actualisations. Ces suivis, plus légers que la baseline sont effectués selon une temporalité adaptée aux besoins du suivi, entre 6 mois et un an entre chaque suivi. Ils pourront être menés par des staffs locaux, avec encadrement local et international. Il faut compter sur 5 jours par site et par passage.

Etape 4 : bilan du projet. Ce travail prend place quelques mois avant la fin du projet, permettant de contribuer à l'analyse des impacts du projet, et à la formulation de pistes pour de futures activités. Elle constitue donc une étape importante de l'évaluation finale des activités.

Le travail fait en 2016 et 2017

Le travail mené constitue un compromis entre d'une part la volonté de couvrir l'ensemble des diversités agraires de la République Centrafricaine et les différentes configurations du conflit des années 2010, et d'autre part les possibilités concrètes d'accéder aux terrains, en fonction du contexte sécuritaire et des zones d'intervention des ONG partenaires.

Les premiers sites de l'observatoire

Trois supports présentent le travail mené en 2016 et 2017.

- Le tableau 5 expose les principaux critères de sélection des sites et leurs modalités possibles.
- La carte 1 situe les différents sites initiés. On constate par exemple que nous n'avons pas initié de site en Ouham et en Ouham-Pendé, du fait de la défection d'une ONG, qui s'était initialement engagée dans le projet de recherche. Ces sites auraient permis d'aborder les aspects spécifiques aux zones cotonnières ainsi que les dynamiques particulières du Nord-Ouest, réservoir des rebellions depuis 2003.
- Enfin, le tableau 6 présente les 10 sites qui ont été initiés, sachant que seuls 8 ont été retenus pour la suite (la taille des 2 délaissés étant trop importante, difficilement compatible avec notre méthodologie). Sur les 8 sites retenus, 2 ont été rendus inaccessibles par le regain de violences de 2017.

Tableau 5 : Quelques critères de sélection des sites

Critères de sélection des sites	Moyens d'existence principaux	Historique de crise	Niveau d'enclavement	Historique de l'appui extérieur
<i>Modalités possibles</i>	<p>Culture de rente</p> <p>Elevage (hors campements transhumants)</p> <p>Activités minières</p> <p>Agriculture (vivrière et vivrière marchande)</p>	<p>En crise depuis 2003</p> <p>Zone touchée par la LRA</p> <p>Touché par la crise de 2013</p> <p>Instabilités chroniques depuis 20 ans</p>	<p>Proximité de Bangui</p> <p>Enclavement saisonnier (saison des pluies)</p> <p>Enclavement important</p> <p>Proximité d'un axe (passage de camions)</p>	<p>Pas d'appui</p> <p>Appui suite une crise antérieure puis suite à la crise de 2013</p> <p>Appui suite à la crise de 2013 seulement</p> <p>Appui suite à une crise antérieure seulement</p>

Carte 1 : Localisation des sites sur le territoire centrafricain

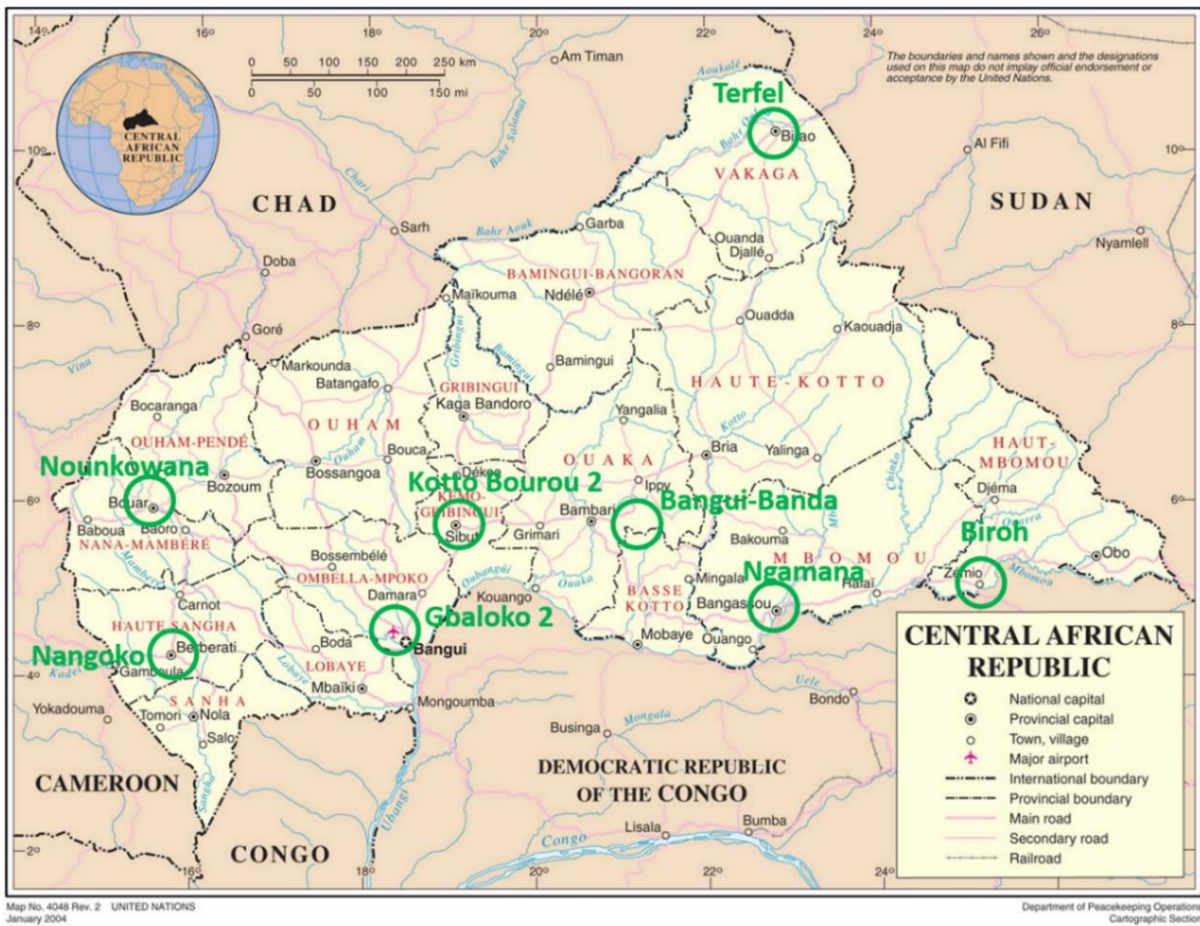


Tableau 6 : les sites retenus pour le projet

Site (sous-préf.)	ONG	Phase 1	Phase 2	Principaux moyens d'existence
1. Koto Bourou II (Sibut)	ACF	Juillet 2016	Juillet 2017	Systèmes d'activités organisés autour des cultures de manioc, maïs, arachide et sésame, avec des activités de pêche et de chasse. Présence d'arbres fruitiers.
2. Biroh (Zémio)	Acted	Juillet 2016	En attente (sécu)	Systèmes d'activités principalement agricoles, organisés autour des cultures de manioc, maïs, riz et arachide. Présence d'éleveurs en périphérie du finage.
3. Ngamana (Bangassou)	Acted	Août 2016	En attente (sécu)	Systèmes d'activités organisés principalement autour du café avant la crise, systèmes d'activités actuels organisés autour des cultures de manioc, du riz, du maïs et de l'arachide. Présence d'activités maraichères.
4. Nounkowana (Bouar)	ACF	Août 2016	Juin 2017	Village anciennement cotonnier, systèmes d'activités organisés actuellement autour des cultures vivrières telles que le manioc, le maïs et l'arachide mais aussi des cultures maraichères. L'exploitation de fagots est également développée.
5. Bangui-Banda (Bambari)	TGH	Août 2016	Juillet-août 2017	Campement d'éleveurs multi-ethniques avec des modes de gestion de la mobilité diverses (transhumants internes et semi-sédentaires) et des activités autres que pastorales pour certains (agriculture, commerce).
6. Gbaloko II (Bangui)	ACF	Septem-bre 2016	Mars 2017	Village périurbain, très connecté à Bangui et à ses marchés (PK16). Enjeux fonciers importants entre les activités vivrières et les parcelles dédiées aux habitations, présence d'activités maraichères.
7. Terfel (Birao)	TGH	Décem-bre 2016	Décem-bre 2016	Campement d'éleveurs « arabes », réalisant des transhumances entre le Soudan et la RCA, avec un terroir d'attache situé aux environs de Rihed-el-Birdi (Soudan), où ces éleveurs s'impliquent dans les activités agricoles (mil/sorgho, sésame, arachide et haricot).
8. Nangoko	CRF	Août 2017	Septem-bre 2017	Village à proximité de chantiers diamantifères, systèmes d'activités organisés autour des activités agricoles (vivrières : manioc, maïs et arachide ; maraichères) et des activités minières. Campement pastoral à proximité.
Sites non conservés au terme de la première phase				
9. Maloum (Bambari)	TGH	Juillet 2016	Pas de phase 2	Gros village aux systèmes d'activités variés : agriculture vivrière, élevage bovin, commerce. Présence de déplacés ayant plus ou moins repris une activité.
10. Nassolé, (Berbérati)	SCAC et CRF	Janvier 2017	Pas de phase 2	Gros village à proximité de chantiers diamantifères, zone anciennement tabacole, systèmes d'activités organisés actuellement autour des activités agricoles (vivrières : manioc, maïs et arachide ; maraichères) et des activités minières.

2.2. La séquence méthodologique de la *baseline*

Dans le tableau 6 ci-dessus, il est fait mention de deux phases. Durant la construction de la méthodologie de l'observatoire, le travail a en effet été mené en deux temps, une phase de diagnostic villageois, et une phase d'enquêtes ménages. Mais c'est bien avec un seul passage terrain que nous pouvons désormais envisager l'étude *baseline* de chaque site. Sur un période de 7 jours de travail environ (adaptable selon aléas), nous proposons deux successions d'outils méthodologiques, les premiers empruntant aux outils du diagnostic agraire, les seconds à ceux des enquêtes ménages. Entre ces deux successions, le lien est fait, on la dit, par la détermination des enjeux locaux, pont entre le village et le ménage.

La première succession d'outils : l'approche du finage villageois

Outil 1 : Premier entretien avec les responsables villageois

Objectif : Caractériser les fonctions villageoises de subsistance et de régulation. Identifier les dynamiques collectives existantes, spontanées et suscitées. Remarque : éventuellement, dupliquer ce premier entretien, en cas de présence de deux communautés distinctes sur le finage.

Encadré 11 : Les principales rubriques du premier entretien

- Organisation du village : principales caractéristiques de la population, activités les plus pratiquées, groupes ethniques, « étrangers », « déplacés », chefs et leader, répartition des terres, règlement des litiges, Difficultés rencontrés par le village, Difficultés en termes de cohésion sociale et de régulation.
- Dynamiques collectives : suscitées et spontanées.
- Infrastructures : marchés, infrastructure de santé, infrastructure scolaire, Accès à l'eau.
- Projets et appuis ; passés et actuels, types de projets.

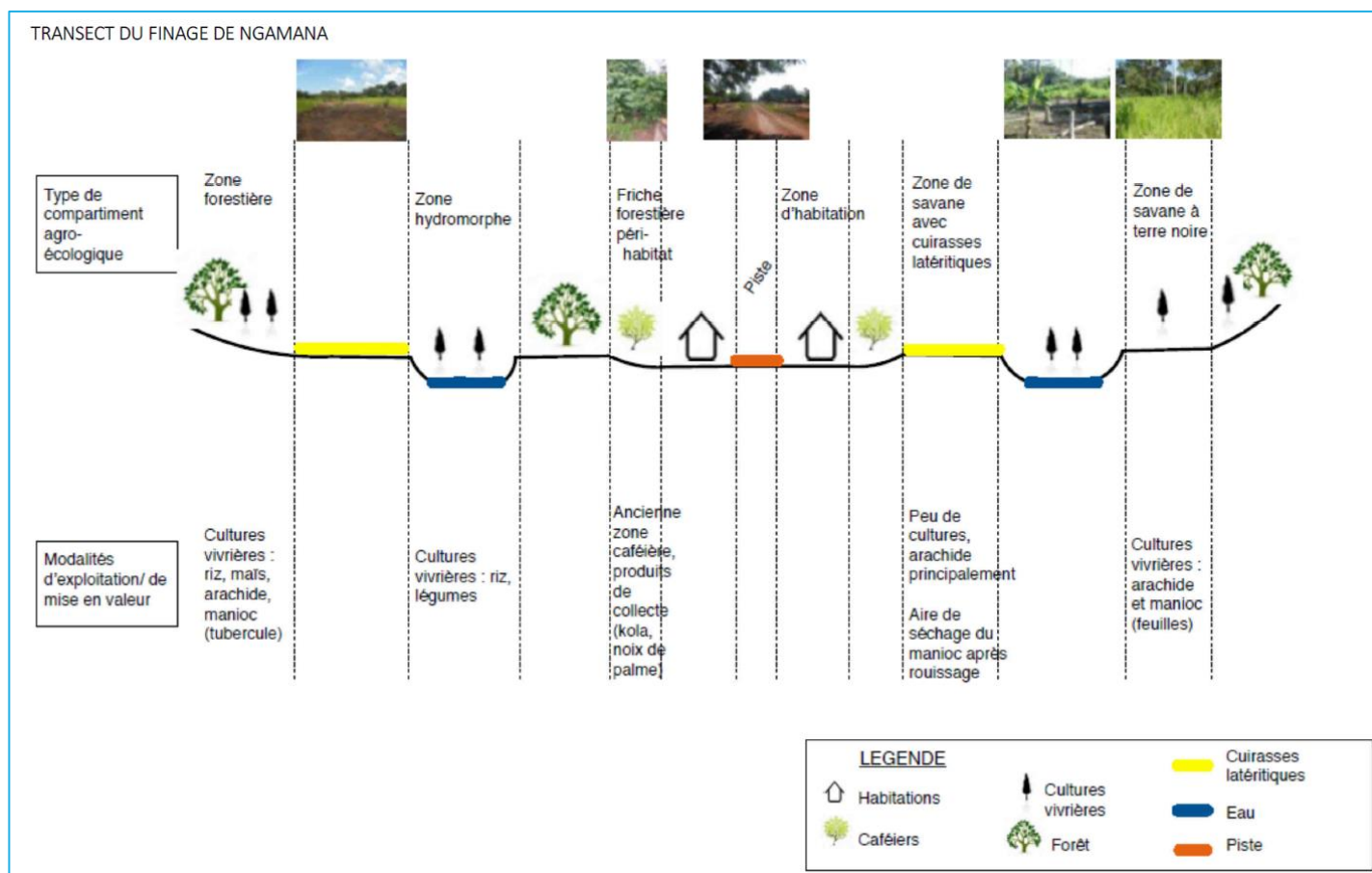
Outil 2 : Lecture du paysage en observation participante

Objectifs : identifier les différents espaces villageois, comprendre l'agencement des différents compartiments agroécologiques ; réaliser un transect et/ou une cartographie du finage villageois ; comprendre les modalités d'exploitation des différents compartiments agroécologiques (itinéraires techniques) ; émettre des hypothèses sur la façon dont les caractéristiques du milieu peuvent influencer la situation des différents ménages. Cette étape doit permettre de restituer sur un support cartographique l'organisation du finage villageois et ses spécificités. C'est aussi l'occasion de construire les premières hypothèses sur les déterminants socio-économiques et historiques de cette organisation.

Pour chaque compartiment agroécologique, on relève les éléments suivants : relief, type de sol (caractérisation, nom vernaculaire, propriétés, niveau de fertilité), approche comparative par rapport aux autres compartiments, caractéristiques hydrographiques, peuplement végétal, modalités d'exploitation (types de culture, itinéraires techniques, produits de collecte), premier peuplement végétal après exploitation (dans le cas des compartiments cultivés), pratiques de conduite des animaux (si pertinent), aménagements spécifiques (bassins, canaux, terrasses),

profils des ménages qui exploitent le plus ce compartiment et calendrier de travail, compartiment faisant l'objet de concurrence ou non (présence de pression foncière, présence de pratiques d'accaparement). Au niveau de l'organisation du village, on souhaite connaître : la localisation des infrastructures, la présence de quartiers et profils des personnes par quartier, la dynamique de peuplement (expansion, réduction, marginalisation/intégration d'une part de la population). Enfin, à l'échelle du finage, on relève les principaux axes de communication (et leur état), les lieux d'échanges, la localisation des points d'eau, la part respective des différents compartiments agro-écologiques.

Figure 4 : Exemple de transect (village de Ngamana, SP de Bangassou)



Outil 3 : Deuxième entretien avec les responsables villageois

Objectifs : caractériser la fonction productive, vérifier les hypothèses émises lors de la lecture du paysage.

Encadré 12 : Principaux thèmes abordés durant le deuxième entretien

- Les activités ; agencement, complémentarités, motivations des choix d'activités...
- Evolution des prises de chasse et des prises de pêche
- Accès au foncier : modalités d'accès pour les personnes « autochtones », pour les personnes résidant au village mais non autochtones, et pour les personnes extérieures
- Evolution des ressources hydriques

Outil 4 : Approche historique (en deux temps)

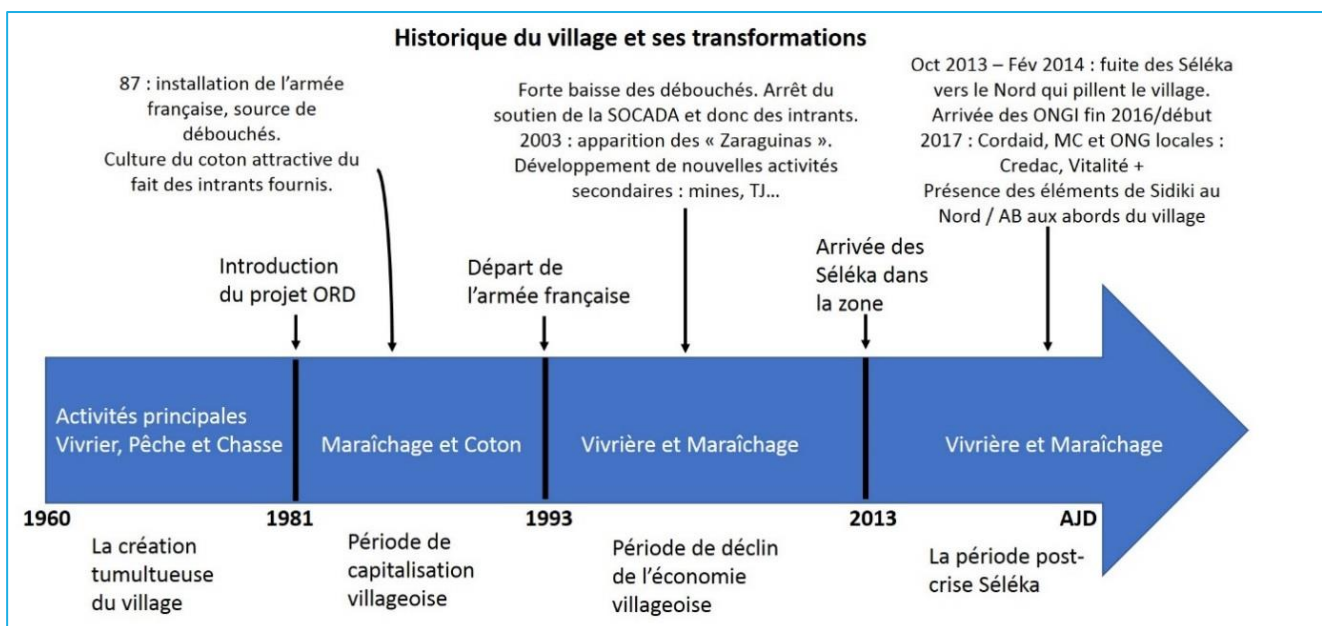
L'approche historique est scindée en deux pour des raisons de durée (fatigue des interlocuteurs). De plus, dans certains cas, les interlocuteurs peuvent changer. Mais l'équipe menant le diagnostic peut, au cas par cas, juger de la pertinence de regrouper ces deux temps de l'approche historique. Durant la première discussion, il s'agit de caractériser les différentes périodes historiques qui ont caractérisé le système village par leurs spécificités, en s'appuyant sur la situation actuelle pour faciliter la comparaison et le discours. Le but est ici d'identifier les différents chocs et perturbations auxquelles le système village a été confronté, et de caractériser l'évolution des fonctions productive et de subsistance au cours du temps. On doit aussi pouvoir émettre des hypothèses sur les facteurs influençant les trajectoires des ménages, hypothèses à valider ou invalider dans les étapes suivantes. Remarque : cette étape peut se combiner avec le deuxième entretien avec les responsables villageois dans certains cas.

Encadré 13 : Identification des périodes marquant l'histoire du village

- Date et modalités de création du village.
- Évènements marquants, qui ont conduit à des changements à l'échelle du village.
- Périodes prospères.
- Périodes « sombres ».
- Modifications des activités depuis la création du village.

La seconde discussion a les objectifs suivants : vérifier les évènements marquants et les différentes périodes de l'histoire du village ; caractériser l'évolution dans le temps de la fonction de régulation ; émettre des hypothèses sur les facteurs influençant les trajectoires des ménages.

Figure 5 : Exemple de synthèse historique (village de Nounkowana)



Outil 5 : Relevé des prix

Objectif : vérifier les débouchés et les termes de l'échange (pouvoir d'achat) des ménages. Remarque : le relevé des prix se fait le jour du marché hebdomadaire, dans le lieu où les ménages écoulent préférentiellement leurs productions. Il peut y avoir plusieurs lieux selon le type de produits à vendre.

Outil 6 : Entretien avec les collectifs

Objectifs : identifier les principaux types de dynamiques collectives, spontanées comme suscitées par l'appui ; comprendre leurs modalités de fonctionnement ; évaluer les opportunités fournies par ces organisations aux populations, en identifier les bénéficiaires et les exclus ; émettre des hypothèses quant au profil des ménages participant à chacun des types de dynamiques. Cela passe par une discussion collective avec les membres de l'organisation locale (une discussion par OL), les informations sensibles ou qui ne semblent pas faire consensus peuvent faire l'objet d'échanges ultérieurs avec certains membres (recoupement de l'information, nuances à apporter par rapport au discours dominant). On pourra aussi tenter d'identifier les personnes qui étaient auparavant membres (pour mieux comprendre les raisons de leur sortie), ainsi que les personnes qui ont voulu y entrer mais n'ont pas pu (pour identifier la présence d'une barrière à l'entrée).

Encadré 14 : Discussion collective : principales thématiques abordées

- Caractéristiques générales de l'OL : identification, activités, dotations, appui.
- Modalités de gestion de l'OL : modalités de prise des décisions collectives, modalités d'appartenance, gestion des revenus.
- Perception des membres : satisfaction, vision pour l'avenir.
- Evolutions, gestion des risques et des chocs : caractéristiques et gestion des chocs survenus ; caractéristiques et gestion des risques perçus.

Outil 7 : Entretien par activité

Objectifs : identifier les activités principales, pourvoyeuses de revenus ; identifier les modalités de réalisation de ces activités et le profil des personnes qui choisissent une modalité plutôt qu'une autre ; émettre des hypothèses sur les facteurs limitants. Remarques : ces entretiens sont menés en groupe, si cela est possible (question de concurrence) ; le calendrier de travail et de trésorerie peut être utilisé comme support.

Encadré 15 : Les données pour chaque activité

- Organisation et lieux de réalisation de l'activité, et de l'écoulement de la production
- Activité pratiquée comme activité principale par les ménages ou comme activité secondaire, différences entre ceux qui la pratiquent en tant que principale/ en tant que secondaire.
- Niveaux de besoins en force de travail, en temps, en compétences, en capital (outils).
- Calendrier, fréquence de revenus.
- Niveau de concurrence pour cette activité au sein du village / à l'extérieur du village.
- Avantages et inconvénients de la réalisation de cette activité, Difficultés rencontrées.
- Moyens pour se protéger/ pour lutter contre ces difficultés.

Deuxième succession d'outils : l'approche des ménages

Outil 8 : Sélection de quelques ménages représentatifs des diversités locales

Une approche en termes d'enjeux émerge de la première succession d'outils. Afin de la confronter aux situations des ménages du village, nous avons à retenir quelques ménages représentatifs des diversités socioéconomiques apparentes, afin d'ensuite évaluer leur positionnement par rapport aux enjeux locaux.

Tableau 7 : Les manifestations de différenciation sociale locale

	MENAGE EN SITUATION PRECAIRE	MENAGE EN SITUATION INTERMEDIAIRE	MENAGE RELATIVEMENT AISE
<i>Etat du logement</i>	Case très petite par rapport au nombre de membres du ménage Toit en paille, abîmé	Murs en briques de terre cuite, toit en paille, maison bien entretenue	Maison avec des fondations en ciment Maison ou case entôlée Maison « en dur »
<i>Présence ou non de mobilier</i>	Pas de chaise (*)	Banc Chaises en plastique ou en bois abîmées	Chaises en bon état, fauteuils « biens construits »
<i>Entretien des enfants</i>	Enfants à peine habillés	Enfants habillés proprement, pied nus	Enfants habillés et chaussés
<i>Habillement des adultes membres du ménage (**)</i>	Femme en T-shirt et pagne noué autour de la taille	Femme en T-shirt et pagne noué autour de la taille	Habits recherchés, homme avec une chemise pagne, femme en tenue cousue
<i>Possession d'un moyen de transport</i>	Pas de moyen de transport	Pas de moyen de transport, éventuellement un vélo	Vélo, moto

(*) La personne va chercher des chaises/fauteuils chez le voisin pour nous recevoir.

(**) Cet indicateur ne peut être pris en compte que lorsque la personne n'est pas en tenue pour aller travailler au champ. La tenue du dimanche est très révélatrice en revanche.

En nous fondant sur le tableau 7 ci-dessus, nous proposons de sélectionner 15 ménages par site. Toutefois, selon les cas, il peut être suffisant de s'entretenir avec moins de ménages, ou au contraire de dupliquer un peu plus les entretiens pour parvenir à dégager les principales tendances, en travaillant par épuisement de la preuve.

Outil 9 : Entretien avec les chefs de ménage

Objectifs : décrire le ménage, en caractériser les capacités, et reconstituer sa trajectoire, afin premièrement de positionner le ménage par rapport aux enjeux locaux, et deuxièmement d'appréhender la dynamique de relèvement dans lequel il s'inscrit.

Cela passe notamment par la compréhension fine du système d'activités (avant et après un choc particulier le cas échéant) et des moyens à disposition pour faire face à l'adversité.

Concernant la trajectoire du ménage, il s'agit d'identifier les évolutions majeures qui ont eu lieu, en fonction des événements qui ont marqué l'histoire du village (cf. outil 4), mais aussi en tenant compte des chocs et difficultés idiosyncratiques qui rendent chaque trajectoire singulière. Remarque : l'approche par entretien a été conçue pour un ménage classique (le chef de ménage homme, son épouse, le fils aîné). Cependant, il est possible qu'un ménage rencontré ait à sa tête une femme (célibataire, veuve). C'est alors ce guide d'entretien destinés au « chef de ménage » qui va lui être administré (et non celui de l'épouse).

Encadré 16 : Principaux thèmes abordés pendant l'entretien chef de ménage

- Caractéristiques du ménage : composition, statut en terme de déplacement.
- Conditions de vie : accès à la nourriture, à l'eau, à l'éducation, au logement, à l'énergie.
- Système d'activités passé et actuel : répartition des activités au sein du ménage, épargne, saisonnalité.
- Modalités de gestion des risques passées et actuelles.
- Appartenance à une ou plusieurs dynamiques collectives.
- Interactions sociales : cohésion interne du ménage, position dans les rapports de force à l'échelle du village.
- Projection dans l'avenir : aspirations, projets.

Outil 10 : Entretien avec les épouses

Objectifs : comprendre le rôle spécifique de la femme dans le ménage. Nous nous intéressons alors aux activités que celle-ci fait en propre, sur lesquelles elle a un pouvoir de décision, et dont elle perçoit des revenus.

Nous interrogeons également les évolutions de son rôle au cours du temps et de sa capacité à saisir les opportunités, pour déterminer les effets qu'elle peut avoir sur la trajectoire du ménage : évolution de la répartition des activités, de la prise en charge des dépenses, de la constitution d'une épargne ou d'autres moyens de recours, etc. Remarque : L'entretien est mené avec la première épouse de préférence. Dans le cas où la première épouse ne pourrait pas être interrogée (décès, maladie, absence, refus de répondre), il est possible de s'adresser à la seconde épouse, dans le cas d'un ménage polygame.

Encadré 17 : Principaux thèmes abordés pendant l'entretien épouse

- Biens et activités menées en propre passés et actuels, dépenses et charges qui lui incombent
- Modalités de gestion des risques passées et actuelles
- Appartenance à une ou plusieurs dynamiques collectives
- Projection dans l'avenir : aspirations, projets

Outil 11 : Entretien avec les jeunes

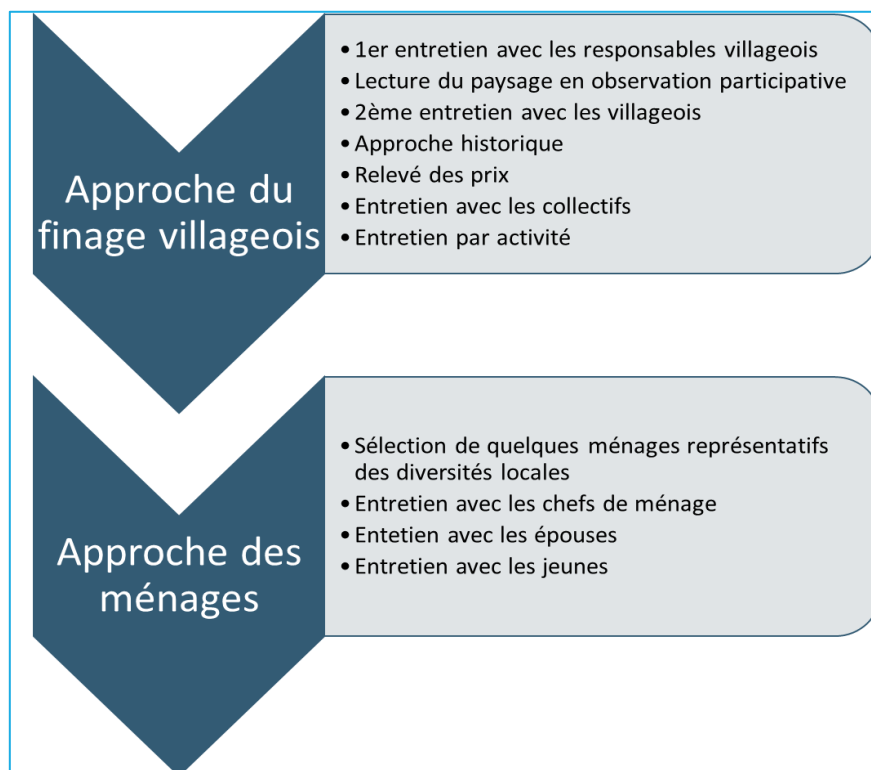
Objectifs : appréhender les situations spécifiques des jeunes, en questionnant leurs opportunités et leurs perspectives d'avenir, mais aussi les modalités d'apprentissage et de prise d'indépendance (conditions, modalités de transmission du foncier, du cheptel pour les éleveurs, des savoir-faire).

En situation de crise notamment, l'évolution de leur rôle au sein du ménage (migration permanente/saisonnaire, prise d'indépendance retardée/accélérée) permet d'appréhender, entre autres, les disponibilités de la force de travail à l'échelle du village. Remarque : l'entretien est mené avec le fils aîné, si ce fils à 18 ans ou plus, ou bien s'il a développé sa propre activité qui lui rapporte des revenus.

Encadré 18 : Principaux thèmes abordés pendant l'entretien jeune

- Biens et activités menées en propre passés et actuels, dépenses et charges qui lui incombent
- Modalités de gestion des risques passées et actuelles
- Appartenance à une ou plusieurs dynamiques collectives
- Projection dans l'avenir : aspirations, projets

Schéma récapitulatif des outils mobilisés



2.3. L'observatoire, un outil pour la formulation et l'évaluation de l'appui

Si l'outil observatoire se fonde sur quelques sites villageois et pastoraux, ces différents sites ne constituent pas la fin en soi d'une telle démarche. Il s'agit de pouvoir s'appuyer sur ces sites pour aller au-delà. Aller au-delà, cela signifie d'une part proposer des analyses transversales, d'autre part d'élargir les enseignements de chaque site à des zones plus larges, de manière à contribuer la formulation d'appuis adaptés.

L'observatoire, un outil pour penser le changement

La notion de changement devient alors centrale dans l'utilisation qui peut être faite de ce dispositif d'observatoire. Cela passe par la production de synthèses claires et opératoires, par des analyses transversales, et enfin par un dispositif de capitalisation des enseignements, appelé plateforme d'innovations.

La restitution des données par site

Les résultats du travail sur chaque site sont diffusables à deux niveaux. Un document complet, rend compte de l'ensemble des données produites, mais a surtout une vocation interne. A destination des ONG partenaires, nous rédigeons plutôt un document de synthèse, insistant sur les points clés relevés sur le site en question. La trame du document de synthèse de la baseline est proposée dans l'encadré 19.

Encadré 19 : Le plan type du document de synthèse (baseline)

1/ Le village de X : une vue d'ensemble

- Les outils usuels du diagnostic agricole ; carte, transect, etc.
- L'histoire du village

2/ Les transformations du village de X

- Evolutions des agroécosystèmes
- Evolution de l'intégration économique
- Evolution de la cohésion sociale
- Evolution des systèmes d'activités

3/ Faire face à l'adversité à X

- Principales pratiques de gestion des risques
- Dynamiques collectives
- Les enjeux actuels

4/ Les trajectoires des ménages

- Les ménages en résilience
- Les ménages en résistance
 - Les ménages en relèvement*
 - Les ménages en déclin*
- Les ménages en survie

5/ Quelles perspectives pour le village de X

- Synthèse : Quelles résiliences dans le village de XXX ?
- Quelques pistes pour l'appui ?
- Quels points d'attention pour les prochains passages ?

L'actualisation des données par site

Les passages suivants se fondent sur cette *baseline*, et en particulier visent à actualiser les informations à trois échelles, celle du système villageois, celle des dynamiques collectives et celle des ménages.

En premier lieu donc, il convient de suivre les transformations à l'échelle du village. Les transformations des agroécosystèmes tout d'abord : évolutions des rendements, de la disponibilité des produits de collecte, des modes de valorisation des compartiments agro-écologiques. Les transformations de l'intégration économique ensuite : évolutions des acteurs présents, des débouchés et des opportunités économiques. Les transformations de la régulation locale, enfin : évolutions du système d'alerte sécuritaire, des relations avec les pasteurs et autres communautés, de la place du chef, etc. Afin de saisir ces évolutions, il convient, avant l'arrivée sur le terrain, de se renseigner sur le contexte, sur les événements ayant pu modifier la situation à l'échelle du village, et identifier les points qui peuvent avoir évolué depuis le dernier passage, pour mieux cibler les questions. Puis cela passe par des entretiens avec les notables, en mettant l'accent sur les points ayant pu changer, et sur des observations directes. Il s'agit enfin de vérifier la pertinence des enjeux locaux précédemment identifiés.

En deuxième lieu, il faut vérifier si les dynamiques collectives identifiées précédemment (suscitées/appuyées ou spontanées) sont toujours actives, et identifier de nouvelles dynamiques le cas échéant. Cela passe en particulier par des entretiens en *Focus Group* avec des membres, durant lesquels sont abordées les évolutions en termes d'activités, de membres, de règles, de projet, et de saisir l'impact de ces évolutions sur les membres (comme sur les non-membres).

En troisième lieu, il faut mettre à jour les informations sur les ménages. Cela implique d'avoir bien identifié lors de la *baseline*, chacun des ménages et des membres des ménages rencontrés, afin de pouvoir les retrouver facilement (éléments d'état civil, localisation de la concession, photographie si possible). Evidemment, d'un passage à l'autre, des ménages ou des membres peuvent avoir disparu (décès, départ de la zone). On veillera alors, dans la mesure du possible, à les remplacer au plus près de la configuration initiale : par exemple remplacer un ménage ayant une trajectoire de résilience par un autre ménage semblant être dans une bonne situation (cf. tableau 7). Si l'on souhaite mettre en évidence les phénomènes intergénérationnels, il peut aussi être judicieux suivre l'un des fils du ménage ayant disparu. Dans l'impossibilité de démultiplier les ménages suivis, il faudra opérer des choix, au cas par cas. Par exemple, si une femme veuve avec des enfants en âge d'être indépendants décède, suit-on au moins l'un des enfants ensuite ? Ou cherche-t-on plutôt à remplacer ce ménage par un autre ménage dirigé par une femme ? On voit bien l'intérêt des deux modalités, mais aussi la difficulté de vouloir suivre dans la durée tous les cas envisageables d'histoires familiales.

Lorsque l'on retrouve un ménage préalablement enquêté, on s'attachera là encore, dans le cadre d'entretiens semi-directifs, à mettre en évidence les évolutions de situation socio-économique, de composition, de systèmes d'activités, d'appartenances, de pratiques de gestion des risques et chocs, etc. Il faudra aussi s'entretenir avec l'épouse et le fils pour réévaluer leurs rôles respectifs dans le ménage. Il s'agit finalement de repositionner le ménage

par rapport aux enjeux locaux, de savoir si sa situation s'améliore, se maintient ou se dégrade, et d'en comprendre les raisons.

Vers une plateforme d'innovation

Au-delà des modalités techniques, des questionnements lors de sa mise en œuvre, il ne faut perdre de vue une finalité majeure d'un tel suivi. Il s'agit de construire un outil de capitalisation, Cette capitalisation manque trop souvent dans le monde humanitaire, et dans celui de l'appui en général. Le suivi des différents sites doit faire émerger des enseignements transversaux en matière de mise en valeur des milieux, en dynamique collective, de mécanismes de régulation, de place des femmes. L'objectif est que ces enseignements transversaux soient regroupés et valorisés dans ce que nous appellerons une plateforme d'innovation, capitalisant les expériences observées, les résultats des appuis, etc. Une telle expérience manque singulièrement en RCA actuellement, alors que l'appui est très éclaté et trop peu coordonné, du fait de la multiplicité des intervenants, bailleurs comme praticiens. La mise en œuvre d'une telle plateforme constitue l'étape suivante de ce dispositif d'observatoire. Elle est très liée à l'autre finalité de ce dispositif, celle d'accompagner le cycle des projets humanitaires, de constituer un outil d'aide à la décision. Ce point est abordé pour conclure le présent chapitre.

L'observatoire, un outil d'aide à la décision pour les acteurs humanitaires

Au-delà du travail de recherche, la conception de cette méthodologie et la mise en place de l'Observatoire se veulent utiles pour les acteurs humanitaires, en fournissant un cadre de production d'information adapté au cycle du projet. En lien avec ce cycle du projet, la démarche d'Observatoire est une démarche en plusieurs temps : le temps 1, celui du déploiement initial de la méthodologie (*baseline*), utile à la formulation de pistes d'intervention ; puis le temps 2, servant à la réactualisation des informations en cours de projet ; et enfin le temps 3, permettant de faire le bilan de l'intervention et d'en souligner l'impact. Nous revenons ici sur ces trois temps, liant l'observatoire et l'appui extérieur.

L'observatoire et la conception du projet

La *baseline* constitue un apport documentaire évident pour les acteurs humanitaires qui souhaitent intervenir dans une zone donnée. En choisissant un village représentatif de la zone envisagée pour l'action, la mise en œuvre de la méthodologie permet l'élaboration d'un diagnostic à même d'éclairer la conception d'un projet. En effet, les données produites permettent de restituer la situation du village et d'évaluer le positionnement des ménages par rapport aux enjeux locaux, et donc leurs besoins et les contraintes. A partir de ces éléments, il est donc possible d'identifier le type de projet à mener (les leviers d'action pour renforcer la résilience), et d'identifier le type de bénéficiaires à toucher en priorité. Toutefois, la méthodologie initiale ne concernant qu'un village donné et qu'un nombre limité de ménages, l'écriture complète du projet nécessite de déployer des outils complémentaires pour, d'une part délimiter la zone d'intervention, d'autre part dimensionner le projet en termes de nombre de bénéficiaires.

Délimiter la zone d'intervention : Cela revient à circonscrire une zone homogène en termes d'enjeux locaux. Cela passe par la vérification de la validité des enjeux identifiés sur le site initial,

afin d'obtenir un groupe de villages, sur lesquels le ou les leviers de résilience sont similaires. Pour ce faire, dans la plupart des cas, il faut croiser des informations cartographiques et des éléments issus de la visite rapide des villages. Selon les cas et la disponibilité des données, les informations cartographiques à mobiliser peuvent concerner la topographie, la localisation des points d'eau ou celle des marchés, les infrastructures routières, le niveau de prix d'une production, etc. C'est alors l'approche par les bassins de production (cf. 3.3.) qui permet une première réflexion sur la zone que l'on cherche à délimiter. Pour ce qui est de la visite des villages, il ne s'agit pas de dupliquer la méthodologie initiale, mais d'analyser la situation à l'échelle du village en se fondant sur les enjeux identifiés précédemment. C'est le lien entre l'enjeu local considéré et les fonctions villageoises correspondantes qui permettent de construire cette analyse. Un exemple est développé ci-dessous (encadré 20).

Encadré 20 : Un exemple pour délimiter la zone d'intervention

Le déploiement de notre méthodologie sur le site de Ngamana, à proximité de Bangassou, confronté à un ralentissement de l'économie locale, a permis de révéler plusieurs enjeux locaux. Parmi eux, l'accès aux terres forestières s'avère être un levier important pour les ménages puisque cela permet d'améliorer la productivité du travail d'une part, et de produire à la fois une culture commerciale qu'il est possible de conserver (riz) et une culture de subsistance tout aussi facile à conserver (manioc) et donc de pouvoir faire face aux cas de mévente. Les ménages en mesure d'accéder aux terres forestières sont donc capables de se relever plus facilement que les autres. En effet, une plus grande productivité du travail (c'est-à-dire une plus grande production pour le même nombre d'heures travaillées) permet de faire face à la baisse des prix des productions agricoles, soit en travaillant plus et en produisant plus pour tenter de maintenir le même niveau de revenus, soit en dégageant de la force de travail pour aller à la recherche de marchés plus rémunérateurs.

Pour délimiter une zone correspondant à ce même enjeu, c'est à la fonction productive que nous nous intéressons tout d'abord. La grappe de villages correspondant est caractérisée par un accès limité - pour une partie de la population - aux terres qui permettent la plus grande productivité du travail (ici les terres forestières). Ensuite, c'est la fonction d'intégration au territoire que nous considérons. En effet, accéder à ces terres ne devient prioritaire que s'il n'y a pas d'autres opportunités économiques facilement accessibles.

Ainsi, nous pouvons construire une *clé dichotomique* assez simple à partir de 2 indicateurs : ratio du nombre de ménages qui ont accès aux terres forestières par rapport au nombre de ménages habitants dans le village ; distance par rapports aux opportunités économiques : mines, structures recrutant de la main d'œuvre journalière, barrières empêchant le passage des commerçants. Au sein de la zone délimitée par ces critères, il peut être nécessaire de ne sélectionner que certains villages pour le projet. Dans le cas de l'enjeu de l'accès aux terres forestières, des seuils peuvent être établis à partir des indicateurs précédents, en sélectionnant les villages où le ratio du nombre de ménages ayant effectivement accès à ces terres est le plus faible, ou alors les villages les plus enclavés par rapport aux opportunités économiques actuelles.

Une précaution doit toutefois être conservée à l'esprit. Une zone climatique, une zone de moyens d'existence (dans le cas de la mise en place d'une HEA), ou une zone agroécologique donnée ne sont pas délimitées par des frontières nettes les séparant d'une autre zone, mais bien par un gradient progressif. Plus on éloigne de la zone spécifique initiale, et moins les indicateurs sélectionnés resteront pertinents. Pour reprendre l'exemple de l'encadré ci-dessus, plus nous nous éloignons de la zone forestière et plus le ratio du nombre de ménages qui ont accès aux terres forestières par rapport au nombre de ménages habitants dans le village va

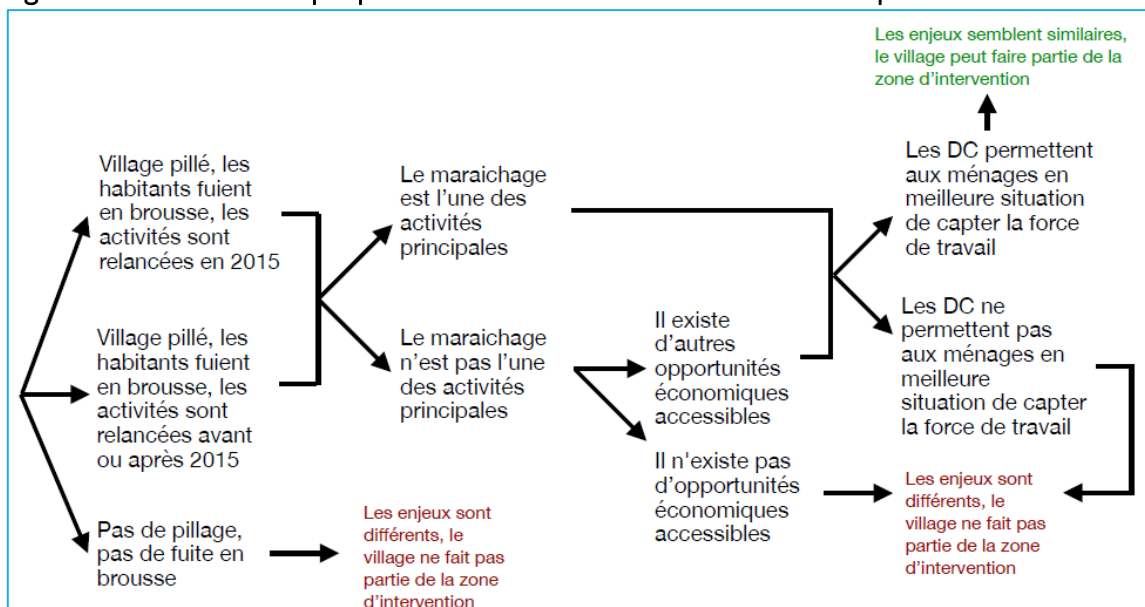
naturellement diminuer. Si le projet prévoit de couvrir une vaste zone, un inventaire préalable des compartiments agroécologiques peut donc s'avérer important.

L'illustration proposée en encadré 20 ci-dessus repose principalement sur les fonctions productives (l'accès aux terres) et d'intégration au territoire (l'accès aux débouchés et aux opportunités économiques non-agricoles). De même pourrait-on construire une entrée dichotomique simple concernant la fonction de régulation, par exemple en termes de capacités locales de résolution des conflits. Cette entrée peut faire sens pour des projets intégrant une dimension « cohésion sociale ».

Nous pouvons encore illustrer notre propos par la clé dichotomique qu'il est possible de mobiliser pour les villages de la zone de Nounkowna, sur la base des enjeux identifiés dans ce village (et présentés dans l'encadré 6). Nous retenons 4 éléments pour vérifier que le village est dans une situation similaire à celui de Nounkowna : le village a été pillé, les habitants ont dû fuir de chez eux mais se sont réinstallés en 2014-2015 (premières campagnes agricoles en 2015) ; le maraîchage, qui nécessite beaucoup de force de travail, est l'une des principales activités pratiquées (en terme de revenus et de fréquence au sein de la population) ; très lié au point précédent, le village est bien intégré au territoire (débouchés accessibles pour le maraichage par exemple, mais aussi présence d'opportunités économiques mobilisant de la force de travail), et nous supposons que les villages situés à plus de 25 km d'une opportunité économique (centre urbain tel que Bouar, chantier minier actif, grand marché attirant des commerçants camerounais) ne possèdent pas les mêmes enjeux ; enfin, les règles des dynamiques collectives présentes dans le village montrent que la force de travail est un facteur limitant que cherche à capter les ménages en meilleure situation.

Nous mobilisons alors ces 4 éléments pour la construction d'une clé dichotomique qui servira d'outil d'aide à la décision (figure 6). Au final, pour qu'un village appartienne à la zone d'intervention, nous considérons qu'il doit correspondre aux mêmes conditions en termes d'organisation de la force de travail. La disponibilité en main d'œuvre conditionne en effet les types de projet pouvant être implémentés dans les villages.

Figure 6 : Clé dichotomique pour délimiter une zone d'intervention à partir de Nounkowna



Le guide de discussion dans les villages de la zone (tel qu'il é été testé en avril 2018), a donc 4 principales rubriques :

- Le nombre d'habitants du village : permanents, déplacés ; départs et déplacements
- Conséquences de la crise au village : évènements, chronologie
- Activités principales : la plus pratiquée, celle qui permet des revenus immédiats, celle qui permet d'épargner (cabri) ; calendriers d'activités et de trésorerie.
- Modalités des systèmes d'entraide agricole : modification des règles et des pratiques suite à la crise.

Encadré 21 : Un exemple de dimensionnement en zone pastorale

Bangui-Banda est un campement d'éleveurs situé dans la Sous-Préfecture de Bambari, qui présente la particularité d'être l'un des rares campements pluriethniques que l'on retrouve dans la zone. Entre 2016 et 2017, des chocs sécuritaires ont provoqué des pertes en vie humaine, des pertes en bétail ainsi que la dispersion des éleveurs. Dans le cadre d'un projet visant à soutenir le pastoralisme, il pourrait être intéressant de cibler les familles n'ayant plus assez de bétail pour ne vivre que de l'élevage et devant développer un système d'activité mixte (enjeu 3) et dont la situation se dégrade actuellement (trajectoire de déclin). Sans amélioration rapide de la situation ou sans assistance humanitaire, ces familles perdront le reste de leur bétail et seront contraintes de quitter le campement et de tenter de survivre en pratiquant de menues activités, dans la ville la plus proche. Pour identifier ces ménages à l'intérieur des campements, il est nécessaire de vérifier dans un premier temps les informations suivantes :

- le ménage pratiquait l'agriculture avant 2013 ;
- les enfants ont quitté le campement à la recherche de revenus (prise d'indépendance précoce et en-dehors du pastoralisme) ;
- le chef de ménage manifeste la volonté de trouver impérativement d'autres sources de revenus (renoncement complet à la pratique de l'élevage pur) ;

Dans un second temps, il convient de vérifier les trajectoires de ces éleveurs, à partir notamment des indicateurs ci-dessous :

- le niveau de déstockage actuel : fréquence et nombre de bêtes vendues (pour tenter de combler les besoins de la famille mais aussi pour faire face aux rackets) ;
- l'absence de dons en bétail de la part d'un autre éleveur, depuis 2013 ;
- l'incapacité à partir précocement en transhumance (et donc à se protéger des maladies, des rackets).

Le nombre de têtes de bétail serait évidemment un indicateur pertinent pour distinguer les différentes situations de ménage, mais il est peu probable que les enquêtes permettent d'obtenir des informations fiables, c'est pourquoi nous privilégions ici des *proxies*. Pour identifier les ménages prioritaires parmi ces ménages en grande difficulté, c'est sur le niveau de stockage actuel qu'il serait possible de se concentrer, en réalisant une estimation du nombre de mois où la situation peut perdurer avant que le cheptel ait totalement disparu.

Dimensionner le projet en termes de nombre de bénéficiaires : cela revient à estimer le nombre de ménage qui répondent à chacun des enjeux identifiés, ou à un enjeu donné selon le projet envisagé. Cela passe par la vérification du positionnement des ménages en termes d'enjeux locaux et de trajectoire, afin d'estimer le nombre de bénéficiaires potentiels en fonction du ciblage privilégié. Pour ce faire, un sondage auprès des ménages dans les villages de la zone

d'intervention s'avère nécessaire. A ce stade, il y a deux possibilités : soit l'estimation vise tous les ménages pour les catégoriser selon la typologie élaborée sur le site initiale, soit l'estimation vise uniquement les ménages ciblés par le projet. Dans le premier cas, le sondage doit comporter une série de questions pour discriminer chaque ménage, tandis que dans le second, le sondage doit seulement permettre de dire si le ménage interrogé appartient à la catégorie d'intérêt ou non. La deuxième option, moins complète, est néanmoins plus rapide ?

Un exemple est développé dans l'encadré 21. L'illustration proposée ici repose sur l'identification des ménages au travers des chefs de ménage, car les femmes et les jeunes de ces populations pastorales ne peuvent généralement être approchés que dans un deuxième temps, avec l'accord du chef de ménage. Dans le cadre d'un projet agricole où il est plus facile d'échanger avec tous les membres du ménage dès le début, même si on veut adresser un projet aux femmes ou aux jeunes spécifiquement, c'est bien à l'échelle du ménage qu'est déployée la méthodologie initiale, et c'est bien le ménage qui est sondé pour dimensionner le projet. En effet, il faut garder à l'esprit que les besoins et les capacités de ces femmes ou de ces jeunes dépendent de la situation de l'ensemble du ménage et de leur rôle à l'intérieur de ce ménage.

L'Observatoire et le pilotage du projet

Le principe de l'Observatoire repose notamment sur une démarche itérative de production d'informations. Notre méthodologie comporte une phase de réactualisation des données, tant à l'échelle du village qu'à l'échelle du ménage. A l'échelle du village, c'est l'évolution des fonctions villageoises qui est observée. Cette actualisation des informations systémiques permet d'appréhender les changements globaux qui s'opèrent, et peut s'avérer précieuse lors de la survenue d'une perturbation (telle que l'ouverture d'un chantier minier à proximité du village, l'attaque d'un groupe armé, le passage de grandes quantités de nuisibles sur les champs provoquant une destruction d'une partie des récoltes ou encore le retour des communautés pastorales). A l'échelle des ménages, c'est sur le suivi des trajectoires qu'il est nécessaire de se concentrer, pour bien saisir le processus que constitue la résilience (ou le déclin). Il faut alors réaliser des entretiens par panel, en s'intéressant au récit de vie des mêmes ménages que ceux rencontrés lors du déploiement de la méthodologie initiale (étape 1). Ce sont sur les évolutions de situation que nous nous concentrons, et sur les moyens mobilisés comme levier pour le relèvement ou sur les causes d'une dégradation des moyens d'existence. De même que pour les données systémiques, la fréquence pertinente pour le suivi est déterminée d'une part par les événements qui surviennent dans le village, et d'autre part par les activités menées dans le cadre du projet. Par exemple, dans le cadre d'un projet de relance agricole, un suivi lors de la campagne et un suivi au moment de la période de récolte sont généralement indispensables. Un module *ad hoc* peut par ailleurs être ajouté à cette actualisation des informations, pour contrôler certains indicateurs d'intérêt qui concernent directement le projet. Ce suivi des fonctions villageoises et des trajectoires des ménages au sein du village-site - lorsque le village est effectivement représentatif de la zone d'intervention - est particulièrement adapté pour mener un pilotage de projet de qualité. En effet, l'observation des dynamiques à l'œuvre permet de mettre en évidence des effets imprévus du projet et de réorienter le projet le cas échéant. Cela permet également de faciliter le reporting.

Encadré 22 : Un exemple d'évolution de la situation dans un village-site

Sur le village de Nounkowana - situé à une quinzaine de kilomètres de Bouar - un premier passage a été réalisé en 2016 et un second passage en 2017. Les habitants de Nounkowana ont été confrontés aux opérations de pillage menées par les troupes armées alors affiliées à la Séléka sur cet axe entre Octobre 2013 et Février 2014. Si les éleveurs - d'origine Peulh - ont quitté la zone pour une durée indéterminée, les villageois ont eux aussi dû fuir pendant plusieurs mois, ne pouvant ni protéger leurs biens et leurs terres, ni circuler et encore moins commercer dans la zone. Dans ce contexte, les ménages doivent faire face à la difficile reprise de leurs activités, facilitée malgré tout par une situation économique générale relativement favorable du fait du non-enclavement du village et de la proximité de Bouar. Celle-ci offre notamment la possibilité de vendre des fagots de bois, et des acheteurs viennent quotidiennement au village. Si en 2016 tous les ménages pratiquaient facilement cette activité qui permettait d'obtenir des revenus rapidement et de faire face aux différents besoins (nourriture, frais de santé, imprévus, etc.), en 2017, la ressource en bois s'était raréfiée, et il était alors nécessaire d'aller de plus en plus loin du village pour trouver les essences d'arbres adaptées. Si les ménages qui étaient en mesure de défricher des parcelles restées longtemps en jachère pouvaient encore bénéficier du bois ainsi coupés (et ce sont ceux-ci que nous pouvons encore observer aux abords des routes), les ménages ne pouvant pas dégager suffisamment de force de travail se retrouvaient privées de cette ressource, accentuant encore leur vulnérabilité. Ce résultat issu du monitoring permet de réfléchir et d'inclure dans le projet une activité de substitution pour ces ménages en difficulté.

Dans le cas où la méthodologie initiale a été déployée comme diagnostic pour l'écriture du projet et que le démarrage de ce dernier n'intervient qu'un an après par exemple, il est recommandé d'effectuer le premier passage d'actualisation des données au moment du lancement du projet.

En outre, le déploiement de la méthodologie initiale permettant d'identifier les leviers qui permettent aux ménages en résistance de se relever ainsi que les facteurs provoquant la dégradation de la situation de ces mêmes ménages, il est alors possible de concevoir à partir de ces informations un système d'alerte. Le suivi renseigne alors les ménages auprès desquels il est important d'intervenir avant que leur situation ne soit irréversible (avant que ceux-ci ne s'enlisent dans des trappes à pauvreté). C'est un aspect intéressant pour les acteurs qui interviennent sur le temps long dans une même zone, car la prévention des cas de grande vulnérabilité est généralement non seulement moins coûteuse que les interventions d'urgence mais également plus efficace (Venton & al., 2012). Par exemple, les résultats issus des sites pastoraux montrent que en-dessous d'un certain nombre de têtes de bétail donné, les éleveurs ne pourront que décapitaliser et ne pourront plus assurer la subsistance de leur famille. Protéger ces éleveurs à leur permettait de rester dans le pastoralisme et serait plus facilement envisageable que de reconstituer le cheptel entier d'un éleveur ayant perdu presque toutes ses bêtes.

L'Observatoire et l'évaluation d'impact du projet

Enfin, le temps 3 permet de faire le bilan de l'intervention et d'en souligner l'impact. Bien qu'une évaluation d'impact nécessite généralement une comparaison avec un groupe témoin non bénéficiaire du projet, en pratique il peut s'avérer difficile de trouver un village avec les mêmes caractéristiques, d'autant plus que pour des raisons éthiques, tous les villages de la grappe de villages formant la zone d'intervention devraient avoir bénéficié du projet. Il s'agit

alors de comparer la situation avant et après projet, à l'échelle du village d'une part, et à l'échelle des ménages d'autre part.

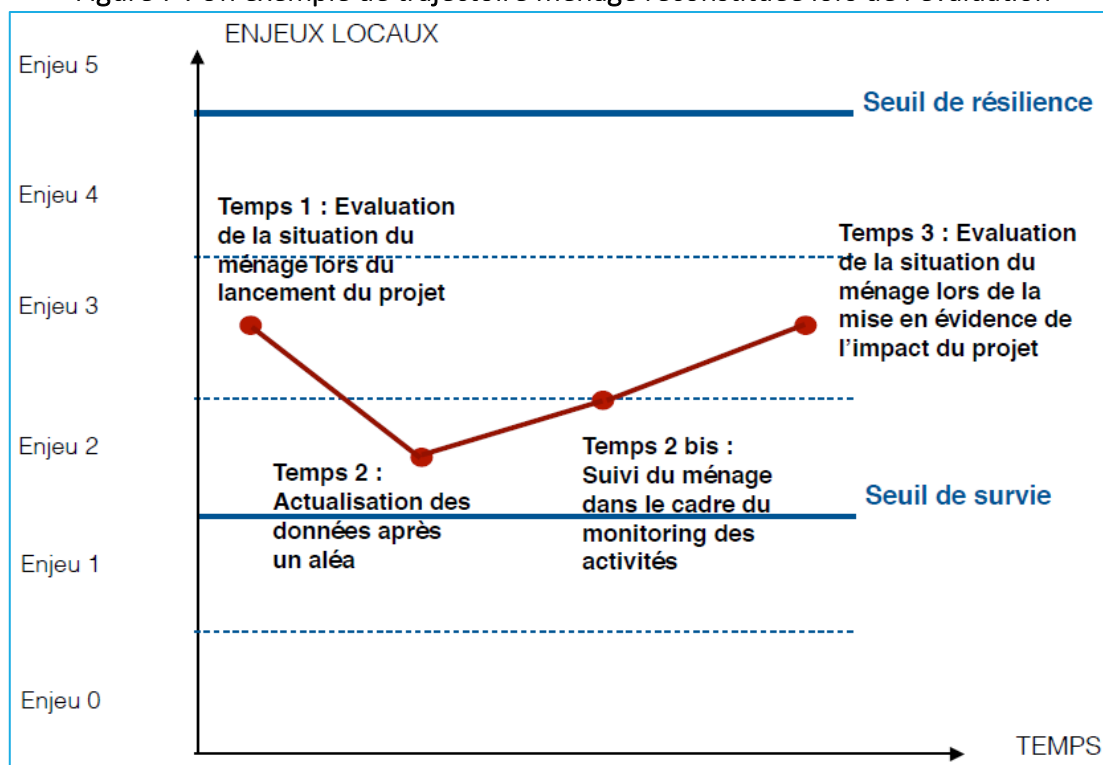
A l'échelle du village, c'est le niveau des fonctions villageoises au moment de cette évaluation finale qu'il convient de comparer avec le niveau observé au début du projet. Une réflexion sur la construction d'indicateurs quantitatifs a été initiée et sera présentée dans une prochaine version de ce manuel. Mais même sans le calcul d'indicateurs de synthèse sur chacune des fonctions, le suivi des critères qui les constituent permet de donner des éléments d'informations importants sur les différents impacts du projet, en particulier sur sa soutenabilité sociale (non sans lien avec une démarche en termes de « ne pas nuire »).

A l'échelle des ménages, c'est au travers de l'analyse du positionnement par rapport aux enjeux locaux et de la trajectoire qu'il est possible de mettre en évidence l'impact du projet. En effet, un ménage qui est parvenu à atteindre de nouveaux enjeux locaux est un ménage dont la situation s'est améliorée. Inversement, un ménage dont les caractéristiques et les pratiques montrent des enjeux locaux plus proche du seuil de survie est un ménage dont la situation s'est dégradée. La reconstitution de la trajectoire et des événements marquants qui ont jalonné la vie et les pratiques de ce ménage sur la durée du projet permet d'une part d'appréhender l'incidence réelle du projet - on cherche ainsi à isoler l'effet du projet de l'effet de tous les événements qui sont survenus - et renseigne sur la durabilité des effets du projet d'autre part. Même dans le cas d'un aléa important apparu en cours de projet, l'analyse de la trajectoire des ménages constitue une source d'informations fondamentale sur les effets de l'intervention sur la résilience des ménages. Par exemple - et c'est ce que nous avons proposé comme illustration dans l'encadré X - en cas de perte des moyens d'existence, ce sont les pratiques et le délai avant la mise en place d'un nouveau système d'activités qui pourra être retenu comme indicateur clés des capacités de relèvement du ménage, et donc de sa résilience.

Une fois les grandes tendances en termes d'impact mises en évidence au niveau du village-site, il est nécessaire de vérifier la fréquence de ces impacts, au travers d'une enquête rapide réalisée au sein des autres villages de la zone d'intervention. Cette démarche en deux temps (village site puis zone d'intervention) fournit une évaluation qui permet l'élaboration du rapport final du projet.

Pour garantir une évaluation fiable et complète, il faut prêter attention, au moment du déploiement de la méthodologie initiale (étape 1), à avoir au sein du panel des ménages qui illustrent chaque catégorie de la typologie. En évaluant l'impact de cette façon, ce sont à la fois les effets sur les bénéficiaires directs qui sont mis en évidence (ce qui est indispensable pour le reporting) mais également les effets sur l'ensemble de la population. De ce fait, il est possible de vérifier les effets inattendus sur les autres groupes sociaux en présence, en s'intéressant à l'ensemble des ménages du panel (et donc l'ensemble des ménages de la typologie). De plus, le fait d'analyser les éléments systémiques et de les suivre dans le temps permet de vérifier les dynamiques qui se mettent en place, plus ou moins progressivement, et donc de prévoir (voire de prévenir) les dynamiques nuisibles, au-delà de la seule prise en compte des ménages qui reçoivent l'aide. En cela, notre méthodologie peut aussi être mobilisée dans le cas du déploiement d'une approche Ne Pas Nuire (*Do No Harm*) (Anderson, 2000).

Figure 7 : Un exemple de trajectoire ménage reconstituée lors de l'évaluation



Remarques complémentaires

Remarque 1 : Nous avons illustré notre propos en partant du principe que l'ONG savait où elle souhaitait intervenir, ce qui est souvent le cas lorsque celle-ci a déjà mené des projets antérieurement. Toutefois, les analyses issues de l'Observatoire peuvent aussi être mobilisées pour une ONG n'ayant pas encore implanté de bases sur le territoire, ou souhaitant en ouvrir une nouvelle. Pour cela, il faut pouvoir s'appuyer sur des sites déjà existants ou être en mesure de déployer la méthodologie initiale dans deux sites, dans des zones distinctes. Le choix de la zone pourra alors être réalisé selon le secteur d'intervention de l'ONG en comparant l'état des fonctions villageoises.

Remarque 2 : Si la méthodologie initiale servant de diagnostic n'est généralement pas budgétée dans les projets, les visites des villages et les enquêtes rapides aux ménages pour sélectionner les bénéficiaires sont des activités classiques déjà systématiquement mises en place. Les passages de suivi s'intègrent, eux, pleinement dans le monitoring du projet. Enfin, le passage bilan équivaut à une évaluation finale, déjà comprise dans le budget du projet. Ainsi, le coût supplémentaire de notre méthodologie ne concerne au final que la méthodologie initiale, tout en permettant de développer un argumentaire spécifique et pertinent directement en lien avec la résilience.

Remarque 3 : Au vu de la situation sécuritaire du pays et des modalités de mise en œuvre des projets, la méthodologie proposée se doit d'être flexible, pour garantir son intérêt auprès des acteurs humanitaires. Ainsi, un passage complémentaire doit être effectué environ 6 mois après la *baseline*, pour produire les informations relatives à la saisonnalité. Ce passage, bien plus léger et rapide, permettra de ne pas être pénalisé par le calendrier opérationnel : les suivis

ainsi que le passage bilan pourront être faits en saison comme en contre-saison, grâce au cadre comparatif complet que permettent la méthodologie initiale et son complément.

Remarque 4 : Notre proposition concerne en premier lieu les projets directement liés au développement agricole : domaines de la sécurité alimentaire, du relèvement précoce, de la relance économique. Toutefois, du fait de l'approche systémique implémentée à l'échelle du village, d'autres types de projet peuvent éventuellement bénéficier des apports de l'Observatoire, par exemple des projets de protection à partir des informations sur la capacité de régulation à l'échelle du village.

3. Trois focus thématiques

Ce dispositif d'observatoires n'est pas figé, il a vocation à évoluer en fonction des enseignements issus des premiers travaux de terrain, des premières contributions à la formulation d'appui, etc. Trois champs de réflexion émergent d'ors et déjà, dans cette première version du manuel. Le premier est celui d'une application de la méthodologie aux campements pastoraux, proposée par **Ibrahim Tidjani**, doctorant au CLERSE et enseignant-chercheur au LERSA. Le deuxième tient dans une meilleure prise en compte des données socio-anthropologiques pour les travaux futurs de l'observatoire. **Andrea Ceriana Mayneri**, Chercheur à l'Institut des Mondes Africains (IMAF-CNRS) nous propose quelques réflexions dans ce sens. Enfin, la question du changement d'échelle est de nouveau abordée par **Ludovic Andres**, enseignant-chercheur à l'université de Liège (Gembloux), avec une contribution sur la détermination des bassins de production. Un quatrième focus, sur la quantification des résultats et la formulation d'une métrique, sera développé par **Lise Archambaud** dans une prochaine version de ce manuel.

3.1. Appliquer l'approche aux campements pastoraux

Un projet d'observatoire des résiliences en RCA ne peut pas ignorer les questions pastorales, pour deux raisons majeures : agriculture et élevage sont profondément imbriqués dans les systèmes agraires centrafricains, et les éleveurs ont été au centre du conflit récent, exacerbant d'anciens antagonismes opposant agriculteurs et éleveurs. Construire une paix durable dans les campagnes centrafricaines oblige donc à se pencher sur les relations entre ces deux populations, entre ces deux systèmes de production (Dufumier et Lallau, 2016). A l'échelle de l'observatoire, cela passe par une connaissance plus fine des réalités pastorales actuelles, et donc par une application du cadre d'analyse qui a été initialement élaboré pour rendre compte des réalités des villages d'agriculteurs. Cette section rend compte des modifications à apporter au cadre d'analyse de ce manuel, afin d'intégrer les spécificités pastorales dans la production de données. Elle s'appuie sur le document de travail n°4 du projet (Tidjani, 2017).

Fondements conceptuels d'observatoires pastoraux

La mobilité pastorale

Le pastoralisme en Centrafrique a été et demeure encore marqué par la pratique de la mobilité. Cette mobilité constitue une stratégie essentielle du point de vue économique, en ce sens que le déplacement des troupeaux en période d'hivernage assure le maintien et la survie du bétail, et facilite l'accès aux marchés pour la vente des produits d'élevage (Julien, 2006). Le maintien de la mobilité en Centrafrique a été surtout favorisé par les conditions naturelles du pays, dans la mesure où le pays dispose de régions de savanes couvrant 572 000 km², soit 92 % du territoire, et s'étendant du domaine soudanien au domaine sahélien, favorisant donc la transhumance (Ankogui-Mpoko, 2002). Cette mobilité constitue une modalité centrale des pratiques de gestion des risques dans les systèmes pastoraux. (Gonne et al, 2009). Toutefois, si historiquement une baisse de la mobilité pouvait signifier que les éleveurs étaient en difficulté (processus de sédentarisation pour limiter le déstockage du bétail), actuellement, du fait de la crise, c'est une augmentation de la mobilité qui est généralement constatée. Voulant fuir les exactions et être le moins repérables possible, certains éleveurs deviennent mêmes hyper-mobiles, ne s'implantant sur un site donné que 2 à 3 jours dans certains cas.

Nous pouvons distinguer quatre types d'éleveurs, selon leur rapport à la mobilité. Les **éleveurs sédentaires** ont, du fait des chocs subis, perdu beaucoup de leur troupeau et réduit leurs déplacements, y compris en saison de pluie. Ils se caractérisent donc par des déplacements restreints et des engagements agricoles, et ont constitué et développé des villages d'éleveurs. Les **semi-sédentaires** se distinguent des premiers par des terroirs fixes et le déplacement avec une partie de la famille en période sèche. Les **transhumants internes** sont ceux qui perpétuent encore l'élevage pastoral, fondé sur un déplacement avec toute la famille et sans un terroir fixe. Enfin les **transhumants étrangers** sont ceux qui arrivent des pays voisins de la RCA pendant une partie de l'année, à la recherche des ressources naturelles, et qui rentrent chez eux dès le début de la période humide. A ces catégories s'ajoutent des commerçants-éleveurs qui ne nous intéressent pas dans ce projet, car vivant en dehors du campement. Ces commerçants, capitalisant dans le détail, sont des acteurs nouveaux dans le secteur centrafricain de l'élevage, ils ont recours aux services des bergers pour la gestion de leur troupeau.

Cette situation de mobilité, spécifique aux populations pastorales, nous oblige à un élargissement des échelles mobilisées, et de proposer une définition spécifique du système campement.

Le système campement

Landais (1994) définit le système d'élevage comme un ensemble d'éléments en interaction dynamique organisés par l'homme pour exploiter et valoriser des ressources naturelles par l'intermédiaire d'animaux domestiques. Le système pastoral est donc une construction socio-territoriale : une superposition de territoires où s'organise la vie socioéconomique et culturelle d'une communauté, dont les moyens d'existence sont essentiellement fondés sur la valorisation des ressources animales.

Le système d'élevage pastoral est particulièrement complexe à saisir, puisqu'il s'appuie sur la mobilité. Ainsi, alors qu'il est possible d'identifier les limites d'un finage villageois, il est malaisé

de délimiter territorialement le finage pastoral. Les éleveurs transhumants ne vivent qu'une partie de l'année, dans leur zone d'attache. Ils sont contraints d'effectuer des déplacements hors de cette zone pendant la période sèche, à la recherche des pâturages et points d'eau indispensables pour la survie des animaux. Il n'est pas judicieux de se concentrer uniquement sur le terroir d'attache, car cela reviendrait à ignorer toute une partie de la vie de ces éleveurs, en zone de transhumance. Le système d'élevage que nous étudions est un système campement. Il se fonde sur l'organisation sociale traditionnelle des pasteurs (allégeance à une même autorité, le partage des ressources et la gestion commune de la mobilité). L'intégration de « sous campements », qui se caractérisent par la présence d'éleveurs issus des fractions ethniques différentes, a l'avantage de mettre en exergue les dynamiques internes de conflit et les configurations de pouvoir au sein de ce système campement.

Les éleveurs peuls de Centrafrique sont régis par une organisation sociale basée sur les lignages. Au premier niveau hiérarchique de ces lignages se trouvent les ardo, les leaders de migration, qui constituent notre entrée analytique : un système campement se fonde sur un ardo bien identifié. Le ardo représente le groupe vis-à-vis de l'extérieur, il est sans pouvoir coercitif et son autorité repose sur l'adhésion volontaire des autres éleveurs. Les lignages n'ont pas d'ancrage territorial et les membres s'éparpillent du fait de la mobilité à travers des vastes zones du pays, et sont parfois très éloignés du ardo dont ils relèvent (DRC, 2015). Le ardo bénéficie de deux pouvoirs particuliers, celui de collecter les impôts et celui de rendre la justice. L'impôt prélevé est celui de la "zakat" (impôt religieux) ou celui de la plus haute chefferie (commune d'élevage par exemple). Le versement de cet impôt à un ardo par un éleveur, et le fait de s'en remettre à lui pour des litiges opposant les membres du campement, sont les signes d'attachement et de soumission. Dans cet exercice de justice, l'ardo s'entoure de ses conseillers (juges), considérés comme des sages dans le campement. L'application des décisions de justice rendues par le ardo dépend de sa capacité de persuasion ainsi que du soutien qu'il a auprès des populations. Un ardo qui tient à garder ses sujets doit donc posséder des qualités de leader et veiller à la persistance d'un consensus autour de lui. Il peut être déchu et remplacé sous le poids de la pression sociale. Plus souvent, il peut être délaissé, car si l'on ne peut changer de lignage, chacun peut, à titre individuel ou pour le compte de sa famille restreinte, décider de son attachement à un autre ardo ou même à un chef non-Peul (Ankogui-Mpoko et al, 2010).

Au-delà du campement, il existe, depuis les années 60, des communes d'élevage, qui comprennent des maires et des conseillers et qui fonctionnent grâce à un budget communal alimenté par des prélèvements (Boutrais et Crouail, 1986). Ces systèmes hiérarchiques se chevauchent, et rendent plus difficile l'analyse de la question institutionnelle. Les ardo ne sont pas les seuls maîtres du campement car les communes centralisent la gestion des affaires pastorales, mais ils restent les relais pour remonter les informations et appliquer les mesures décidées par la plus haute autorité de la chefferie (mairie de la commune d'élevage).

Les adaptations de la méthodologie à l'échelle du campement

La caractérisation des fonctions du campement

La fonction productive : A l'inverse du finage villageois, il est difficile de saisir et de cartographier l'évolution des ressources naturelles mobilisables, la recherche du pâturage et des points d'eau ne faisant pas l'objet de limitation pour les éleveurs. Ces derniers sont donc incapables de

décrire avec précision l'étendue de leurs ressources, étant donné que pour eux les pâturages et les points d'eau n'ont pas de frontière et que les animaux peuvent paître au-delà des alentours du campement si la nécessité l'exige. Le tableau 8 ci-dessous nous présente les indicateurs mobilisés pour évaluer le potentiel productif des agrosystèmes du campement.

Tableau 8 : Les indicateurs de la fonction productive (campement)

Indicateurs	Données
Etat des lieux et évolution des ressources naturelles (pâturage, points d'eau,...)	Zone de pâturage possible autour du campement, évolution des espaces pâturables et points d'eau ; type d'herbe et appétence pour le bétail ; évolution des parcours de transhumance et des ressources sur ces parcours (eau, herbe,...)
Evolution de la croissance du cheptel et des autres produits d'élevage	Perception de l'évolution du cheptel ; satisfaction par rapports aux attentes ; santé animale (nouveaux types de pathologies, importance)
Système d'activités dominant (*)	Rapport à la mobilité, évolution et gestion
Diversification/spécialisation (**)	Motivations du choix de race animale ; Engagement agricole ; Nature de la diversification et importance

(*) Le type de mobilité détermine plus ou moins l'étendue exploitée, ainsi que les exigences vis à vis de l'agrosystème. Par exemple, le fait de n'avoir qu'un seul point d'eau peut soit être suffisant s'il s'agit d'un terroir de passage (transhumance) ou totalement insuffisant si il s'agit du terroir d'attache.

(**) Le choix de l'espèce a un effet sur le niveau d'appétence de certaines herbes, ainsi que sur les exigences alimentaires des bêtes. De même, on ne s'intéresse à la fertilité des sols que s'il y a engagement agricole. IL s'agit là d'éléments important à prendre en compte pour évaluer de façon pertinente le potentiel productif des agrosystèmes.

La fonction d'intégration : Une intégration favorable du campement suppose un accès relativement aisé aux marchés à bétail pour les éleveurs (éventuelle source de revenu) et une facilité d'approvisionnement (échange avec les agriculteurs et engagement agricole) pour l'alimentation des familles. Notons aussi que le critère d'accès à l'éducation n'est en général pas pertinent, surtout pour les transhumants.

Tableau 9 : Les indicateurs de la fonction d'intégration (campement)

Indicateurs	Données
Couverture des besoins alimentaires	Régime alimentaire idéal, écart, offre alimentaire existante, couverture des besoins.
Couverture des besoins de santé	Accès aux services sociaux de base, distance des infrastructures par rapport au campement, fréquence des pathologies humaines.
Liens commerciaux	Pouvoir d'achat relatif (termes de l'échange) ; disponibilités des biens non produits dans le campement ; nature des échanges ; qualité de l'information disponible (sur les prix, les stocks) ; différence entre le prix espéré et le prix de vente effectif du bétail.

Niveau d'enclavement	Accès au réseau téléphonique, état des routes et niveau d'enclavement saisonnier ; distance par rapport à la Sous-Préfecture/Préfecture la plus proche ; déplacement sans risque d'attaque ; distance reliant le campement au marché à bétail ; niveau d'accès aux services techniques étatiques (agriculture, élevage).
Présence d'opportunités économiques	Possibilité de trouver de la main d'œuvre ; et des travaux salariés (gardiennage des troupeaux) ; possibilité d'obtenir des terres pour cultiver. Niveau d'accès aux services financiers, possibilité de conserver son épargne en dehors de chez soi, possibilité d'accéder au crédit.

La fonction de régulation : Un campement a des institutions qui fonctionnent bien, si d'une part il y a continuité ou rétablissement de la gouvernance même en cas d'un choc de grande ampleur (épidémie, attaque du campement, décès d'un ardo, départ de certains éleveurs), et si d'autre part il n'y a aucune forme d'entrave ou abus de pouvoir émanant du chef (ou d'un groupe proche de celui-ci), pouvant empêcher certains ménages de profiter des ressources naturelles en accès libre. La résilience d'un système se reflète donc dans l'état des institutions communautaires. Cela s'observe, par exemple, dans la gestion des rackets : dans certains campements, le ardo mutualise et fait une répartition du prélèvement selon les capacités des éleveurs, dans d'autres, cela se fait au sein d'une famille, dans d'autres encore chaque éleveur doit payer le même montant aux ex-Séléka. Ces différentes modalités démontrent des capacités différenciées de régulation en temps de crise.

Les populations pastorales se livrent difficilement sur l'existence de dynamiques excluantes et discriminantes, et il est alors nécessaire d'approfondir la question au-delà du campement pour avoir des informations fiables. Enfin, en termes institutionnels, contrairement au système villageois, il y a des échelles de régulation qui font que le système campement est vassalisé par des décisions qui peuvent provenir d'un « pouvoir » hors du campement. C'est le cas par exemple des plus hautes autorités traditionnelles (maire des communes d'élevages, grand ardo, ...) qui influencent la régulation, ôtant l'autonomie décisionnelle du campement et rendant plus difficile l'identification du véritable pouvoir institutionnel.

Tableau 10 : Les indicateurs de la fonction de régulation (campement)

<i>Indicateurs</i>	<i>Données</i>
Dynamiques d'exclusion ou de cohésion sociale	Types de groupes exclus, raison de cette mise à l'écart ; présence (et acceptation) des sous-campements, ou d'éleveurs isolés autour du campement principal ; sentiments d'appartenance marqués (groupes sociaux, communautés spécifiques). Système de solidarité passant par la prise en charge ou l'appui à des familles d'éleveurs en difficulté
Confiance dans les leaders	Confiance dans les leaders (ardo, maires,...), opinion sur les leaders (capacité à décider indépendamment, sage, pas corrompible, représentatif des intérêts,...)
Présence de conflits internes	Sujet de désaccord et de tension au sein du campement, violences récentes. Nombre de transgression des règles ; sanctions appliqués, applications et respect.

Sécurité du campement	Sécurité ressentie (sentiments de menaces, peur pour dénoncer des dysfonctionnements au sein du campement). Importance et nature des mouvements migratoires (fuite par rapport aux tensions, au racket et exactions, migration économique). Présence de forces armées légitimes aux yeux des éleveurs ; niveau d'acceptation des groupes armés et relation avec ces groupes. Système d'alerte ; éclaireur ; militarisation des convois de transhumance ; modes de régulation interne des prélèvements liés au racket.
Répartition des ressources	Modalités de la répartition des ressources entre éleveurs et avec les autres (agriculteurs, transhumants) Conflits lié à la répartition des ressources

Les enjeux pastoraux

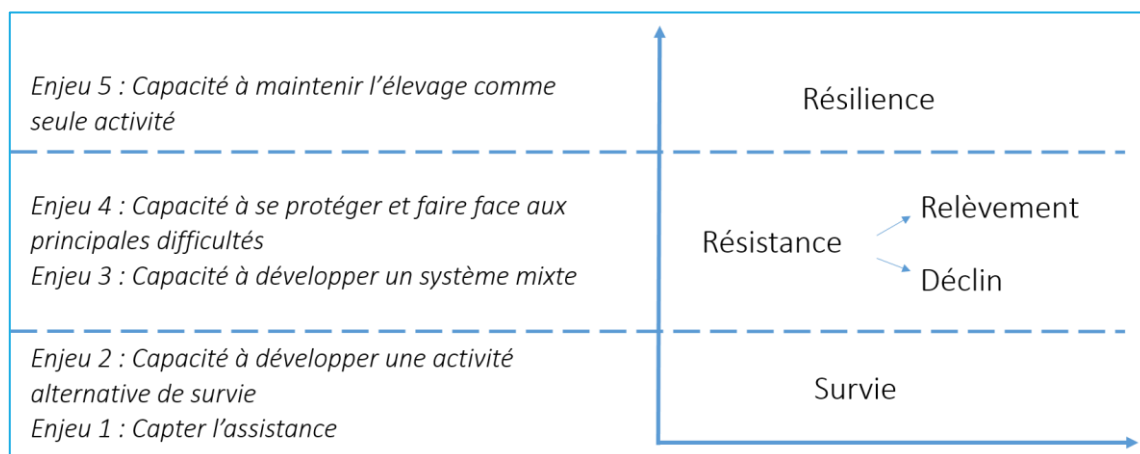
Un autre point important de l'adaptation du cadre d'analyse est la définition des enjeux locaux, qui permettent de différencier les situations et les trajectoires des ménages. La question de la sortie du pastoralisme est ici centrale. Lorsqu'un ménage du campement perd quasiment tout son bétail, non seulement il éprouve des difficultés à faire face aux besoins de sa famille, mais c'est aussi sa présence dans le campement qui devient « indésirable », il est généralement contraint de quitter le système. Retrouver ce statut d'éleveur et retrouver sa place au sein du campement devient alors très improbable. Il est alors nécessaire de changer de métier, et une telle bifurcation fait sortir le ménage de notre cadre d'analyse « campement ». La résilience d'un tel ménage ne pourra alors s'envisager, à terme, qu'en dehors du pastoralisme.

Ce phénomène de sortie des éleveurs du pastoralisme, enclenché dans les années 90 avec l'apparition des coupeurs de routes ou "Zaraguina", s'est donc amplifié avec la crise de 2013, avec un facteur nouveau qui est l'exposition des pasteurs aux rackets des groupes armés. Dans les années qui précédaient la crise de 2013, les éleveurs décapitalisés s'orientaient, pour leur reconversion dans l'agriculture, qui semblait être l'activité la plus adaptée à leur besoin de survie et de recapitalisation. Aujourd'hui, la situation est plus complexe car l'insécurité et l'état de la cohabitation avec les agriculteurs traditionnels rendent la reconversion dans l'agriculture plus difficile. Ces éleveurs sont alors obligés de se contenter du gardiennage, du convoyage des animaux ou d'autres activités de prestations de service. D'autres tentent de développer des activités d'intermédiaires dans la filière bovine, qui peuvent se révéler beaucoup plus lucratives que l'agriculture, et qui ne remettent pas complètement en cause leur mode de vie.

A l'inverse, pouvoir maintenir l'élevage comme activité unique est la manifestation d'une capacité à affronter l'adversité, et permet de caractériser des ménages en résilience. La formulation des enjeux doit donc intégrer cette gradation de situation, entre la capacité à se maintenir exclusivement éleveur, la capacité à développer un système mixte, et l'incapacité à demeurer dans le système pastoral. C'est donc la gestion de la décapitalisation du bétail qui constitue le pivot de la différenciation entre les ménages d'un campement. Ce bétail représente à la fois les ressources, la vie sociale et même l'identité du ménage. En cas de difficulté, l'éleveur est contraint de diminuer la taille de son cheptel. Si cette diminution est trop importante pour continuer à permettre une reproduction, cela entraîne souvent une sortie du pastoralisme. Il s'agit donc de comprendre les dynamiques de décapitalisation et de recapitalisation du cheptel, pivots des trajectoires des ménages pastoraux.

Sur cette base, nous pouvons donc distinguer 5 enjeux principaux (figure 8). Le premier enjeu est la capacité à **accéder à de l'assistance**, soit issu de sa communauté, soit issue de l'aide extérieure, lorsque l'on ne dispose plus qu'aucune activité génératrice de revenu. Le deuxième enjeu est la capacité d'un ménage qui ne dispose plus de cheptel (ou de taille insignifiante) à développer une **activité alternative ne nécessitant pas de capital**. On retrouve là d'usuelles activités de survie (charbon, coupe de bambou de Chine, etc.), ou encore la vente de sa force de travail (en tant que berger, ou comme salarié d'ONG). Pour ceux qui demeurent dans ce pastoralisme, le troisième enjeu est la capacité à **développer un système mixte**, par exemple en diversifiant les types d'élevage (caprins, etc.), en accroissant son engagement agricole, en vendant les produits (tâche de l'épouse). Le quatrième enjeu est la capacité à **se protéger** contre les principales difficultés. On relève en particulier l'accès à la vaccination, la protection contre le ricket, l'aptitude à capter une partie de l'espace disponible dans des zones en tension. L'importance de ces protection va souvent conditionner la possibilité pour un ménage, de quitter une dynamique de déclin pour initier une dynamique de relèvement, en permettant l'adoption de pratiques plus offensives. Enfin, le cinquième enjeu est, on l'a dit, la capacité à maintenir l'**élevage comme seule activité**. Cela passe par une aptitude à valoriser sa production animale au meilleur prix, à maintenir son réseau social).

Figure 8 : Enjeux et trajectoires dans un campement pastoral



Comment mener les enquêtes ménages ?

Quelques spécificités des ménages pastoraux

Les différences entre le ménage pastoral et le ménage villageois ne s'appréhendent certes au travers de la vie sociale et des systèmes d'activités (habitat, habillement, déplacement, entretien de la famille, mobilité), mais elles reposent aussi sur certaines caractéristiques des sociétés pastorales en termes d'appartenance des ressources : le chef de ménage pastoral n'est pas le détenteur de l'intégralité de son troupeau, le bétail appartient souvent à plusieurs personnes dans le ménage, voire en dehors. Ainsi, alors que pour les ménages d'agriculteurs, le questionnement des relations intra-ménages se fonde sur la répartition des activités et des ressources entre homme (chef de ménage) et femme (épouse), au sein des populations pastorales, ce sont les relations de descendance qui sont à explorer, entre le chef de ménage et ses fils. Elaborer un guide d'entretien spécifique, adressé en particulier au fils aîné, est alors une nécessité, pour une bonne analyse de la transmission du capital (héritage). A l'inverse,

l'entretien épouse est bien plus compliqué à mener dans un campement, impossible dans la plupart des cas. La plupart des chefs de ménages rechignent à ce qu'un étranger (fusse-t-elle une femme) discute avec l'une de ses épouses hors de sa présence et donc de son contrôle. Et s'il est présent lors de l'entretien, la parole de la femme sera trop contrainte. Une alternative peut parfois être trouvée, avec l'accord du ardo, dans l'organisation d'une discussion collective avec les femmes, mais cela demeure rare.

Encadré 23 : Guide d'entretien spécifique au premier fils

- Rapport de dépendance au chef du ménage ; apport au ménage (rôle particulier)
- Structuration du pouvoir dans la famille ; mécanisme de prise de décision ; gestion du quotidien ;
- Gestion des ressources de la famille (qui décide de la vente du bétail, de l'utilisation de ces ressources ?, pourquoi ? quand ? et comment ?)
- Organisation familiale et mode de gestion de troupeau (prise de décision, répartition des animaux, des charges et des responsabilités)
- Transmission du savoir-faire, de l'héritage et de la succession ; tâches réservées aux femmes et enfants non matures
- Conflits intrafamiliaux (polygamie, héritage, succession, inégalité, etc.) ; limites du pouvoir du chef de la famille sur l'ensemble du ménage ; autonomie (capacité à se séparer des autres et même quitter le campement)

Quelques critères de choix des ménages

Comme pour dans les villages d'agriculteurs, nous visons à rencontrer des ménages de situations socioéconomiques différentes, que l'on peut identifier via certains facteurs présentés ci-dessous.

Tableau 11 : Les manifestations de différenciation sociale (campement)

	Ménage en situation précaire	Ménage en situation intermédiaire	Ménage en situation relativement aisé
<i>Etat du logement</i>	Hutte/bâche très petite, fragile	Hutte/bâche assez-grande et solide.	Hutte/bâche bien construite, vaste.
<i>Présence ou non du mobilier</i>	Pas de nattes sur le sol	Présence des nattes en roselle ou écorce d'arbre	Des nattes et même des tapis. Un lit en bambou
<i>Entretien des enfants</i>	Enfants non habillés	Enfants à moitié habillés	Enfants bien habillés
<i>Habillement des adultes membres du ménage</i>	Des hommes en tenues sales et des femmes sans chaussure	Des hommes habillés sans chapeau et en chaussure en plastique	Des hommes bien habillés en grand boubou traditionnel, chapeau
<i>Pèlerinage à la Mecque après la crise de 2013</i>	Ne pas l'avoir fait et ne pas l'inscrire en projet faute des ressources	En projet dans un avenir proche, des ressources mobilisées dans ce sens	Rite déjà effectué y compris pour sa femme.
<i>Accueil d'un visiteur</i>	Uniquement avec de l'eau et de lait dans une moindre mesure	Avec du lait et du thé	Offre successive du lait, du thé, et même des repas copieux

Les risques pastoraux

En milieu pastoral nous observons deux types de risques. Certains risques impactent les moyens d'existence des ménages, comme la perte de bétail engendrée soit par les pathologies/épizooties, soit par les différentes formes d'insécurité (attaque, vol, pillage, racket, etc.). D'autres risques sont associés à la dégradation des conditions d'existence : baisse des revenus des ménages, problèmes alimentaires, difficultés d'accès aux services sociaux de base, faible niveau d'intégration locale. Les pratiques affectant les conditions d'existence relèvent d'actions dont les effets sont ressentis à court terme (des changements parfois brusques/urgents). Par contre, celles concernant les moyens d'existence ne produisent pas des effets dans l'immédiat et sont inscrites dans le court et moyen terme.

Tableau 12 : les pratiques pastorales face aux risques

Pratiques de gestion des risques productifs	Pratiques de gestion des risques d'existence
<ul style="list-style-type: none">• Intensification (ou non) de la mobilité.• Diversification du troupeau (gros et petits ruminants).• Scission/division du troupeau en deux voire plusieurs groupes.• Maintien des pratiques de solidarité intrafamiliale (dons, aumône, prêt).• Modification de l'identité du troupeau (introduire des nouvelles races plus résistantes).• Automédication pour le traitement des pathologies animales.• Recours à l'autodéfense ou rapprochement avec les groupes armés (des enfants qui sont envoyés pour rejoindre les rangs des groupes armés).• Gestion individuelle/collective des rackets.	<ul style="list-style-type: none">• Changement d'habitude alimentaire (par exemple réduire le manioc au profit du riz).• Réduction de la fréquence des ventes pour la couverture des besoins essentiels (contraction des dépenses alimentaires).• Implication des femmes dans la commercialisation des sous-produits d'élevages (lait, beurre), même pour les éleveurs qui ne le faisaient pas avant (contraire aux systèmes de valeur).• Automédication, recours à la pharmacopée, au maraboutage en cas de maladie humaine.• Recours à l'emprunt monétaire pour couvrir des besoins incompressibles ou imprévus (décès, maladie, augmentation de la taille de la famille, fluctuation des prix des vivriers, baisse de prix du bétail sur le marché local).• Intégration/sortie d'une dynamique collective locale.

3.2. Notes sur la violence ordinaire, la sorcellerie et la famille en RCA

Sur le fond des violences armées qui se reproduisent en Centrafrique, derrière la logique des fractures identitaires à l'œuvre dans le pays et au-delà de ses frontières, apparaissent des chaînes de violences ordinaires – ces « violences ordinaires des gens ordinaires » selon l'expression de C. Ardit à propos du Tchad – qui témoignent de souffrances et conflits au sein de communautés restreintes : villages, quartiers, voisinages, familles, groupements corporatifs, établissements scolaires et ainsi de suite. Ces chaînes de violences sont à l'œuvre depuis très longtemps déjà : elles s'inscrivent dans des processus de désarticulation et de reconfiguration du lien social, qui ont été observés et analysés sur plusieurs terrains équatoriaux et, en Centrafrique, bien avant le début de la « crise » récente.

Comprendre les violences sorcellaires

Il existe donc une profonde continuité entre les violences ordinaires qui parcourent les sociétés équatoriales depuis des décennies et les violences qui se sont développées à partir de 2012 ; de même, les dynamiques de cohabitation plus ou moins conflictuelles qui existaient entre les communautés avant le conflit peuvent éclairer les logiques de ce dernier, ainsi que les logiques de déplacement des populations qui se sont mises en œuvre depuis. Dans tous ces phénomènes, des revendications ou des rivalités qui naissent d'inégalités sociales et économiques, de disparités dans l'accès et dans la gestion de ressources et de services fondamentaux, se greffent sur des représentations identitaires très anciennes déjà, mais globalement peu investiguées. La logique de cette greffe, ainsi que la manière dont elle donne lieu à des conflits ponctuels, à des violences endémiques, à des dynamiques de mobilité, reste globalement peu connue, dissimulée derrière l'ultra-violence des groupes armés et les aléas des politiques déployées par les autorités en présence.

Ainsi, non seulement nous avons encore du mal à reconnaître la distribution actuelle des groupes ethnolinguistiques présents sur le territoire centrafricain et leurs liens de solidarité ou d'alliance (pourtant fondamentaux pour comprendre l'architecture nationale). Plus profondément, ce sont les caractéristiques des liens familiaux et de proximité qui demeurent inexplorées : le « qui est qui » d'univers familiaux structurés autour de droits et obligations dont on ignore la force et le sens.

Dans certaines conditions, la crise sorcellaire peut exprimer ou relancer ces conflits interpersonnels : par conséquent, elle est aussi un puissant révélateur des solidarités et des fractures qu'elle contribue à redéfinir ou à exacerber. Il convient d'appréhender ces crises sorcellaires (dont on connaît l'effervescence en Centrafrique) à partir de ces violences ordinaires, plutôt qu'au prisme de dynamiques religieuses « animistes » ou « traditionnelles » qui ne trouvent pas de fondement dans l'organisation sociale et culturelle des populations centrafricaines, ni, d'ailleurs, dans leur histoire.

L'anthropologue Jean-Pierre Olivier de Sardan, connu entre autres pour ses travaux sur l'anthropologie du développement, a critiqué les analyses qui appréhendent « la spécificité des États et de l'action publique en Afrique » au prisme de quelques traits culturels simplifiés : parmi ces derniers, le rôle de la solidarité, ou de la pression communautaires, et celui de la sorcellerie (Olivier de Sardan, 2010). L'auteur conteste, en d'autres termes, la pertinence de

l'approche scientifique culturaliste qui réduit des dynamiques complexes, historiquement fondées sur des processus de syncrétisme et sur la multiplication des registres de l'action, à quelques « spécificités » culturelles, dont le poids du communautarisme à l'africaine d'une part, et le recours à la sorcellerie d'autre part, sont pour lui deux exemples majeurs. Ce n'est pas le lieu ici pour commenter ces remarques d'Olivier de Sardan : si je les cite, c'est qu'elles ont le mérite de signaler la difficulté, mais aussi l'importance, d'appréhender ensemble ces faits sociaux divers que sont « la sorcellerie », « la famille », « la communauté », dans le contexte africain contemporain.

Encadré 24 : Quelques références pour approfondir le sujet

La place et la fonction de l'accusation de sorcellerie dans la société centrafricaine ont fait l'objet d'études scientifiques récentes. Voir entre autres, Andrea CERIANA MAYNERI, *Sorcellerie et prophétisme en Centrafrique. L'imaginaire de la dépossession en pays banda*, Paris, Karthala, 2014 ; A. CERIANA MAYNERI, « Une ethnographie des enfants de rues à Bangui (Centrafrique) », in Fancello S. (dir.), *Penser la sorcellerie en Afrique*, Paris, Hermann, 2015, pp. 159-183 ; A. CERIANA MAYNERI, « Sorcellerie et violence épistémologique en Centrafrique », *L'Homme*, n°211, 2014, pp. 75-96 ; A. CERIANA MAYNERI, « Du pouvoir des fétiches et de sa réversibilité. La violence de la lutte anti-sorcellerie chez les Banda de Centrafrique », in Martinelli B., Bouju J. (dir.), *Sorcellerie et violence en Afrique*, Paris, Karthala, 2012, pp. 233-258 ; Bruno MARTINELLI, « Juger la sorcellerie. Un ethnographe dans l'institution judiciaire centrafricaine », Fancello S. (dir.), *Penser la sorcellerie en Afrique*, Paris, Hermann, 2015, pp. 45-82. Gervais NGOVON, « La sorcellerie au sein du prétoire en Centrafrique. Illustration d'une session criminelle », in Martinelli B., Bouju J. (dir.), *Sorcellerie et violence en Afrique*, Paris, Karthala (coll. « Hommes et sociétés »), 2012, pp. 153-172. Sandra FANCELLO, « D'un guérisseur à l'autre : diagnostique, délivrance et exorcisme à Bangui », in Martinelli Bruno, Bouju Jacky (dir.), *Sorcellerie et violence en Afrique*, Paris, Karthala, 2012, pp. 55-83.

Sur la fabrication d'une « sorcellerie » centrafricaine par l'action conjointe de militaires, administrateurs coloniaux et missionnaires, je renvoie encore à A. CERIANA MAYNERI, *Sorcellerie et prophétisme en Centrafrique. L'imaginaire de la dépossession en pays banda*, Paris, Karthala, pp. 52-56, et A. CERIANA MAYNERI et G. NGOVON, « Aux périphéries de la justice en Centrafrique : les procès de sorcellerie », *Journal des Africanistes*, à paraître en 2018.

Les autres références, non spécifiques à la RCA, citées dans cette contribution, sont listées ci-dessous.

Patrice Yengo, *Les mutations sorcières dans le bassin du Congo. Du ventre et de sa politique*, Paris, Karthala, 2015.

Peter Geschiere, *Sorcellerie et politique en Afrique. La viande des autres*, Paris, Karthala, 1995.

Edward E. Evans-Pritchard, 1976 [1937]. *Witchcraft, Oracles, and Magic among the Azande*.

Oxford: Clarendon Press (abridged by E. Gillies), p. 48.

Erica C. James, « Witchcraft, Bureaucraft, and the Social Life of (US)AID in Haiti », *Cultural Anthropology*, Vol. 27, no. 1 (2012): 50-75.

Alain Marie, « Avatars de la dette communautaire. Crise des solidarités, sorcellerie et procès d'individualisation (itinéraires abidjanais) », in Marie A. (dir.), *L'Afrique des individus*, Paris, Karthala, 1997, pp. 249-328

Alain Marie, « Individualization Strategies among City Dwellers in Contemporary Africa: Balancing the Shortcomings of Community Solidarity and the Individualism of the Struggle for Survival », *International Review of social History*, 2000, 45: 137-157.

Jean-Pierre Olivier de Sardan, « Le culturalisme traditionaliste africaniste. Analyse d'une idéologie scientifique », *Cahiers d'études africaines*, 2010/2-3-4 N° 198-199-200, pp. 419-453.

Car l'une et l'autre (la « famille » et la « sorcellerie ») recouvrent des réalités fluctuantes, d'abord du point de vue historique. Comme la sorcellerie, dont on croit souvent à tort qu'elle relève des « croyances traditionnelles », mais dont on a du mal à dire ce qu'elle aurait pu être avant l'introduction de ce concept occidental dans l'espace social et géographique ougandais, ainsi les représentations locales de la famille changent sous la pression d'autres modèles domestiques et économiques. Il n'est pas inutile de rappeler ici que dès la fin du XIX^e siècle, les missionnaires luttent contre l'institution de la polygamie et celle de la dot, avec comme principal effet celui d'ébranler progressivement les fondements de la solidarité et de l'autorité lignagères. Ce qu'on observe alors est un bousculement, voire une inversion des rapports aîné-cadet, père-enfant (ou, dans des sociétés matrilineaires, les rapports père-oncle maternel et ceux des enfants face à l'autorité avunculaire et à celle paternelle) qui se restructurent violemment autour de critères inconnus jusque-là.

Ce n'est donc pas par hasard si un lien profond unit la sorcellerie avec la famille : c'est bien dans l'intimité familiale, dans les rapports entre proches et parents, que l'accusation est le plus souvent formulée. La violence de la sorcellerie, qui avait pu agir dans le passé en « verrouillant » la cohésion interne du groupe, devient progressivement une force néfaste et antisociale, qui, de l'intérieur même de la famille, sème morts, destructions et insatisfactions pour tous. L'accusation entraîne plusieurs formes de stigmatisation et de marginalisation ; elle peut conduire au passage à l'acte, à l'explosion de violences physiques, à des dénonciations (aux forces de police), à des peines d'emprisonnement, à des exécutions populaires.

Un schéma persécutif

Ainsi resituée dans le « ventre » familial qui est son lieu d'origine et d'épanouissement, la sorcellerie (en Centrafrique, selon les cas, *likundu*, *urukuzu*, *ondro*, *talimbi* etc.) apparaît d'avantage comme un très puissant mécanisme d'explication des événements et des malheurs, et moins comme un résidu superstitieux et traditionnel. La force de cette explication sorcellaire n'est certainement pas celle d'une tradition imprécisée, mais celle d'une étiologie (une recherche des causes) d'autant plus contraignante qu'elle s'adapte aux incertitudes contemporaines et à la demande de sens d'une partie de la population et des autorités locales.

Ainsi, justice, culpabilité, peine et réparation renvoient à des manières précises de concevoir et d'enchaîner les événements : ce qui s'avère particulièrement important s'agissant du sens du malheur répété, de la souffrance et la mort omniprésentes. Je me bornerai à mentionner la différence suivante (potentiellement un malentendu si on songe, comme certains acteurs internationaux, aux processus de la justice transitionnelle, non-étatique et « coutumière ») : à deux conceptions qui sont familières à l'observateur occidental – l'une qui en appelle à la culpabilité et à la moralité et l'autre au destin, au sort ou à la malchance – s'en oppose une troisième, qui reconduit le malheur à l'influence d'un Autre persécuteur et sorcier, dissimulé au cœur même de la communauté.

Le « sorcier » (*zô ti likundu*) est donc d'abord la personne tenue pour responsable des malheurs présents, dans la famille ou dans un groupe restreint. Ainsi que l'avait déjà souligné Marc Augé, alors que le soupçon de sorcellerie peut se développer de manière « verticale » pour toucher surtout les « grands », les aînés sociaux, les puissants, l'accusation, elle, se développe de manière horizontale : elle frappe de préférence à l'intérieur de la communauté des pairs qui se

connaissent, par exemple des parents. La panoplie de détails « mystiques » qui accompagnent ces accusations – et qui se retrouvent dans les procès-verbaux établis par les officiers de police judiciaire, ou dans les jugements rendus par des tribunaux – viennent renforcer ce mécanisme d'imputation du mal à Autrui.

Cette approche, qui met l'accent sur la représentation du malheur et de ses causes, sur un modèle explicatif persécutif de l'infortune et des adversités, permet aussi de faire la transition vers d'autres violences aux contours religieux et identitaires. Que l'on songe aux événements advenus à Bangui en 2011, préfigurant les violences intercommunautaires du conflit centrafricain des années suivantes, lorsque les cadavres de deux enfants furent retrouvés dans la voiture d'un commerçant tchadien : la foule, par représailles, lyncha des commerçants musulmans (en empêchant en outre l'enterrement de leurs cadavres « dans notre terre ») en les assimilant à des trafiquants d'organes humains destinés à la sorcellerie – ce marché dit des « pièces détachées » sur lequel les sorciers revendraient les organes de leurs victimes. Il s'avère donc utile d'observer la mobilisation de la sorcellerie dans les accusations et les persécutions des indésirables (migrants, étrangers) et des plus vulnérables (malades, femmes et enfants, personnes âgées), bien que les deux formes de violence ne se confondent pas complètement.

Ce thème persécutif, peut encore faire l'objet d'une récupération de la part d'acteurs religieux, notamment d'inspiration fondamentalisme et charismatique, ou d'autres autorités dans le pays. En effet, les politiques de la délivrance du mal, d'inspiration prophétique et pentecôtiste, tirent leur force de l'inscription de trajectoires individuelles dans un destin collectif de malédiction et de salut : ces discours sont repris au niveau des institutions nationales elles-mêmes, dans le processus de pacification, au travers des « politiques du pardon ». Qu'on songe par exemple, en Centrafrique, aux propos qu'avait tenus la Présidente de la Transition au mois de novembre 2015, qui avait tenu à « confesser » et à « demander pardon pour tout le mal qui a été fait » par des communautés centrafricaines sous « l'emprise des forces du mal ».

La centralité de la famille

La famille, on l'a dit, demeure l'épicentre de ces crises de solidarité où l'expérience du malheur se mue, lentement mais implacablement, en expérience (et recherche) du Mal. Dans la famille, la traque du sorcier, y compris d'un « enfant sorcier », suit la trace de ces rapports interpersonnels ébranlés que les logiques marchandes, promues depuis des décennies dans des contextes d'économies ultralibérales et d'injonctions humanitaires, contribuent à exaspérer (Sur le lien entre aide humanitaire et logique sorcellaire, voir par exemple James, 2012).

La famille devient ainsi comme une toile d'araignée sur laquelle l'individu peut se déplacer pour obtenir de l'aide, puisqu'il en connaît et maîtrise parfaitement la largeur, mais sur laquelle il peut aussi rester « bloqué », pris au piège dans la dette inextinguible envers le groupe, exposé « à la pression terrifiante de l'identification à l'idéal du lignage » (Yengo, 2015, 66). Le « blocage » est d'ailleurs l'une des figures de la sorcellerie équatoriale, à laquelle correspond en particulier, en Centrafrique, l'attaque sorcellaire connu comme *urukuzu* (à la lettre, en banda, « souffler la mort »). Pour préciser certaines de ces dynamiques familiales, il me semble utile de revenir au travail d'Alain Marie sur les processus d'individualisation en Afrique (Marie, 1997 ; 2000). L'auteur met en lumière le heurt entre l'idéal de la solidarité communautaire

d'une part, et le processus d'individualisation des désirs, des aspirations et des possibilités de réussite d'autre part : « la disponibilité, apparemment spontanée, au sacrifice pour le bien de la solidarité commune, s'appuie en réalité sur une logique d'endettement de l'individu, et sur l'arsenal de la répression anti-individualiste représentée par la menace sorcellaire ». C'est ce que l'anthropologue Peter Geschiere a appelé le « côté obscur » de la parenté (Geschiere, 1995). Cette aporie, qui naît du schème communautaire anti-individualiste de la responsabilité vis-à-vis des autres, amène à l'intériorisation de l'échec : la culpabilité s'exprimant alors à travers le soupçon d'ensorcellement qui accompagne le malheur (« j'ai été ensorcelé ») et dans l'accusation de ces « proches (parents) » et de leur mauvaise volonté.

Entre les aînés et les cadets (mais aussi dans la dépendance des « petits » à l'égard des « grands ») se creuse une distance qu'A. Marie décrit encore dans les termes de l'opposition entre « créditeurs » et « débiteurs » : ces derniers, les cadets sociaux, victimes des crises à répétition, demeurent insolubles et de plus en plus en conflit avec des parents qu'ils considèrent malveillants, rancuniers à la suite des investissements infructueux, « sorciers » puisque responsables de leur insuccès. Les aînés « créditeurs », pour leur part, ne cachent pas leur déception pour le fait de n'avoir pas été remboursés par des jeunes générations dont ils dénoncent le succès et l'ingratitude, et dont ils soupçonnent le caractère d'autant plus sorcier qu'elles s'engagent, avec la maîtrise de moyens inédits, dans la quête d'une réussite individuelle (2000 : p. 157).

Les principales figures de l'imaginaire sorcellaire, mobilisées au moment de l'accusation mais aussi dans des tribunaux centrafricains, apparaissent comme des réélaborations de ces conflits sociaux ouverts déjà au sein de la famille. Dans les années 1920 l'anthropologue Edward Evans-Pritchard, écrivant à propos de la sorcellerie des Zandé, avait déjà analysé la force de ce lien qui unit les représentations de la sorcellerie à certains sentiments antisociaux (ou perçu comme tels) : la jalousie, l'envie, la haine. Il avait aussi soutenu clairement la possibilité de passer de manière métonymique de ces sentiments aux représentations sorcellaires (Evans-Pritchard, 1976 [1937], 48). Ce qui confère à ces dernières leur caractère antisocial et néfaste, ce sont bien ces conflits ouverts par les possibilités de réussite, les échecs répétés, la maîtrise des ressources disponibles, dans des communautés et des familles dont la souffrance ne cesse d'être alimentée par ses propres racines historiques.

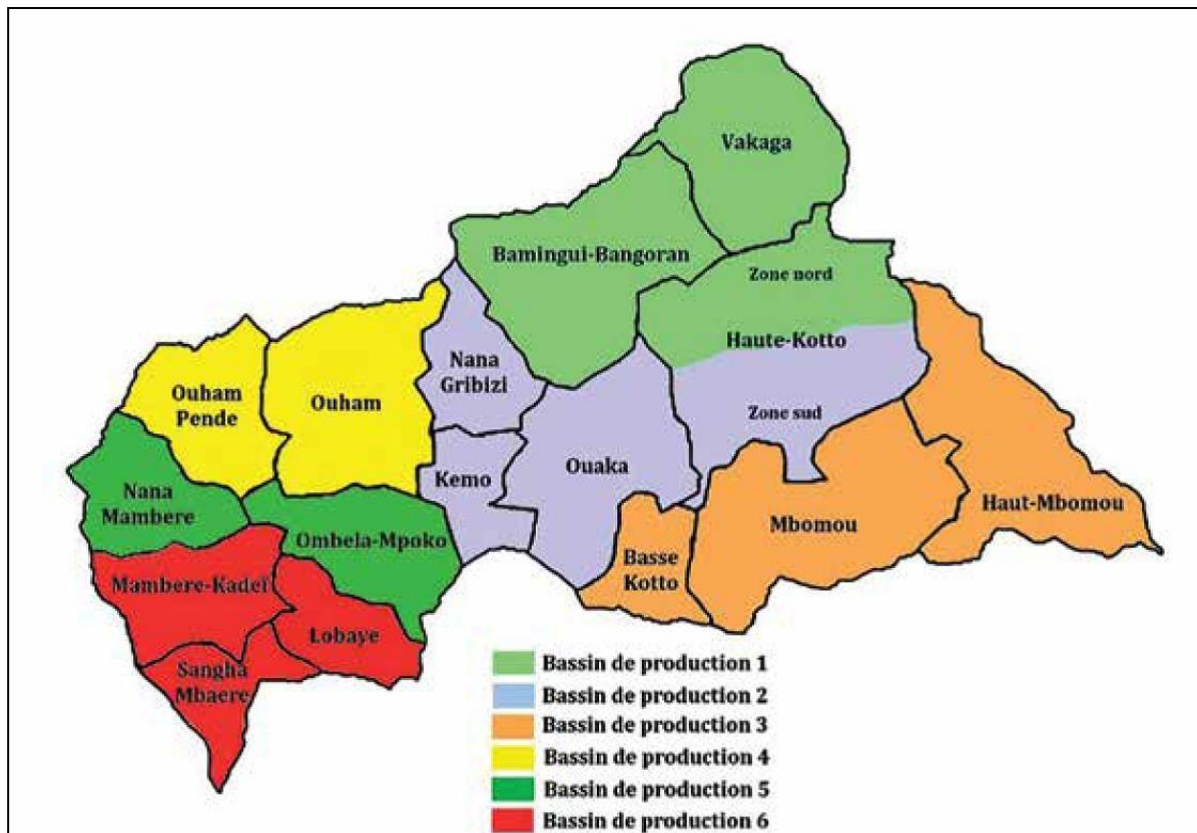
3.3. Comment lier l'observatoire à une approche des bassins de production

Les zonages et ciblage sont souvent basés sur des unités géographiques relativement homogènes définis selon des limites administratives (nationales, régionales, départementales ou provinciales). Dans le cadre du ciblage de zones d'action, une analyse spatiale plus fine dénommée bassin de production est nécessaire pour définir et identifier les zones les plus homogènes d'un point de vue agronomique, environnemental et socioéconomique. Cette contribution tente de démontrer l'importance de définir des zones adaptées au besoin d'une aide structurelle et/ou conjoncturelle. Deux logiques permettent de construire un zonage en termes de bassins de production : la logique spatiale, se basant sur un ciblage plus précis que des vastes zones de milliers de kilomètres, et l'identification de zones ayant les plus fortes potentialités de développement d'un point de vue d'un ou plusieurs produits agro-sylvo-pastoraux. Cette identification repose sur l'analyse de séries chronologiques et des entretiens identifiant les productions ayant un potentiel de développement ou les productions qui pourraient être introduites dans la zone définie. Nous entendons par bassin de production un territoire identifié comme étant un ensemble homogène de systèmes de production ayant les mêmes caractéristiques d'un point de vue agronomiques (calendrier culturale, itinéraire technique, évolution historique, systèmes agro-sylvo-pastoraux), socioéconomiques (source de revenu, main d'œuvre agricole, produit de rente et/ou vivrier) et environnementales (topographie, géomorphologie, pédologie, hydrographie). En d'autres termes, un bassin de production est un territoire homogène d'un point de vue de différentes dimensions (environnement, agronomie, socioéconomie) identifiant le potentiel de développement d'une production agro-sylvo-pastorale.

Pour la République Centrafricaine, le zonage le plus commun et retenu par la Banque Mondiale est défini dans le document de Mianzé (2016) s'intitulant « *les principaux Bassins de Productions agricoles à mettre en valeur au lendemain de la crise centrafricaine* ». Sa méthodologie repose sur la proposition de zones homogènes. Toutefois, dans son introduction, il indique que la République Centrafricaine est un « *pays à climats étagés et que le milieu naturel centrafricain offre une diversité de situations physiques, édaphiques et agroécologiques pour le développement des activités agro-sylvo-pastorales, piscicoles et halieutiques* ». Or, à la suite de cette présentation d'un pays au contexte agroécologique diversifié, il soutient que « *la stratification des milieux physiques et humains a facilité la constitution des zones homogènes* ». Il se base donc sur les zonages agroécologiques très variés (guinéens, soudano-guinéenne, soudano-sahélienne et sahéliens) pour définir six bassins de production. On peut remettre en question ce zonage étant donné que les bassins de production proposés reposent sur des limites administratives et que le zonage agroécologique se fonde sur des isohyètes et des densités de végétation. Il en ressort que cette identification des bassins de production n'a pas de méthodologie claire basée sur des données qualitatives et quantitatives. En effet, à l'issue d'une brève analyse d'une page, il indique que « *l'on peut raisonnablement admettre l'existence de six grands bassins de productions agricoles* ». Outre ce manque de clarté dans la méthodologie, il est aussi important de souligner que l'ensemble des productions agro-sylvo-pastorales proposées pour chaque bassin de production ressemble plus à une liste exhaustive d'un ensemble de produits plutôt qu'à une proposition respectant les systèmes de production historiquement mis en place où ayant un potentiel de développement considéré comme important.

Au vu de cette analyse, nous allons essayer de démontrer que même si le zonage se base sur des zones agroécologiques ou de moyens d'existence, il est possible de réaliser de manière plus rigoureuse la sélection de bassins de production. Il est clair que ce type de zonage ne permet pas de définir une approche de bassins de production assurant une intégration du plan de relance d'un point de vue nationale et d'une approche de développement à l'échelle d'un village (micro) (Carte 2).

Carte 2 : Bassins de production, l'approche de la Banque Mondiale



Source : Mianzé, 2016

Les fondements d'une approche des bassins de production

Les paramètres clés de l'approche

La définition des bassins de production s'appuie sur les paramètres suivants : agronomiques (surfaces agricoles, rendement) ; environnementaux (relief, hydrologie, environnement, climat, végétation, sols) ; socio-économiques (orientation socioéconomique (vivrier, rente), destination de la production, type de système de production). Cette contribution se veut une base pour illustrer l'outil d'aide à la décision spatiotemporelle permettant d'identifier des bassins de production et de pouvoir estimer qualitativement et quantitativement les potentialités de développement agricole pour un ensemble de produits. Il s'agit ici de montrer les étapes à réaliser si on veut obtenir une approche en bassin de production, à savoir : établissement du zonage spatial en fonction de paramètres agronomiques, environnementaux, socio-économiques ; analyse qualitative et quantitative sur une longue période des produits identifiés ; répartition des données en fonction des bassins de production ; croisement entre

l'analyse spatiale et temporelle ; identification schématique des potentialités des produits en fonction des bassins de production ; caractérisation des potentialités d'écoulement des produits en fonction des bassins de production. La présente méthodologie pour l'analyse spatiale à partir de systèmes de production ruraux se base sur la méthode établie par Pini et Tarchiani¹.

Toutefois, en République Centrafricaine, il n'y pas assez de données agronomiques et socioéconomiques afin de pouvoir réaliser rapidement ce zonage. Les observatoires pourraient d'ailleurs être une source de données par rapport à l'outil et assurerait une orientation par rapport à l'analyse qualitative et quantitative spatio-temporelle des zones identifiées. D'un point de vue environnemental, on pourrait reprendre les cartes pédologiques et hydrographiques ainsi que des images Landsat afin de pouvoir définir les paramètres nécessaires. Nous allons donc faire la démonstration en fonction des données et des cartes disponibles, et nous pencher plus spécifiquement sur le zonage actuellement proposé par la Banque Mondiale. Etant donné le manque de données par préfecture et l'impossibilité actuelle de réaliser un zonage des systèmes de production ruraux, il est nécessaire de faire des estimations et d'utiliser les informations à notre disposition en les combinant et en calculant ou récoltant éventuellement des proxys. En outre, nous illustrerons l'outil d'aide à la décision avec des cartes déjà réalisées afin d'affiner le ciblage fait pour la Banque Mondiale.

Cette analyse n'est donc pas une nouvelle analyse, mais est une vision originale permettant d'articuler les actions d'aide d'urgence et de développement dans le temps ainsi qu'une analyse spatiale plus poussée. Un exemple complet de cet outil d'aide à la décision a été réalisé dans le cadre d'une dissertation originale menée sur l'ensemble du Niger².

Quelques zonages usuels en RCA

Un premier zonage présent en République Centrafricaine est le zonage climatique basé sur la pluviométrie et la végétation (forêt, savane, steppe, etc.). Usuellement, il existe trois grandes zones en RCA : guinéenne, guinéo-soudanienne, soudanienne. Ces zones, mêmes si elles ont de l'intérêt d'un point de vue du climat (fixation des différentes cultures comme le café) et du type de végétation, ont moins d'intérêt dans le cadre de la définition de bassins de production, étant donné qu'elles sont trop étendues pour pouvoir identifier des zones à haut potentiel de développement agricole. En outre, tout le côté analyse socioéconomique n'est pas repris et ne permet pas d'assurer un diagnostic multifactoriel, spatiotemporel et systémique. Il s'agit donc d'utiliser ce zonage comme première « couche » d'analyse avant de définir des bassins de production plus détaillés. Les autorités identifient un zonage plus fin, avec 5 zones : guinéenne forestière, soudano-oubanguienne, soudano-guinéenne, soudano-sahélienne, sahélienne.

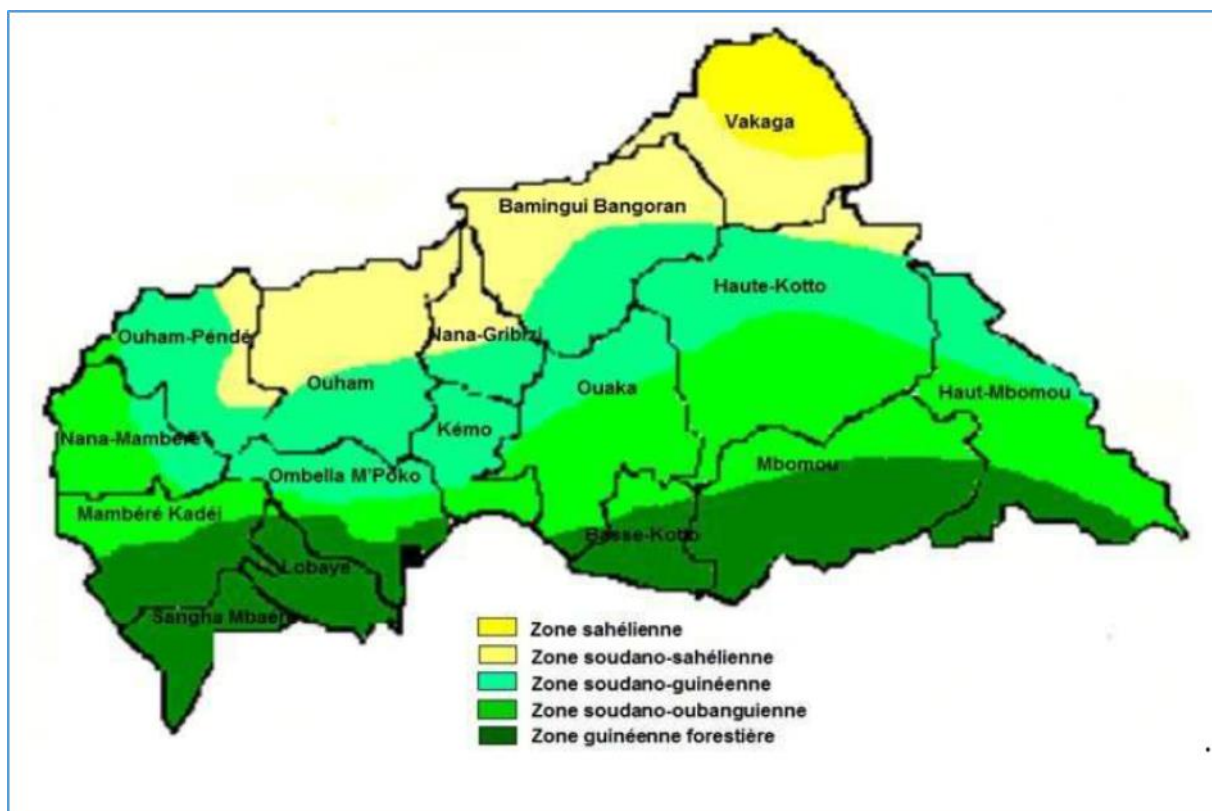
Les précipitations sont un des éléments déterminants de ce zonage. Le ministère de l'environnement, de l'écologie et de développement durable définit les zones en 2013 comme suit : « *La zone guinéenne forestière présente une précipitation supérieure à 1.600 mm/an. Elle*

¹ Pini, G. et V. Tarchiani, 2007, *Les systèmes de production agro-sylvo-pastoraux du Niger. La caractérisation agro-écologique*, Working paper, 21-2007, 28 p.

² Andres, L. (2017). *Définition d'un outil d'aide à la décision spatiotemporel structurant et articulant les potentialités de développement agricole: cas du Niger* (Doctoral dissertation, Gembloux Agro-Bio Tech Université de Liège, Gembloux, Belgique).

est caractérisée par les grandes forêts et on y pratique la culture du manioc, du café, du maïs et dans une moindre mesure sésame, cola, avocat, palmier à huile. Cette zone est caractérisée par une longue saison des pluies de 9 mois, deux intersaisons et une saison sèche. La zone soudano-oubanguienne occupe une bande étroite entre Bossembélé et Baboua, un peu large vers Bambari et Yalinga. On y trouve des forêts semi-humides moins denses. Les principales cultures sont le maïs, l'arachide. Il est à noter que le riz de bas fond est emblavé dans la zone ouest de cette zone. La zone soudano-guinéenne est caractérisée par des forêts claires ponctuées de zones agricoles développant le coton, le maïs, l'arachide. La zone cotonnière est surtout localisée dans les deux départements du nord-ouest et est répartie sur cette zone et la zone soudano-sahélienne. Celle-ci s'étend de Paoua à Ouadda Djallé, elle est dominée par une savane et présente des pluviométries situées entre 700 et 1200 mm/an. Cette population de ces zones pratique la culture du coton, sorgho, sésame, arachide. Enfin, la dernière zone au nord est appelée zone sahéenne et principalement occupée par la savane. Les précipitations sont inférieures à 700 mm/an. La densité de population et l'orientation économique (chasse) font que la zone n'a pas de réelles potentialités agricoles » (Ministère de l'environnement, de l'écologie et de développement durable, 2013). Toutefois, cette zone est propice à la culture du millet et du sorgho. Le manioc, quant à lui, est cultivé sur l'ensemble du territoire (Carte 3).

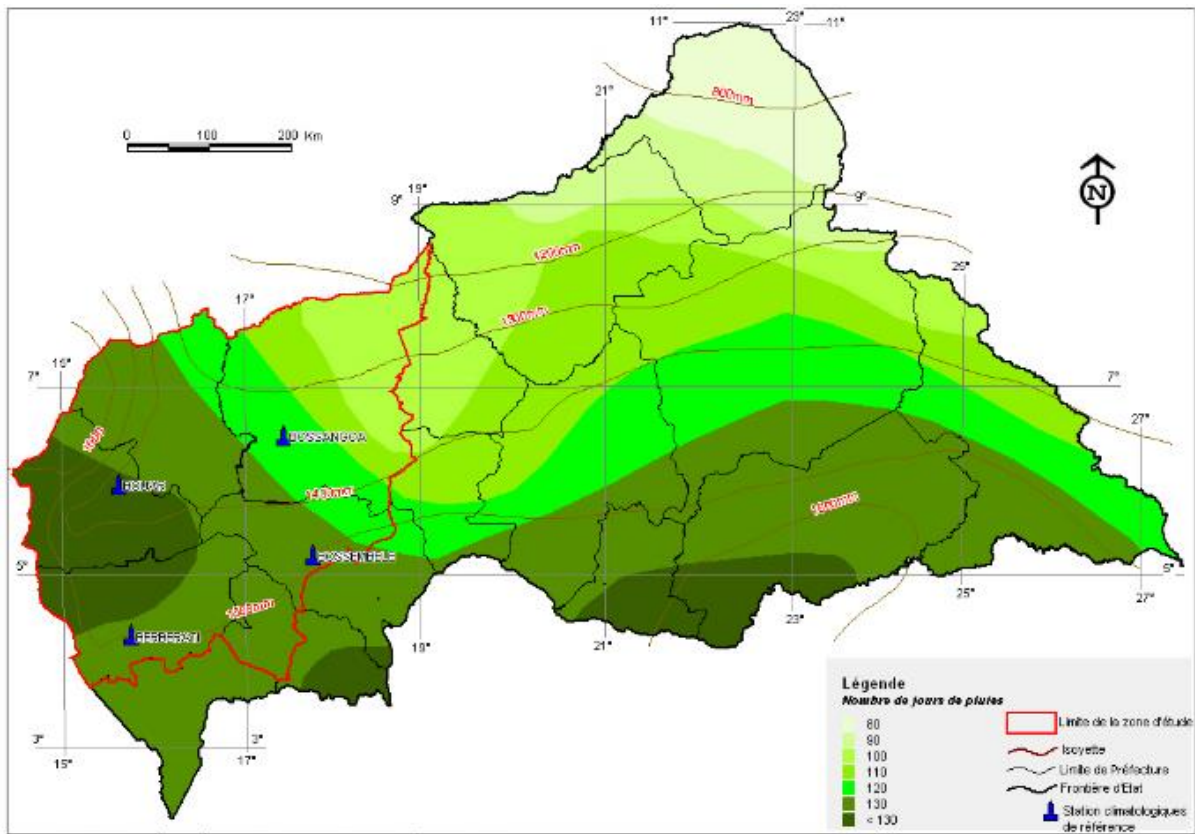
Carte 3 : Zonage climatique de la République Centrafricaine



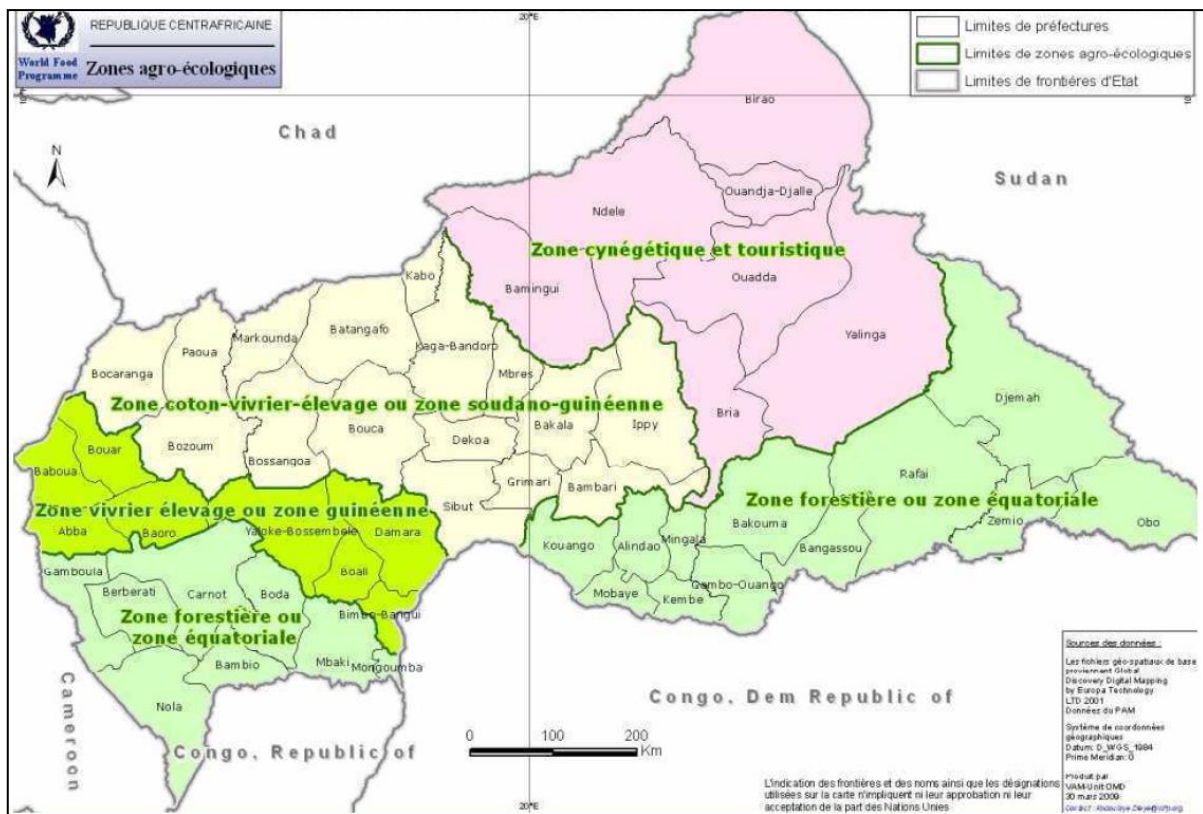
Source : Ministère de l'environnement, de l'écologie et de développement durable, 2013

On peut aussi remettre en question la notion de zone sahéenne car celle-ci est définie comme étant une zone recevant entre 300-400 mm de pluie par an. On peut donc considérer que ce zonage mérite d'être revu avec les données pluviométriques récentes et insister sur le fait que le climat au nord-est de la RCA se caractérise par une succession de saison sèche et saison des pluies plutôt de type sahélo-soudanien (carte 4).

Carte 4 : Hauteurs pluviométriques annuels en Centrafrique



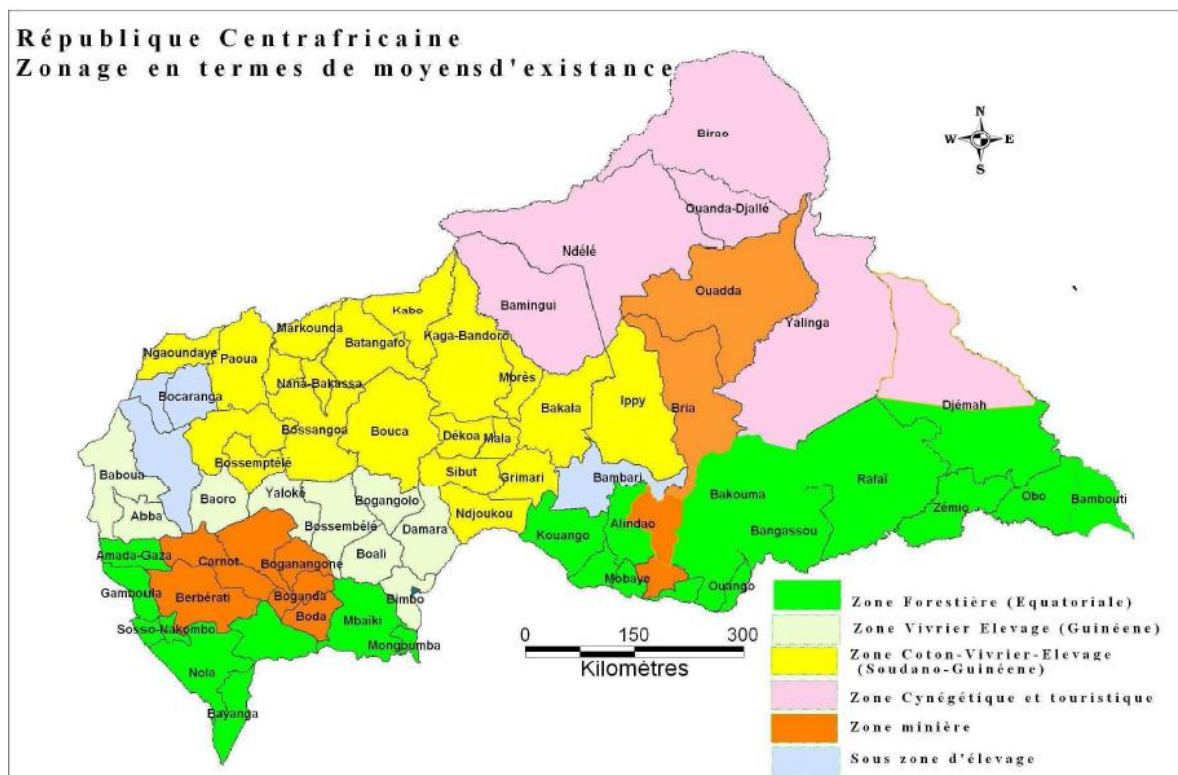
Carte 5 : zonage agroécologique



En second lieu, une étude de 2009 sur l'analyse globale de la vulnérabilité et de la sécurité alimentaire (AGVSA) en RCA définit des zones agroécologiques, confirmant qu'il y a trois grandes zones climatiques : équatoriale, guinéenne, soudanienne (Ballo, 2009³). Dans le cadre de cette carte, la principale critique est de définir ces zones agroécologiques en fonction de zones administratives (sous-préfectures) alors que comme dit plus haut, la limite d'une zone climatique et/ou « agroécologique » se définit à l'aide des précipitations et des pratiques agricoles, et celles-ci ne s'arrêtent pas à une limite administrative. Il est aussi intéressant de voir que le tourisme est considéré comme une « zone agroécologique ». Cette information oriente fortement les propositions car cette zone présente une faible densité et est caractérisée par des ressources cynégétiques, on la considère donc comme dédiée au tourisme lié à la chasse (Carte 5).

De plus dans la même étude, les auteurs identifient 6 zones de moyens d'existence par sous-préfecture : la zone forestière au sud en zone équatoriale, la zone minière au centre et ouest du pays, la zone vivrière d'élevage en zone guinéenne, zone coton-vivrier-élevage en zone soudano-guinéenne, zone cynégétique et touristique et les sous zones d'élevage (centre et ouest de la RCA). L'avantage de cette carte repose sur une analyse légèrement plus fine par sous-préfecture. Celle-ci permet d'identifier les bassins de production à une échelle intermédiaire entre le niveau national et une échelle « micro » (grappes de communes voire villages). Cependant, cette échelle repose encore sur les limites des sous-préfectures et ne permettra pas d'obtenir une vision réelle de la situation. Elle est cependant plus fine que les cartes précédentes et pourrait permettre d'obtenir une analyse plus indicative (Carte 6).

Carte 6 : zonage des moyens d'existence

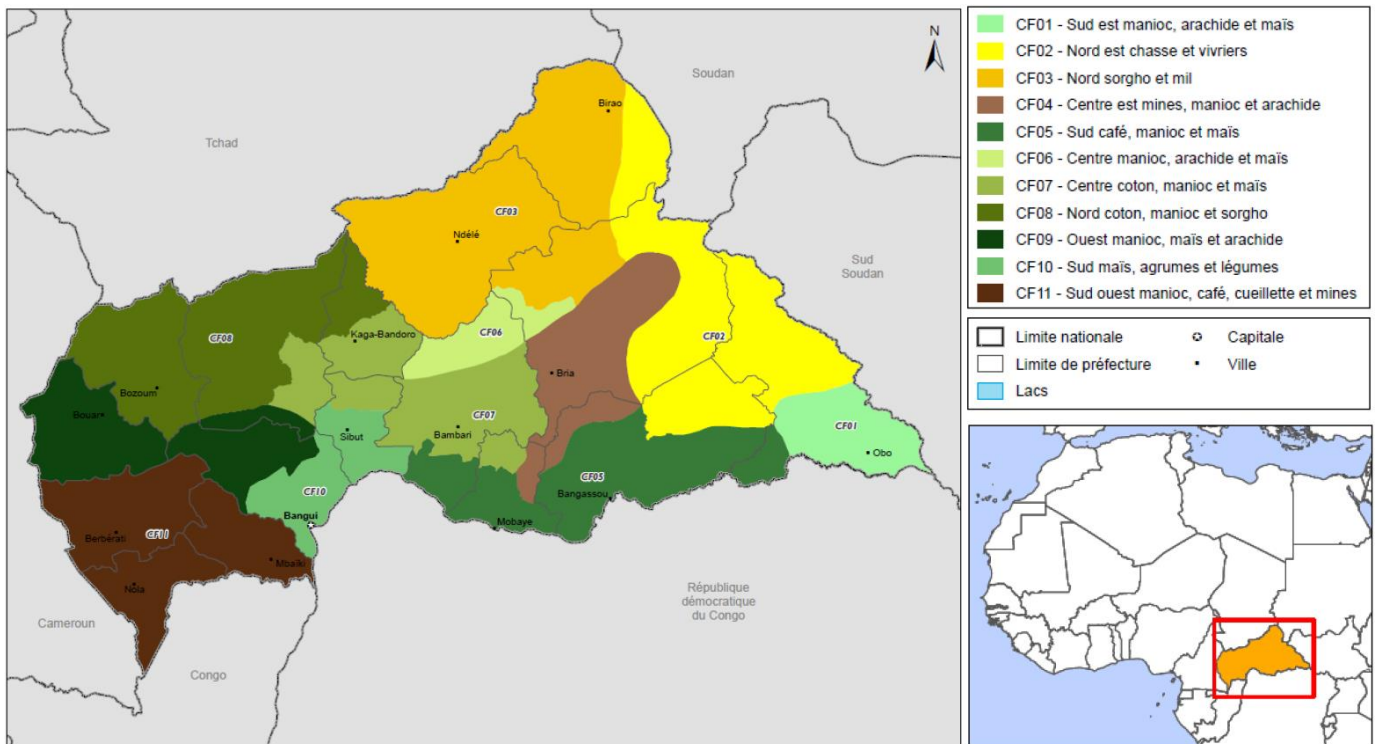


³ Ballo M.M., (2009). Analyse globale de la vulnérabilité et de l'insécurité alimentaire (AGVSA). République Centrafricaine: Rapport final, données mai-juin 2009. 104 p.

Source : Ballo, 2009

Le zonage de la carte 7 est basé sur l'Approche d'Economie des Ménages (HEA), usuellement mobilisée par les humanitaires. Cette approche identifie 11 zones de moyens d'existence, à savoir : zone nord-est (chasse et culture vivrière) ; zone du sud-est (manioc, arachide, maïs) ; zone nord (sorgho et mil) ; zone centre-est (activités minières, manioc et arachide) ; zone centrale (manioc, arachide et maïs) ; zone du sud (café, manioc, maïs) ; zone centrale (coton, manioc et maïs) ; zone nord (manioc, sorgho, coton) ; zone ouest (maïs, arachide, manioc) ; zone du sud (citrus, maïs et produits maraîchers) ; zone sud-ouest (manioc, café, chasse, activités minières). Il s'agit ici de la carte à échelle la plus fine et non répartie sur des échelles préfectorales.

Carte 7 : Zonage des moyens d'existence du Famine Early Warning Systems Network



Source : FEWSNET, 2012

Dans le cadre de l'outil d'aide à la décision définissant les bassins de production, il s'agit donc de d'abord essayer de définir les bassins de production selon la méthodologie mise en place par Pini et Tarchiani au Niger. Cependant, si ce zonage est trop « difficile » à réaliser, une première analyse pourrait être réalisée avec cette approche des zones de moyens d'existence. En effet, nous nous situons à une échelle plus fine que les autres zonages, avec une approche des différentes cultures présentent majoritairement dans ces zones. De plus, cette approche combine les différentes cartes et des informations validées par des acteurs de terrain.

Quelle approche des bassins de production en RCA ?

Une approche de la Banque Mondiale très discutée

Le zonage de la carte 2 se fonde sur des paramètres liés au choix de l'expert l'ayant réalisé, et il s'appuie sur les limites administratives des préfectures. Ce type de zonage ne permet pas de définir une approche de bassins de production assurant une intégration des deux échelles, celle d'un plan de relance au niveau national, et celle d'une approche de développement à l'échelle d'un village.

La deuxième étape de cette analyse consiste en la répartition des données agricoles disponibles en fonction des bassins de production identifiés. Cela repose sur la définition des superficies et la proportion de ces superficies par rapport à celle des préfectures. La carte 2 identifie 6 zones qui regroupent une série de sous-préfectures. Alors que la carte 7 nécessite un traitement informatique avec Arcgis afin d'obtenir les superficies des bassins de production. Une fois cette étape réalisée, les données doivent être réparties en fonction d'un coefficient de pondération. Étant donné l'absence de *shapefile* pour la carte 7 et l'absence des données sur les superficies sous-préfecturales, nous réaliserons l'exercice d'identification des bassins de production en fonction des limites administratives préfectorales.

Dans l'étude de la Banque Mondiale, l'auteur recommande de mettre en place dans ces bassins de production une série de produits similaires. En effet, il avance que, sur un « *plan agro sylvo pastoral et halieutique, le potentiel permet de promouvoir : (i) l'Élevage : a) de petits ruminants célèbres uniques dans la région ; b) de bovins locaux et transhumants ; (ii) la pêche continentale ; (iii) les productions végétales autour des plantes annuelles et de l'agroforesterie selon ce qui suit : a) plantes à bulbes (oignons et ail) ; b) production de piments ; c) production de céréales sèches (sorgho & mil) associées aux légumineuses alimentaires à graines (niébé) abritant les acacias et d'autres espèces (pratiques agroforestières) pouvant contribuer à la production de gomme arabique ; d) productions maraichères après avoir ciblé un marché précis tournées vers : Haricot vert, pastèques, melon, fraises, choux, gombos... (iv) production de bois en vue reboiser et biomasse pour la production énergétique à terme* ». On est en droit de se demander l'utilité de définir des bassins de production si on prône les mêmes types de produits agro-sylvo-pastoraux sans tenir compte des informations provenant du terrain et l'historique agricole d'une zone (analyse spatiotemporelle). Toutefois, l'expert fait le choix de proposer des produits différents en fonction des classes de produits comme les céréales qui varient en fonction du bassin.

En principe, la validation raisonnée des bassins de production passe par une analyse qualitative et quantitative temporelle d'un point de vue de l'agriculture et de l'élevage. Cette analyse temporelle est couplée à une distribution des produits en fonction des bassins de production recommandés lors de l'analyse spatiale. Elle repose sur l'analyse quantitative de certaines données en fonction de leurs disponibilités et surtout une analyse qualitative tenant compte du terrain. Ces données doivent être analysées d'un point de vue de la tendance et non être considérées comme des faits et des chiffres clés représentant des objectifs. En effet, les données quantitatives sont parfois discutables surtout dans des pays post-conflit. À titre d'exemple, la RCA a réalisé un recensement agricole dans les années 80 et depuis 1993, les enquêtes agricoles n'ont plus été réalisées. Il est donc impératif de considérer le peu de données disponibles avec une grande prudence. Cette tendance doit impérativement être

contextualisée avec une analyse qualitative remontant du terrain. L'analyse temporelle reprend différents facteurs : superficies, rendements, cheptel. Dans le cadre de la RCA, ceux-ci doivent être actualisés à l'aide d'une approche bottom-up et non top down comme pour l'analyse faite dans la carte 2.

Le tableau 13 présente les superficies des préfectures, leurs proportions par rapport à la superficie totale et leurs répartitions en fonction du type de bassin de production identifié (Tableau 13). Il a été opté pour faciliter la compréhension de la méthode de subdiviser en deux la Haute-Kotto d'un point de vue *théorique* afin de répartir cette préfecture sur le bassin de production 1 et 2 (carte 2). Normalement, avec ce type d'outil, il est possible de calculer à l'aide d'ARCGIS les superficies exactes des bassins de production. Dans le cadre de la présente illustration pour la RCA, il suffit d'additionner les superficies de chaque préfecture reprise dans les bassins identifiés. Comme le bassin de production 4 qui représente 8.235.000 ha soit 13 % du territoire de la RCA (Tableau 13).

Tableau 13 : Données de répartition des préfectures

Préfecture	Superficie des préfectures (hectare)	Coefficient de pondération en fonction de la superficie	Bassin de production
Bamingui-Bang	5.820.000	9%	1
Haute-Kotto (nord)	4.332.500	7%	1
Vakaga	4.650.000	7%	1
Kemo	1.720.400	3%	2
Nana-Grebizi	1.999.600	3%	2
Ouaka	4.990.000	8%	2
Haute-Kotto (sud)	4.332.500	7%	2
Basse-Kotto	1.760.400	3%	3
Mbomou	6.115.000	10%	3
Haut-Mbomou	5.553.000	9%	3
Ouham-Pende	3.210.000	5%	4
Ouham	5.025.000	8%	4
Ombella-Mpoko	3.183.500	5%	5
Nana-Mambere	2.660.000	4%	5
Lobaye	1.923.500	3%	6
Sangha-Mbaere	1.941.200	3%	6
Mambere-Kadei	3.020.300	5%	6

Une fois les superficies des bassins de production calculées, il faut répartir les superficies et les rendements en fonction de la possible absence ou présence des produits analysés. Cette estimation de la présence ou absence d'un produit doit se faire à l'aide d'une approche bottom-up qui assurera une validation qualitative provenant de la réelle situation dans les différentes zones. Ces validations peuvent se réaliser en combinant des documents ressources, des entretiens et des réunions avec des groupes d'experts ayant une connaissance profonde du contexte agronomique de la RCA.

Dans le cadre de la présente illustration, nous avons pris l'exemple du manioc et du sorgho. Les données proviennent de la FAO. Elles ne représentent pas la situation réelle mais permettent d'illustrer le présent outil et d'obtenir une échelle de grandeur par rapport aux bassins analysés. Le manioc est la principale culture de la République Centrafricaine, et surtout un élément essentiel dans l'alimentation des ménages. L'hypothèse porte donc sur la présence du manioc sur l'ensemble du territoire de RCA. Le tableau 14 illustre la manière donc on peut calculer des coefficients de pondération pour passer des superficies par préfecture aux superficies par bassin de production. Cette répartition doit faire l'objet d'une rectification en fonction de l'évaluation qualitative, afin de refléter au mieux la situation actuelle de la production de manioc. A ce titre, la faible densité de population dans le bassin de production 1 (Bamingui-Bang, Haute-Kotto (nord), Vakaga) induit l'idée que les superficies sont surestimées. Il faudra donc appliquer un autre coefficient défini par le terrain et/ou des experts ayant une excellente connaissance du contexte réel de l'agriculture en RCA (Tableau 14).

Tableau 14 : Etablissement du coefficient de pondérations

Préfecture	Manioc (présence = 1 & absence = 0)	Coefficient de pondération réel Manioc	Superficie réelle théorique du manioc (ha)
Bamingui-Bang	1	9,4%	22.660
Haute-Kotto (nord)	1	7,0%	16.868
Vakaga	1	7,5%	18.104
Kemo	1	2,8%	6.698
Nana-Grebizi	1	3,2%	7.785
Ouaka	1	8,0%	19.428
Haute-Kotto (sud)	1	7,0%	16.868
Basse-Kotto	1	2,8%	6.854
Mbomou	1	9,8%	23.808
Haut-Mbomou	1	8,9%	21.620
Ouham-Pende	1	5,2%	12.498
Ouham	1	8,1%	19.564
Ombella-Mpoko	1	5,1%	12.395
Nana-Mambere	1	4,3%	10.357
Lobaye	1	3,1%	7.489
Sangha-Mbaere	1	3,1%	7.558
Mambere-Kadei	1	4,9%	11.759

La répartition par bassin de production doit ainsi être affectée d'un coefficient de répartition défini par le terrain. Le même exercice peut être réalisé pour les rendements mais il est essentiel d'obtenir les rendements par préfecture pour obtenir la meilleure estimation possible. Une moyenne des rendements des préfectures présente sur le bassin est réalisée afin d'obtenir le rendement potentiel par bassin de production.

L'autre exemple pour illustrer le présent outil est le sorgho. Il n'est pas présent dans l'ensemble des bassins de production choisis pour cette démonstration, il est présent, selon les informations provenant du terrain dans le bassin de production 1 (Bamingui-Bangoran, Vakaga, Zone nord haute-Kotto), une partie du bassin de production 2 (Nana-Grebizi), et le bassin de production 4 (Ouham-Pende et Ouham). Cette présence ou absence, nous permet de redéfinir un coefficient de pondération pour le sorgho (Tableau 15). Les répartitions des superficies

permet d'identifier les potentiels superficies dans les bassins de production, à savoir : 28.956 ha dans le bassin de production 1 (Bamingui-Bangoran, Vakaga, Zone nord haute-Kotto), 3.912 ha dans le bassin de production 2 (Nana-Grebizi), et 16.109 ha dans le bassin de production 4 (Ouham-Pende et Ouham).

Tableau 15 : Calcul des coefficients de pondération du sorgho

Préfecture	Superficie des préfectures (hectare)	Coefficient de pondération en fonction de la superficie	Sorgho (présence = 1 & absence = 0)	Superficie des bassins produisant sorgho	Coefficient de pondération réel Sorgho
Bamingui-Bang	5820000	9%	1	5820000	23%
Haute-Kotto (nord)	4332500	7%	1	4332500	17%
Vakaga	4650000	7%	1	4650000	19%
Kemo	1720400	3%	0	0	0%
Nana-Grebizi	1999600	3%	1	1999600	8%
Ouaka	4990000	8%	0	0	0%
Haute-Kotto (sud)	4332500	7%	0	0	0%
Basse-Kotto	1760400	3%	0	0	0%
Mbomou	6115000	10%	0	0	0%
Haut-Mbomou	5553000	9%	0	0	0%
Ouham-Pende	3210000	5%	1	3210000	13%
Ouham	5025000	8%	1	5025000	20%
Ombella-Mpoko	3183500	5%	0	0	0%
Nana-Mambere	2660000	4%	0	0	0%
Lobaye	1923500	3%	0	0	0%
Sangha-Mbaere	1941200	3%	0	0	0%
Mambere-Kadei	3020300	5%	0	0	0%

Comment construire une approche plus fine ?

La méthode présentée ici doit être réalisée de manière plus détaillée et plus fine. En effet, les bassins de production doivent être évalués par rapport à une superposition de couches liées à des aspects environnementaux, agronomiques et socioéconomiques. Toutefois, l'absence de données à l'échelle de la RCA rend difficile l'application de la méthode établie par Pini et Tarchiani. Il s'agira donc d'opter pour l'utilisation de la carte 7, identifiant onze zones pouvant être considérées comme bassins de production. A ce titre, il faudra obtenir le fichier *shapefile* de la carte afin d'estimer les surfaces avec ARCGIS⁴. Il s'agira ensuite de répartir les superficies des différentes cultures et/ou préfectures en fonction des bassins.

Une autre inconnue pour l'établissement d'un zonage plus fin repose sur l'estimation des rendements. Ceux-ci devraient être obtenus à l'échelle des préfectures voir des sous-préfectures. Du fait de l'absence de données au niveau sub-national, deux options sont identifiées afin de répartir les rendements par bassins de production : obtenir des données anciennes et calculer des taux d'accroissement ; ou alors faire remonter l'information par des

⁴ <http://desktop.arcgis.com/fr/arcmap/10.3/manage-data/tables/calculating-area-length-and-other-geometric-properties.htm>, consulté le 2 mai 2018.

enquêtes de terrain. Nous recommandons de réaliser les deux exercices afin de comparer les données obtenues et d'éventuellement les lisser. De plus, il serait judicieux de lier les informations obtenues lors de l'établissement des observatoires de la résilience et les informations plus quantitatives provenant des enquêtes agricoles, enquêtes des projets et recensements agricoles.

En conclusion, même si par manque de données, nous n'avons pas pu réaliser l'exercice dans sa totalité, nous avons illustré les étapes méthodologiques afin d'affiner les propositions de développement agricole dans les bassins de production. Cette illustration a été réalisée avec les bassins de production définis par l'expert de la Banque mondiale. Celui-ci en plus de reprendre des préfectures à superficies très grandes, recommande presque les mêmes productions pour chaque bassin. Or, la méthodologie présentée ci-dessus démontre qu'il est possible de développer une analyse plus fine et de recommander le développement d'un ou plusieurs produits au sein de chaque bassin de production. En effet, la concentration potentielle du développement d'un produit dans un bassin assurera la structuration de la filière proposée, et permettra d'initier des dynamiques locales, dont le dispositif d'observatoire pourrait rendre compte de manière fine.

Conclusion

Les prochaines étapes

Un dispositif d'observatoires n'a d'intérêt que si :

1/ il évolue au fur à mesure de son déploiement, pour améliorer ses méthodologies, pour tenir compte des évolutions des contextes dans lesquels il est déployé, pour intégrer les demandes des partenaires ;

2/ il est maintenu suffisamment longtemps pour pouvoir en tirer des enseignements intéressants et utiles pour la programmation de l'appui humanitaire et de développement.

L'enjeu de cette année 2018 est donc bien là : garantir non seulement le maintien mais aussi l'élargissement du dispositif. C'est à ce prix que le dispositif d'observatoires pourra réellement atteindre son objectif initial : accompagner le relèvement des campagnes centrafricaines.

Bibliographie

Pour mieux connaître la RCA et les campagnes centrafricaines

- Ankogui-Mpoko G-F. (2002), Gestion des espaces pastoraux en zones de savanes centrafricaines. De l'arbitrage de l'Etat à une cogestion. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Jamin J.Y., Seiny Boukar L. et Florent C. éditeurs scientifiques. Actes du colloque de Garoua. CIRAD ; Montpellier.
- Ankogui Mpoko G-F., Kedeu P., Ganota B. et Kadekoy-Tigague D. (2010), Insécurité, mobilité et migration des éleveurs dans les savanes d'Afrique centrale. Savanes africaines en développement : innover pour durer. Actes du colloque de Garoua (Seiny-Boukar L. et Boumard Ph. éditeurs scientifiques). CIRAD ; Montpellier.
- Archambaud L. Lallau B. (2017), La résilience des ménages ruraux passe-t-elle par l'action collective ? Le cas des caféiculteurs de Mobaye (République Centrafricaine), in T. Montalieu, J. Brot, H. Gérardin (dir), Mobilités et soutenabilité du développement, Ed. Karthala, p. 299-322.
- Arditi C. (2003) : La paupérisation des éleveurs Peuls de RCA. Actes de l'atelier CIRAD de septembre 2003 (Duteurtre G. et Faye B. éditeurs scientifiques). CIRAD-IEMVT. Montpellier.
- Boutrais J., Crouail J-C. (1986), Les projets de développement de l'élevage en Centrafrique. - in Blanc-Pamard Ch., Lesailly-Jacob V., Lericollais A., dir. - Dynamique des systèmes agraires. L'exercice du développement. - Paris, ORSTOM, Colloques et Séminaires.
- Boutrais J. (1990) : Les savanes humides, dernier refuge pastoral : l'exemple des Wodaabe Mbororo de Centrafrique. Genève Afrique vol XXVIII n°1 ; Genève.
- Carayannis T., Lombard L., ed. (2015), Making Sense of the Central African Republic, Zed Books, London.
- Chauvin E. Seignobos C (2013), « L'imbroglio centrafricain » État, rebelles et bandits, Afrique contemporaine, 2013/4 n° 248, p. 119-148.
- Chauvin E, Lallau B., Magrin G. (2015), Le contrôle des ressources dans une guerre civile régionalisée (Centrafrique). Une dynamique de décentralisation par les armes, *Les Cahiers d'Outre Mer*, 2015/4 (n° 272), Octobre-Décembre, p.467-479.
- Dufumier M., Lallau B. (2016), *Vers quel développement agricole en République centrafricaine ? Réflexions et propositions*, Projet de recherche CPDA-RCA, Document de travail n°1, Avril.
- Dumont, R. (1966), Le difficile développement agricole de la République centrafricaine. Annales de l'Institut National Agronomique tome VI. Paris ; 85 pages.

- International Crisis Group (2014),. *La crise centrafricaine : de la prédation à la stabilisation*. Bruxelles, Rapport Afrique, 219 (juin).
- International Crisis Group (2014), *Afrique centrale : les défis sécuritaires du pastoralisme*. *Rapport Afrique*, n° 215, Bruxelles, ICG, avril, 40 p.
- Kalck P. (1976), *Histoire centrafricaine des origines à 1966*. Collection "Racines du présent". L'Harmattan. Paris.
- Laissus P., Lallau B. (2013), Résilience spontanée, résilience suscitée. Les complexités de l'action humanitaire en « zone LRA » (Est de la République Centrafricaine), *Ethique et Economique*, 10(1), février.
- Lallau B. (2005), Quels acteurs pour l'innovation cotonnière ? Enseignements de l'échec centrafricain, in Froger G., Mainguy C., Brot J., Gérardin H. (Eds.), *Quels acteurs pour quel développement ?* GEMDEV-Karthala, Collection Economie et Développement, chapitre 12.
- Lallau B. (2015), Au cœur des ténèbres centrafricaines, *Journal des Anthropologues*, n° 140-141, p. 283-301.
- Lallau B., Mbétid-Bessane E. (2013), De la survie à la résilience ? Adaptations des paysans à l'insécurité militaire autour de Paoua (RCA), In Ancey V., Avelange I., Dedieu B. (Coord.), *Agir en situation d'incertitude en agriculture. Regards pluridisciplinaires au Nord et au Sud*, Editions Peter Lang, p. 377-403.
- Lombard L. (2012), Rébellion et limites de la consolidation de la paix en République centrafricaine, *Politique africaine*, n° 125, mars, p. 189-208.
- Lombard L. (2016), *State of Rebellion: Violence and Intervention in the Central African Republic*, Zed Books.
- Magrin G., Jamin J.Y., Faure G. et Duteurtre G. (2002) : Les savanes d'Afrique centrale entre enclavement et intégration au marché. Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Jamin J.Y., Seiny Boukar L. et Florent C. éditeurs scientifiques. Actes du colloque de Garoua. CIRAD ; Montpellier.
- Marchal R. (2009), Aux marges du monde, en Afrique Centrale, *Etudes du CERI*, n°153-154, mars.
- Mathieu C. (1990) : Itinéraires de la dégradation des terres de savanes soudano-guinéennes à très faible densité de population, l'exemple de la République centrafricaine (RCA). *Tropicultura* ; 8 - 4. P. 175-184.
- Mbétid-Bessane E. (2013), Crises des savanes cotonnières, diversité des exploitations agricoles familiales et adaptations des producteurs, mémoire d'habilitation à diriger des recherches, Université Lille 1, décembre.
- Mbétid-Bessane E. et Gafsi G. (2001) : Crise cotonnière, évolution et différenciation des exploitations agricoles en Centrafrique : quelles typologies pour le conseil de gestion aux agriculteurs ? Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis. Jamin J.Y., Seiny Boukar L. et Florent C., Ed.. Actes du colloque de Garoua. CIRAD.
- Niewiadowski D. (2014), « La République centrafricaine : le naufrage d'un État, l'agonie d'une nation », *Afrilex*, université Bordeaux IV, 21 janvier.
- Tuquoi J-P. (2017), *Oubangui-Chari, le pays qui n'existait pas*, Ed. La découverte.

Pour aller plus loin sur la résilience et la méthodologie déployée

- Anderson M. (2000), *Options Pour l'Aide en situations de conflit, Leçons tirées d'expériences sur le terrain*, The Collaborative for Development Action.
- Appadurai A. (2004), 'The Capacity to Aspire: Culture and the Terms of Recognition', in V. Rao and M. Walton (Eds), *Culture and Public Action*, Stanford, Stanford University Press, pp. 59-84.
- Béné C., Godfrey Wood R., Newsham A., Davies M. (2012), *Resilience: New Utopia or New Tyranny? Reflection about the Potentials and Limits of the Concept of Resilience in Relation to Vulnerability Reduction Programmes*, IDS Working Paper, Number 405, september, 61p.
- Bierschenk Th. (1988), Development projects as arenas of negotiation for strategic groups. A case study from Benin, *Sociologica Ruralis*, 28(2-3) : 146-160.
- Bierschenk T., Olivier de Sardan J-. (1994), ECRIS : Enquête Collective Rapide d'Identification des conflits et des groupes Stratégiques, *Bulletin de l'APAD*, 7.
- Boudreau T. Ed. (2008), *Practitioners' Guide to Household Economy Approach*, Regional Hunger and Vulnerability Programme, Save the Children & The Food Economy Group, February.
- Cabell, J-F., and M. Oelofse. 2012. "An Indicator Framework for Assessing Agroecosystem Resilience." *Ecology and Society*, 17 (1): 18.
- Carter, M.R., Barrett C.B. (2006), The Economics of poverty traps and persistent poverty: An asset-based approach, *Journal of Development Studies*, 42(2): 178-199.
- Chambers R., Conway G.R. (1991), *Sustainable rural livelihoods: practical concepts for the 21st century*, IDS Discussion Paper 296, December.
- Cochet H. (2011), *L'agriculture comparée*, Editions Quae.
- Constas M.A., Frankenberger T.R., Hoddinott J. (2014) *Resilience Measurement Principles. Toward an Agenda for Measurement Design*, Resilience Measurement Technical Working Group, Technical Series n° 1, janvier, Food Security Information Network, Rome : FAO-WFP.
- De Haan L., Zoomers A. (2005), Exploring the Frontier of Livelihoods Research, *Development and Change*, vol. 36, n° 1, 2005, p. 27-47.
- Dercon S. (2006), La vulnérabilité : une perspective microéconomique, *Revue d'économie du développement*, 20/4, p. 79-118.
- Devereux S. (2003), *Conceptualizing destitution*, IDS Working Paper 216, Institut of Development Studies, Brighton, UK.
- DFID (2011), *Defining Disaster Resilience: A DFID Approach Paper*. Department for International Development, November.
- Droy I., Ratovoariny R. et Roubaud F. (2001), « Les observatoires ruraux à Madagascar. Une méthodologie originale pour le suivi des campagnes », *Stateco*, n° 95-96-97, 2001, p. 123-140.
- Droy I. (2013), *Une visibilité toujours réduite : la prise en compte du genre dans les systèmes d'information sur l'économie rurale en Afrique de l'Ouest*. Toulouse : Projet ECLIS, 20 p.
http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-07/010062096.pdf

- Droy I., Lallau B. (2014), Qu'est-ce qu'un ménage résilient ? Concepts, méthodes, illustrations. In Châtaignier J.L. (ed.) *Fragilités et résiliences : les nouvelles frontières de la mondialisation* Paris : Karthala, 2014, p. 149-170.
- Dubois J-L., Droy I. (2001), *L'observatoire : un instrument pour le suivi de la pauvreté*, Document de travail n°59, CED, Université Bordeaux IV.
- Duteurtre G. (2002), *Les observatoires socio-économiques en Afrique subsaharienne: l'expérience du Prasac*, Colloque "Savanes africaines : des espaces en mutation, des acteurs face à de nouveaux défis", Garoua, Cameroun, Mai.
- Emery, M. and C.B. Flora. (2006), Spiraling-Up: Mapping Community Transformation with Community Capitals Framework, *Community Development: Journal of the Community Development Society* 37: 19-35.
- EU (2012), The European Union Approach to Resilience : lessons learnt from food security crisis, European Commission, 3 October.
- FAO (2011) Resilient Livelihoods: Disaster Risk Reduction for Food and Nutrition Security, Rome, November.
- FSIN (2014), Un cadre analytique commun de mesure de la résilience. Cadre de causalité et options méthodologiques, Groupe de travail technique sur la mesure de la résilience, Food Security Information Network, Série technique No. 2, Novembre.
- Gastellu J-M. (1980), « Mais, où sont donc ces unités économiques que nos amis cherchent tant en Afrique ? », Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, vol. 17, n° 1-2, 1980, p. 3-11.
- Harriss-White, B., 2002, 'A note on destitution', *QEH Working Paper* 86, Oxford: Queen Elizabeth House, University of Oxford
- Hickey S., du Toit A. (2007), *Adverse incorporation, social exclusion and chronic poverty*, CPRC Working Paper 81, June.
- Holling C. S. (1973), "Resilience and stability of ecological systems", *Annual Review of Ecological Systems*, 4, p. 1-23.
- Jaspars S., O'Callaghan S. (2010), Livelihoods and protection in situations of protracted conflict. *Disasters*, Volume 34, April, 165-182.
- Lallau B. (2016), A la recherche du paysan résilient. Eléments de réflexion sur une notion à la mode, *Les Cahiers d'Outre-Mer*, n°273-2016, p. 139-170.
- Lautze S., Raven-Roberts A. (2006), Violence and complex humanitarian emergencies: implications for livelihoods models. *Disasters*, Volume 30, Issue 4, December, 383-401
- Levine S. (2014) *Assessing resilience: why quantification misses the point*. HPG Working Paper, Londres: Overseas Development Institute (ODI).
- Mathevet R., Bousquet F. (2014), *Résilience et environnement. Penser les changements socio-écologiques*, Buchet-Chastel.
- Metzger P., D'Ercole R. (2008), *Enjeux territoriaux et vulnérabilité : une approche opérationnelle*, Colloque interdisciplinaire " Vulnérabilités sociétales, risques et environnement : comprendre et évaluer", Mai, Toulouse, France.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement, Essai en socio-anthropologie du changement social*, Paris, APAD-Karthala.

Olivier de Sardan, J.-P. (1993), Le développement comme champ politique local, *Bulletin de l'APAD*, 6 : 11-18.

Reghezza-Zitt M., Rufat S., Djament-Tran G., et al (2012), What Resilience Is Not: Uses and Abuses, *Cybergeo : European Journal of Geography*, article 621, octobre.

Twigg J. (2009), *Characteristics of a disaster resilient community. A guidance note*, Version 2. Aon Benfield UCL Hazard Research Centre, Londres: University College London.

USAID (2012), *Building Resilience to Recurrent Crisis*. USAID policy and program guidance, December.

Venton, C.C., Fitzgibbon, C., Shitarek, T., Coulter, L., Dooley O. (2012). *The economics of early response and disaster resilience: Lessons from Kenya and Ethiopia*, Final Report, June.

Walker, B.H., Holling, C.S., Carpenter, S.R., Kinzig, A.P. (2004), Resilience, adaptability and transformability in social-ecological systems, *Ecology and Society*, 9(2).
